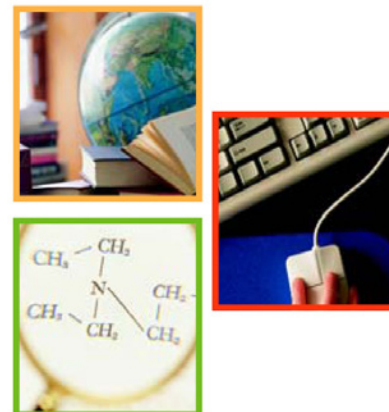


Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2017



Date de diffusion : le 12 décembre 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada



cmec

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avant-propos

Les principaux objectifs du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) sont d'élaborer et de tenir à jour un ensemble de statistiques qui renseignent les systèmes d'éducation au Canada et d'appuyer la conception de politiques d'éducation fondées sur des éléments empiriques. Le PIPCE a rempli cette fonction depuis la publication du premier ensemble d'indicateurs de l'éducation pour le Canada, ainsi que les provinces et territoires en 1996. En septembre 2009, un ensemble d'indicateurs internationaux a été introduit dans la première édition des *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*. Chaque année, cette série du PIPCE présente des indicateurs pour le Canada, ainsi que les provinces et les territoires, en les plaçant dans un contexte international plus général.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est conçu en vue d'étoffer les données sur le Canada transmises annuellement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publication dans *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE (RSE)*. Les données supplémentaires, comparables au niveau international, fournies par l'*Indicateurs de l'éducation au Canada* complètent le rapport RSE et soutiennent la mission du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) d'« élaborer des stratégies, des plans et des programmes exhaustifs à long terme destinés à la collecte, à l'analyse et à la diffusion à l'échelle pancanadienne et internationale de statistiques pertinentes à ses politiques et comparables. »

Douze indicateurs sont inclus dans l'*Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*. Les onze premiers indicateurs présentent de l'information sur : le niveau de scolarité (Indicateur A1) ; les taux d'obtention de diplômes au niveau secondaire (A2) ; les résultats sur le marché du travail (A3); les ressources financières investies dans l'éducation (B1, B2 et B3) ; les étudiants internationaux (C1) ; les transitions vers le marché du travail (C2) ; et l'organisation de l'environnement pédagogique aux niveaux élémentaire et secondaire (D1, D2 et D3). Un douzième indicateur (E1) ajoute une sélection des sujets liés à une évaluation récente de compétence de la population adulte en littératie et en numératie.

Faits saillants, des courts textes analytiques avec des graphiques, et des tableaux de données sont inclus pour chaque indicateur. Les définitions, catégories et méthodes utilisées pour ce rapport étant alignées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) afin de produire des statistiques normalisées et comparables, les chiffres dans le rapport peuvent différer légèrement des chiffres similaires que produisent les provinces et les territoires. La rubrique **Notes aux lecteurs** du rapport comprend des explications et les descriptions des catégories pertinentes de la CITE, et décrit comment les données de Statistique Canada sont harmonisées avec ce système international.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est publié par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) dans le cadre de la vaste initiative que constitue le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Les nombreuses personnes qui sont intervenues dans la production et la révision du rapport sont nommées dans la section **Comités et organismes**.

Table des matières

Avant-propos	3
Acronymes et abréviations	9
Introduction	11
Faits saillants	13
Notes aux lecteurs	18
Chapitre A	
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage	24
A1 Niveau de scolarité de la population adulte	24
Contexte	24
Observations	25
Graphique A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2016	25
Graphique A.1.2 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2016	26
Graphique A.1.3 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans d'un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court et baccalauréat, maîtrise ou doctorat ou équivalent, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2016	27
Graphique A.1.4 Distribution de la population âgée de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2016	28
Graphique A.1.6.2 Tendances du niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 34 ans: taux de croissance annuel du plus haut niveau de scolarité atteint entre 2005 et 2016, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires	29
Définitions, sources et méthodologie	30
Tableaux A1	31
Tableau A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016	31
Tableau A.1.2 Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016	32
Tableau A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016	33
Tableau A.1.4 Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010 et 2016	34
A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	35
Contexte	35
Observations	36
Graphique A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon le sexe, OCDE et certains pays, provinces et territoires, 2015	36
Graphique A.2.2 Évolution des taux d'obtention d'un premier diplôme du deuxième cycle du secondaire, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2015	37

Graphique A.2.3	Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015	38
Définitions, sources et méthodologie		39
Tableaux A2		41
Tableau A.2.1	Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2015	41
Tableau A.2.2	Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans ² , selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015	41
A3 Résultats sur le marché du travail		42
Contexte		42
Observations		43
Graphique A.3.1	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2016	43
Graphique A.3.2	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2016	44
Graphique A.3.3	Taux d'emploi, population âgée de 25 à 34 ans et 55 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2005 et 2016	45
Définitions, sources et méthodologie		46
Tableaux A3		47
Tableau A.3.1	Taux d'emploi, de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016	47
Tableau A.3.2	Évolution du taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010 et 2016	48
Tableau A.3.3.1	Évolution du taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2016	49
Tableau A.3.3.2	Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2016	50
Tableau A.3.3.3	Évolution du taux d'emploi de la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2016	51
Chapitre B		52
Les ressources financières investies dans l'éducation		52
B1 Dépenses par élève/étudiant		52
Contexte		52
Observations		53
Graphique B.1.1	Dépenses annuelles (dollars US) des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2014-2015	53
Définitions, sources et méthodologie		54
Tableaux B1		56
Tableau B.1.1.1	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2014/2015	56
Tableau B.1.1.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014/2015	56
Tableau B.1.2.1	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2014/2015	57
Tableau B.1.2.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014/2015	57

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	58
Contexte	58
Observations	58
Graphique B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2014	58
Définitions, sources et méthodologie	59
Tableaux B2	60
Tableau B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014	60
B3 Répartition des dépenses en éducation	61
Contexte	61
Observations	62
Graphique B.3.1 Pourcentage des dépenses totales attribué aux dépenses de fonctionnement selon les niveaux d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2014	62
Graphique B.3.2 Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, selon les niveaux d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2014	63
Graphique B.3.3 Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel enseignant, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2014	64
Graphique B.3.4 Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, pour les établissements d'enseignement postsecondaire, OCDE et les pays du G7, 2014	65
Définitions, sources et méthodologie	65
Tableaux B3	67
Tableau B.3.1 Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014	67
Chapitre C	
Accès à l'éducation, participation et progression	69
C1 Étudiants internationaux	69
Contexte	69
Observations	70
Graphique C.1.1 Nombre d'étudiants internationaux au niveau d'enseignement tertiaire, par province, 2015	70
Graphique C.1.2 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2015	71
Graphique C.1.3a Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada et provinces, 2015	72
Graphique C.1.3b Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, OCDE, les pays du G7, et Australie, 2015	73
Graphique C.1.4 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2015	74
Définitions, sources et méthodologie	74
Tableaux C1	76
Tableau C.1.1 Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, OCDE, Canada et provinces, 2015	76
Tableau C.1.2 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2015	77
C2 Transitions au marché du travail	78
Contexte	78
Observations	79

Graphique C.2.1	Portrait des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon leur groupe d'âge, leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2017	79
Graphique C.2.2.1	Répartition des jeunes âgés de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada et provinces, 2017	80
Graphique C.2.2.2	Répartition des jeunes âgés de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada et provinces, 2017	81
Graphique C.2.2.3	Répartition des jeunes âgés de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada et provinces, 2017	82
Graphique C.2.3	Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), OCDE et les pays du G7, 2017	83
Graphique C.2.5.1	Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), selon le sexe, OCDE, Canada et provinces, 2017	84
Graphique C.2.6	Proportion des femmes et des hommes âgés de 15 à 29 ans et qui sont aux études occupant un emploi, OCDE, Canada et provinces, 2017	85

Définitions, sources et méthodologie **86**

Tableaux C2 **87**

Tableau C.2.1	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017	87
Tableau C.2.2	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017	89
Tableau C.2.3	Pourcentage de la population âgée de 25 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017	91
Tableau C.2.4	Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2017	93

Chapitre D **97**

Environnement pédagogique et organisation scolaire **97**

D1 Temps d'instruction **97**

Contexte **97**

Observations **98**

Graphique D.1.1	Nombre cumulatif d'heures d'instruction prévues dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés, provinces et territoires, 2016-2017	98
-----------------	---	----

Définitions, sources et méthodologie **99**

Tableaux D1 **101**

Tableau D.1.1	Temps d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016-2017	101
---------------	--	-----

D2 Salaires des enseignants **102**

Contexte **102**

Observations **103**

Graphique D.2.1	Salaires statutaires annuels des enseignants à temps plein aux niveaux primaire, premier et deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2014-2015	103
Graphique D.2.2	Salaires statutaires annuels des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars US, OCDE et les pays sélectionnés, provinces et territoires, 2014-2015	105

Définitions, sources et méthodologie **106**

Tableaux D2 **107**

Tableau D.2.1	Salaires statutaires annuels des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2014-2015	107
Tableau D.2.2	Salaires statutaires annuels des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014-2015	108
Tableau D.2.2	Salaires statutaires annuels des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014-2015	109

D3 Temps de travail des enseignants	110
Contexte	110
Observations	111
Graphique D.3.1 Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada et provinces, 2014-2015	111
Graphique D.3.2 Temps d'enseignement net, selon le niveau d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés et provinces, 2014-2015	112
Graphique D.3.3 Temps d'enseignement comme pourcentage du temps total de travail à l'école, OCDE, Canada et provinces, 2014-2015	113
Définitions, sources et méthodologie	114
Tableaux D3	115
Tableau D.3.1 Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2013-2014	115
<hr/>	
Chapitre E	
Participation à une éducation formelle ou non formelle	116
<hr/>	
E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)	116
Contexte	116
Observations	117
Graphique E.1.1 Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le sexe, OCDE et les pays sélectionnés, 2012/2015	117
Graphique E.1.2 Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015	118
Graphique E.1.3 Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, 2012	119
Graphique E.1.3.1 Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le type d'éducation, Canada, provinces et territoires, 2012	120
Graphique E.1.4 Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans dont le ménage comprend de jeunes enfants, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015	121
Graphique E.1.4.1 Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans dont le ménage comprend de jeunes enfants, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015	122
Graphique E.1.5 Obstacles à la participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, Canada, provinces et territoires, 2012	123
Graphique E.1.5.1 Obstacles à la participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, OCDE et les pays du G7, 2012/2015	124
Définitions, sources et méthodologie	125
Tableaux E1	126
Tableau E.1.1 Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon sexe et par pays, 2012/2015	126
Tableau E.1.2 Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015	126
Tableau E.1.3 Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2012	127
Tableau E.1.4 Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans dont le ménage comprend de jeunes enfants, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015	128
Tableau E.1.5 Obstacles à la participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015	129
<hr/>	
Comités et organismes	130
<hr/>	

Acronymes et abréviations

AANC	– Affaires autochtones et du Nord Canada
ACPAU	– Association canadienne du personnel administratif universitaire
AUS	– Australie
AUT	– Autriche
BEL	– Flandre (Belgique)
Cégep	– Collège d'enseignement général et professionnel
CHL	– Chili
CMEC	– Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
CITE	– Classification internationale type de l'éducation
CSCE	– Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation
CZE	– Rép. Tchèque
DEG	– Diplôme d'éducation générale
DEU	– Allemagne
DNK	– Danemark
EASEF	– Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation
EDTR	– Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
EDGFE	– Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation
EEPS	– Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire
END	– Enquête nationale auprès des diplômés
ENG	– Angleterre (RU)
EPA	– Enquête sur la population active
ESIFC	– Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires
ESP	– Espagne
EST	– Estonie
FIN	– Finlande
FINCOL	– Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle
FRA	– France
GBR	– Angleterre (RU)
GBR-NIR	– Irlande du Nord (RU)
GRC	– Grèce
IDN-JAK	– Djakarta (Indonésie)
IFUC	– Enquête sur l'information financière des universités et collèges
INES	– Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement
IRL	– Irlande
ISR	– Israël
ITA	– Italie
JPN	– Japon
KOR	– Corée

LTU – Lituanie

NEET – ni en emploi, ni aux études (ou en formation)

NLD – Pays-Bas

NOR – Norvège

NZL – Nouvelle-Zélande

OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OIT – Organisation internationale du travail

PEICA – Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes

PIB – Produit intérieur brut

PIPCE – Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

PISA – Programme international pour le suivi des acquis des élèves

POL – Pologne

PPA – Parité de pouvoir d'achat

R-D – Recherche et développement

RP-ET – résolution de problèmes dans des environnements technologiques

RSE – Regards sur l'éducation

RUS – Féd. De Russie

SGP – Singapour

SIEP – Système d'information sur les étudiants postsecondaires

SVK – Rép. Slovaque

SVN – Slovénie

SWE – Suède

TIC – technologies de l'information et des communications

TUR – Turquie

UKM – Royaume-Uni

UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UOE – Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat

USA – États-Unis

Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Le présent rapport, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2017*, place dans un contexte international certains aspects des systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada. Cette série d'indicateurs est alignée sur les définitions et les méthodologies utilisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces indicateurs comparables au niveau international, fournissent les données statistiques portant sur ces thèmes clés:

Le chapitre A, Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur le taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires et sur les relations entre le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail.

Le chapitre B, Les ressources financières investies dans l'éducation, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation tant en terme des dépenses par élève/étudiant qu'en relation à l'ensemble des ressources mesurées par le PIB. Les parts relatives des dépenses courantes et des dépenses en capital sont également décrites.

Le chapitre C, Accès à l'éducation, participation et progression, examine l'étendue des effectifs en mobilité internationale dans les programmes universitaires et collégiaux au Canada et l'évolution de ceux-ci au fil du temps. Certains aspects de la transition de l'éducation à la population active sont examinés, incluant la situation des jeunes adultes qui ne sont ni scolarisés ni en emploi.

Le chapitre D, Environnement pédagogique et organisation scolaire, fait rapport sur le temps d'instruction en classe pour les élèves selon les directives publiques. Il présente également des données sur l'environnement de travail des enseignants au niveau primaire et secondaire : le temps d'enseignement (tel que mandaté) dans le contexte du temps de travail total et les salaires des enseignants.

Le chapitre E, Participation à une éducation formelle ou non formelle, tire ses données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), une enquête évaluant les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes chez les adultes de 16 à 65 ans. Ce chapitre porte sur la participation des adultes de 25 à 64 ans à une éducation formelle ou non formelle.

Indicateurs internationaux

Le Canada participe au programme Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement (INES) de l'OCDE depuis l'instauration de ce projet en 1988. Les INES comprennent une série d'indicateurs qui permettent des comparaisons des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation*.

La publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* a été conçue pour élargir la participation du Canada aux INES et brosser un plus vaste tableau statistique du Canada en fournissant des statistiques comparables sur les systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada. Ce produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est un rapport complémentaire à celui de l'OCDE : *Regards sur l'éducation*, qui présente des données complètes pour tous les pays membres de l'OCDE, y compris le Canada¹.

1. La version de 2017 de *Regards sur l'éducation : Indicateurs de l'OCDE*, qui présente les dernières statistiques pour les divers pays membres de l'OCDE, peut être consultée gratuitement dans le site Web de l'OCDE : www.oecd.org.

Les indicateurs présentés dans cette édition de 2017 sont alignés sur certains indicateurs du rapport de 2017 de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence pour les politiques et de la disponibilité des données pour le Canada, les provinces, et les territoires.

Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires. Les données pour le Canada, les provinces et les territoires sont présentées parallèlement aux dernières moyennes de l'OCDE.

Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Pour plus d'information au sujet du PIPCE et sa ligne complète de produits, prière de consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca ainsi que le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse www.cmec.ca.

Faits saillants

Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

- Au Canada, la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans ayant terminé un diplôme d'enseignement tertiaire (un diplôme d'études collégiales ou un diplôme universitaire) est passé de 46 % en 2005 à 57 % en 2016 — le taux le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Parallèlement, la proportion de Canadiens sans diplôme d'études secondaires (« inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ») a diminué, passant de 15 % en 2005 à 9 % en 2016. Des changements similaires ont été observés dans les provinces et territoires.
- En 2016, le quart (26 %) des Canadiens de 25 à 64 ans avait terminé un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court, une proportion qui est de loin supérieure à la moyenne de 8 % déclarée par les pays de l'OCDE.
- La moyenne du Canada pour l'achèvement d'études universitaires chez les personnes âgées de 25 à 64 ans s'établissait à 31 %, une proportion juste au-dessus de celle des pays de l'OCDE qui était de 29 %. Au Canada, un grade universitaire comprend le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat ainsi que leurs équivalents.
- Au niveau postsecondaire non tertiaire, qui porte sur les domaines habituellement à prédominance masculine comme les métiers, la proportion des hommes (14 %) ayant atteint ce niveau de scolarité était le double de celle des femmes (7 %). L'inverse se produit aux niveaux collégial et universitaire, où l'écart est plus prononcé au niveau collégial (29 % des femmes ayant atteint ce niveau, contre 22 % pour les hommes) qu'au niveau universitaire (33 % des femmes contre 28 % pour les hommes).
- En 2016, 93 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparativement à 86 % chez ceux de 55 à 64 ans, ce qui reflète un changement en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au fil du temps. On constatait relativement peu de différences entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires. En effet, en 2016, ces proportions variaient entre 92 % et 95 % pour toutes les provinces.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- En 2015, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires au Canada était de 87 %. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux individuels d'obtention de diplôme supérieurs à 80 % et la moyenne des pays de l'OCDE était de 86 %. Au sein de l'OCDE, ce sont la Finlande et le Japon qui ont obtenu le taux d'obtention de diplôme le plus élevé, soit 99 % et 98 % respectivement. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspond à la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie. .
- Au Canada, les diplômés âgés de moins de 25 ans représentaient 93 % de tous les diplômés en 2015, comparativement à 80 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans toutes les provinces et tous les territoires, ainsi que dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 91 % chez les femmes et de 84 % chez les hommes.

- Au Canada, en 2015, l'achèvement réussi d'un diplôme de fin d'études secondaire dans les écoles publiques se situait à 77 %. Cet indicateur mesure l'achèvement réussi à l'intérieur de la période de temps typiquement requise de la cohorte des élèves de dixième année (3^e secondaire au Québec) en 2012-2013, une indication de l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics. La proportion d'élèves qui ont terminé leurs études dans le temps prévu variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 17 % au Nunavut à 84 % en Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et en Ontario.

A3 Résultats sur le marché du travail

- Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les perspectives d'emploi augmentent en fonction du niveau de scolarité. En 2016 au Canada, le taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans n'ayant pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires était de 58 %. Au Canada ainsi que dans les pays de l'OCDE en général, les taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans étaient les plus élevés en 2015 parmi les personnes ayant suivi un enseignement « tertiaire », c'est-à-dire celles qui avaient obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires.
- Dans la majorité des pays de l'OCDE en 2016, l'écart entre les taux d'emploi selon le sexe était moins prononcé chez les diplômés universitaires que chez ceux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Au Canada, on observait un écart de 12 points de pourcentage entre les taux d'emploi des hommes et celui des femmes dans le cas des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire : 77 % chez les hommes par rapport à 65 % chez les femmes. Parmi les diplômés universitaires et collégiaux, l'écart entre les sexes était moins prononcé et s'établissait à environ 6 points de pourcentage.
- Les taux d'emploi chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans qui ont un niveau de scolarité plus faible ont diminué. En 2016, 72 % des jeunes adultes ayant fait des études secondaires de deuxième cycle avaient un emploi, comparativement à 78 % en 2005. Ce constat ne s'applique pas aux jeunes adultes ayant fait des études tertiaires, leurs taux d'emploi pendant les deux périodes étant plus semblables.
- Au Canada, chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux d'emploi à tous les niveaux de scolarité était supérieur en 2016 qu'en 2005, ce qui indique que les membres de cette génération ont de plus en plus reporté la retraite et qu'ils continuent de travailler après 55 ans. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux d'emploi n'a pas changé pour ce groupe d'âge pendant cette même période.

Chapitre B : Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

- En 2014-2015, les dépenses par élève pour l'enseignement primaire/secondaire étaient plus ou moins du même ordre de grandeur pour le Canada, les autres pays du G7, et la moyenne des pays de l'OCDE.
- Les dépenses du Canada par étudiant, au niveau universitaire (25 601 US\$), étaient presque 55 % plus élevées que la moyenne des pays de l'OCDE (16 674 US\$), mais étaient semblables à celles du Royaume-Uni et des États-Unis.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- Affectant 6,0 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2014, le Canada a ainsi consacré une part de sa richesse à l'éducation qui était supérieure à celle de l'ensemble des pays de l'OCDE en général (une moyenne de 5,2 %). La part du PIB consacrée aux établissements d'enseignement variait d'une province ou d'un territoire à l'autre. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. La part du PIB allouée dépend en partie de la taille de la population d'âge scolaire et des inscriptions dans l'enseignement ainsi que de la richesse relative.
- Dans tous les pays du G7, y compris le Canada, et pour la moyenne des pays de l'OCDE, la part de la richesse nationale investie dans l'éducation a été plus importante pour l'enseignement primaire et secondaire que pour l'enseignement tertiaire en 2014.

B3 Répartition des dépenses en éducation

- En 2014, les dépenses de fonctionnement ont constitué la majeure partie des dépenses en éducation au Canada, dans les provinces et les territoires et dans l'ensemble des pays de l'OCDE pour tous les niveaux d'éducation. Au Canada, elles représentaient 93 % des dépenses aux niveaux primaire et secondaire, 95 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 91 % au niveau universitaire. Au niveau postsecondaire, les dépenses en capital étaient de 8 % au Canada, comparativement à 11 % pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- À tous les niveaux d'éducation, et dans toutes les provinces et territoires, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement en éducation. Au Canada, elles représentaient en moyenne 79 % des dépenses de fonctionnement aux niveaux primaire et secondaire, 66 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 67 % au niveau universitaire. Pour l'éducation postsecondaire, la moyenne Canadienne et la moyenne des pays de l'OCDE se situaient à 67 %.
- Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, la rémunération du personnel est largement dominée par la rémunération du personnel enseignant. D'autre part, les autres dépenses de fonctionnement (non reliées à la rémunération du personnel enseignant et non enseignant) sont plus élevées au niveau postsecondaire qu'aux niveaux primaire et secondaire.

Chapitre C : Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

- La majorité des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada l'étaient au niveau du baccalauréat ou l'équivalent et venaient d'Asie.
- Parmi les pays du G7, le Canada présentait une plus forte proportion d'étudiants internationaux que l'Allemagne et le Japon à tous les niveaux d'enseignement. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis affichaient des proportions plus semblables à celle observée au Canada, sauf que ces trois pays présentaient des proportions beaucoup plus élevées au niveau des études de doctorat, ainsi qu'au niveau de la maîtrise pour le Royaume-Uni.

C2 Transitions au marché du travail

- En 2017, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 85 %, était aux études. Pour les jeunes adultes de 20 à 24 ans, on observe un pourcentage semblable d'individus ayant effectué leur transition sur le marché du travail et occupant un emploi (44 %) à ceux étant toujours aux études (43 %). Quant aux jeunes âgés de 25 à 29 ans, la majorité d'entre eux, soit 71 %, n'était plus aux études et occupait un emploi.
- En 2017, pour les 15 à 29 ans, la moyenne canadienne de jeunes « NEET » variait peu entre les femmes (12 %) et les hommes (13 %). Par contre, lorsque l'on étudie séparément les chômeurs et les inactifs composant les jeunes « NEET », on observe que la proportion de femmes inactives (8 %) était supérieure à celle d'hommes inactifs (6 %) tandis que plus d'hommes (6 %) que de femmes (4 %) étaient au chômage. Cette tendance est observée dans toutes les provinces ainsi que dans la moyenne des pays de l'OCDE.
- Au Canada, en 2017, il y avait une plus grande proportion de femmes (21 %) que d'hommes (15 %) âgés de 15 à 29 ans qui travaillaient pendant leurs études. Cette tendance, présente dans toutes les provinces, est observée année après année.

Chapitre D : Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

- Au Canada en 2016-2017, le temps total cumulatif d'instruction prévu en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 8 311 heures en moyenne entre l'âge de 6 et 14 ans [incluant les niveaux d'éducation primaire (de 6 à 11 ans) et du premier cycle du secondaire (de 12 à 14 ans)]. À titre de comparaison, le temps total d'instruction prévu pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 7 765 heures, soit 545 heures de moins que le temps total d'instruction prévu en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2016-2017.
- Le temps total cumulatif d'instruction prévu pour les élèves de 6 à 14 ans variait entre les provinces et territoires, allant de 9 117 heures dans les Territoires du Nord-Ouest à 7 739 heures au Nouveau-Brunswick.

D2 Salaires des enseignants

- En 2014/2015, au Canada, les salaires des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires ne varient pas d'un niveau d'enseignement à l'autre, les enseignants recevant le même salaire indépendamment du fait qu'ils enseignent au niveau du primaire ou du premier ou du deuxième cycle du secondaire. Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'OCDE, les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter en fonction du niveau d'enseignement et après plus de dix années d'expérience.
- Le salaire moyen des enseignants canadiens du premier cycle du secondaire ayant un salaire à l'échelon maximum était le troisième plus élevé (65 621 \$US) parmi les pays du G7, après l'Allemagne (80 694 \$US) et les États-Unis (67 542 \$US). Au Canada, pour ce groupe particulier d'enseignants, les salaires dans les Territoires-du-Nord-Ouest (81 741 \$US), en Ontario (71 197 \$US), en Alberta (70 814 \$US), et à Terre-Neuve-et-Labrador (67 386 \$US) étaient plus élevés que la moyenne canadienne.
- Dans plus de la moitié des provinces et territoires du Canada, le salaire des enseignants des écoles publiques primaires et secondaires atteignait son maximum après 10 ans d'expérience, c'est-à-dire beaucoup plus tôt que pour leurs homologues des autres pays de l'OCDE.

D3 Temps de travail des enseignants

- Au Canada, les enseignants du primaire ont cumulé en moyenne 797 heures d'enseignement par année en 2014-2015, comparé à la moyenne de l'OCDE de 794 heures. Les chiffres variaient d'une province et d'un territoire à l'autre, allant de 700 heures au Nouveau-Brunswick à 905 heures en Alberta.
- Au Canada, le temps d'enseignement net a été de 742 heures au premier cycle de l'enseignement secondaire (habituellement de la 7^e à la 9^e année), et de 743 heures au deuxième cycle (habituellement de la 10^e à la 12^e année). Ces chiffres sont plus élevés que les moyennes de l'OCDE, soit 30 heures de plus au premier cycle de l'enseignement secondaire et 81 heures de plus au deuxième cycle.
- Le temps d'enseignement net en Finlande a été indiqué à titre de comparaison, en raison du niveau élevé que ce pays obtient aux évaluations scolaires internationales. Le temps d'enseignement net des enseignants en Finlande au primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire était inférieur à celui de tous les pays du G7 (677 et 592 heures), y compris le Canada.
- En moyenne au Canada, le temps d'enseignement a représenté environ 62 % du temps de travail total des enseignants. Cette proportion était semblable aux premier et deuxième cycles du secondaire (60 %), et tout juste un peu plus élevée au niveau primaire (65 %). Ce ratio et la tendance observée à chacun des différents niveaux d'enseignement étaient semblables à ceux de la moyenne des pays de l'OCDE.

Chapitre E : Participation à des activités formelles et/ou non formelles de formation

E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

- Parmi tous les pays de l'OCDE qui ont participé au PEICA, 50 % de tous les adultes en moyenne avaient reçu une éducation formelle ou non formelle pendant la période de 2012/2015. Le Canada a un taux de participation moyen de 58 %, ce qui est plus élevé que la moyenne de l'OCDE. Les taux de participation vont de plus de 60 % au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande, en Norvège et en Suède, jusqu'à moins de 30 % en Grèce, en Italie, à Jakarta (Indonésie), dans la Fédération de Russie et en Turquie.
- Le taux de participation est semblable pour les femmes (58 %) et les hommes (59 %) de 25 à 64 ans au Canada, ce qui est plus haut que les moyennes de l'OCDE (48% et 51%, respectivement).
- Les taux de participation à l'éducation formelle ou non formelle pour les hommes et les femmes étaient inférieurs à la moyenne canadienne (58 %) à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Nunavut. Cependant, dans la plupart des provinces et des territoires, les taux de participation pour les hommes et les femmes étaient supérieurs à la moyenne canadienne.
- Pour l'ensemble du Canada, les pays du G7 et de l'OCDE, l'obstacle à la participation à une éducation formelle ou non formelle le plus souvent cité par les adultes de 25 à 64 ans était le fait d'être trop occupé par le travail, ce qui représentait une variation allant de 23 % en France à 40 % en Italie.
- Au Canada, les adultes de 25 à 64 ans ont mentionné que la garde d'enfants ou les responsabilités familiales constituaient un obstacle à la participation à une éducation formelle ou non formelle. Ces taux étaient plus élevés au Québec (21 %) et en Colombie-Britannique (18 %), mais plus faibles à l'Île-du-Prince-Édouard (8 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (9 %) et au Yukon (9 %).

Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et indicateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette édition de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans le rapport *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2017		Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE	
A1	Niveau de scolarité de la population adulte	A1	Quel est le niveau de formation de la population adulte ?
A2	Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	A2	Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?
A3	Résultats sur le marché du travail	A5	Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?
B1	Dépenses par élève/étudiant	B1	Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?
B2	Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	B2	Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?
B3	Répartition des dépenses en éducation	B6	À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?
C1	Étudiants internationaux	C4	Qui étudie à l'étranger et où ?
C2	Transitions au marché du travail	C5	La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?
D1	Temps d'instruction	D1	Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?
D2	Salaires des enseignants	D3	Quel est le niveau de salaire des enseignants ?
D3	Temps de travail des enseignants	D4	Quel est le temps de travail des enseignants ?
E1	Participation à des activités formelles et/ou non formelles de formation	A4	Combien d'adultes participent à des activités de formation ?

Les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et leur description

Les indicateurs sont classés d'après les catégories de la CITE 2011. La norme de la CITE, élaborée et tenue à jour par l'Institut de statistique de l'UNESCO, sert de cadre pour déclarer les données à l'Organisation de coopération et de développement économiques¹. La CITE fournit donc un cadre et une méthodologie qui permettent de présenter l'information concernant différents programmes d'éducation nationaux au moyen d'un ensemble comparable d'indicateurs généraux.

1. 2015 est la première année où les données figurant dans la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* ont été catégorisées d'après la CITE-2011, soit la classification de 2011. Dans les éditions précédentes, les données ont été catégorisées d'après la CITE 1997.

Le tableau suivant fournit une brève description de chaque niveau d'éducation².

Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2011	Description
Enseignement préprimaire CITE 0	Le niveau 0 de la CITE regroupe les programmes de la petite enfance qui possèdent une composante éducative volontaire. Ces programmes ont pour but de développer les aptitudes sociales et émotionnelles nécessaires pour participer à la vie scolaire et sociale. Ils développent également certaines des aptitudes nécessaires au parcours scolaire et préparent les enfants à l'enseignement primaire. Les programmes de niveau 0 de la CITE ciblent les enfants dont l'âge est inférieur à celui d'entrée dans le niveau 1 de la CITE. Il existe deux catégories de programmes de niveau 0 de la CITE: le développement éducatif de la petite enfance et l'enseignement préprimaire. Le premier se caractérise par un contenu éducatif développé pour des enfants plus jeunes (0 à 2 ans) alors que la seconde est prévue pour des enfants ayant entre 3 ans et l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire.
Enseignement primaire CITE 1	Conçu pour donner une base solide enseignement en lecture, en écriture et en calcul, et pour inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée typique: 6 ans.
Enseignement secondaire, premier cycle CITE 2	Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire et sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Enseignement secondaire, deuxième cycle CITE 3	L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont généralement âgés de 15 ou 16 ans.
Enseignement postsecondaire non tertiaire CITE 4	D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins claire. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement tertiaire. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.
Enseignement supérieur de cycle court CITE 5	Les programmes du niveau 5 de la CITE, ou « enseignement supérieur de cycle court », sont conçus principalement pour enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences professionnelles. Habituellement, ils sont fondés sur la pratique, professionnellement spécifiques et ils préparent les étudiants à entrer sur le marché du travail. Toutefois, ces programmes peuvent aussi représenter une passerelle vers d'autres programmes de l'enseignement supérieur. Sont également classés au niveau 5 de la CITE les programmes académiques de l'enseignement supérieur dont le niveau se situe en dessous des programmes de niveau licence ou équivalent. De façon générale, les programmes du niveau 5 de la CITE durent au minimum deux ans et au maximum trois ans, mais il y a des exceptions. Concernant les systèmes éducatifs avec des programmes modulaires où les certifications sont accordées sur la base du cumul des crédits, une durée et une intensité comparables sont exigées.
Niveau licence (baccalauréat) ou équivalent CITE 6	Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces cursus représente au moins 3 années (mais plus souvent 4 années ou plus) d'études à temps plein. Ces programmes sont traditionnellement offerts dans des établissements universitaires et peuvent aussi être offerts dans certains collèges.

2. Voir le « Guide du lecteur » dans *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques et disponible sur le site Web de l'OCDE : www.oecd.org; et le Guide opérationnel CITE 2011 disponible sur le site web : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture unesdoc.unesco.org/images/0024/002429/242957f.pdf.

Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2011	Description
Niveau master (maîtrise) ou équivalent CITE 7	Les programmes du niveau 7 de la CITE, ou « niveau master ou équivalent », sont souvent destinés à enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences académiques et/ou professionnelles conduisant à un deuxième diplôme ou une certification équivalente. Les programmes de ce niveau peuvent avoir une composante importante de recherche mais ils ne conduisent pas encore à l'obtention d'une certification de doctorat.
Niveau doctorat ou équivalent CITE 8	Ces cursus mènent directement à l'octroi d'un titre sanctionnant la recherche de haut niveau, par exemple un <i>Ph.D.</i> Dans la plupart des pays, la durée théorique de ces programmes est de 3 ans, à temps plein (pour une durée totale cumulée d'au moins 7 ans en équivalent temps plein au niveau tertiaire), bien que la durée d'inscription dans le programme soit généralement plus longue. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

Correspondance avec la CITE

Ce rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011) pour classer les programmes éducatifs et les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité). Nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	EPA (niveau de scolarité)
CITE 0/1	• 8 ^e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	• 9 ^e à 10 ^e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1 ^{re} année du secondaire) • 11 ^e à 13 ^e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2 ^e à 4 ^e année du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	• 11 ^e à 13 ^e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2 ^e à 4 ^e année du secondaire) (avec diplôme) • Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	• Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5	• Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. • Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 6	• Baccalauréat
CITE 7/8	• Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat
Note : Les indicateurs suivants tirent leurs données de l'EPA : A1, Niveau de scolarité de la population adulte; A3, Résultats sur le marché du travail; et C2, Transitions au marché du travail.	

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	Inscription dans le SIEP (type de programme et sanction d'études décernée)
CITE 5	<ul style="list-style-type: none"> Programme de formation technique ou professionnelle (diplôme) Programme de post-formation technique ou professionnelle (certificat, diplôme, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 6	<ul style="list-style-type: none"> Programme de premier cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, grades associés, autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme postérieur au baccalauréat, excluant les études supérieures (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme préparatoire aux études supérieures de deuxième cycle (autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 7	<ul style="list-style-type: none"> Programme préparatoire aux études supérieures de troisième cycle Programme de résidence dans le domaine de la santé (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme d'études supérieures - deuxième cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 8	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'études supérieures – troisième cycle (diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts) Programme d'études supérieures post troisième cycle (diplôme)
<p>Notes : L'information sur les effectifs utilisée pour l'indicateur C1, Étudiants internationaux, est tirée du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de 2010-2011. L'indicateur B1, Dépenses par élève/étudiant, utilise plusieurs sources de données dont le SIEP.</p>	

Niveaux d'enseignement déterminés en fonction des établissements ou des programmes

Historiquement, les programmes menant à un grade (catégorie CITE 6 ou supérieure) étaient principalement offerts par les universités. Toutefois, les programmes menant à un grade sont de plus en plus offerts par les collèges communautaires, les collèges universitaires et les instituts de technologie. Dans le document, les références aux programmes « universitaires » ou menant à un grade visent tous les programmes de la catégorie CITE 6 ou supérieure qui sont offerts par les universités et les collèges. En revanche, les programmes « collégiaux » font référence aux programmes de la catégorie CITE 5 qui étaient traditionnellement offerts par les collèges et ceux-ci représentent toujours la plus grande partie des programmes offerts par les collèges.

L'exception par rapport à cette terminologie a trait aux indicateurs dans le chapitre B du rapport. Le chapitre B fait état des données financières qui sont recueillies auprès des collèges et des universités. Par conséquent, lorsqu'on fait référence aux données des collèges dans le chapitre B, celles-ci comprennent toutes les données sur les programmes offerts par les collèges puisqu'il est impossible de séparer les données financières directement liées aux programmes de la catégorie CITE 6 ou supérieure des données financières directement liées aux programmes de la catégorie CITE 5.

Dans la CITE, les études « tertiaires » englobent la grande majorité des programmes universitaires ainsi que les programmes menant à un diplôme (2 ans et plus) ou à un grade offerts par les collèges.

Moyennes de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de l'OCDE 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*:

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Pays membres de l'OCDE

En 2017, les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée (du Sud), le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Pour les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site Web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Comparaisons avec les pays du G7 et certains autres pays

Cette édition de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* présente des données des pays du G7 et les compare à celles du Canada, le cas échéant. Les autres pays du G7 sont les États-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni. Dans certains cas, des données de pays non membres du G7 sont présentées lorsque cela a été jugé approprié en raison d'un sujet particulier comme, par exemple, l'Australie et les effets liés à l'immigration. Les données pour la comparaison ont été tirées du site web de l'OCDE au cours de la semaine de diffusion de la publication 2017 de *Regards sur l'éducation*.

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent par eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes sous-jacentes aux observations et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2017 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2017 de *Regards sur l'éducation de l'OCDE* et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans *Regards sur l'éducation (RSE)*, il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais par des révisions apportées aux données initialement fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) pour la production de RSE.

Il est préférable d'éviter de comparer, pour un indicateur donné, les résultats présentés dans ce rapport avec ceux présentés dans celui des éditions précédentes, puisque certains ajustements méthodologiques mineurs pourraient avoir été effectués, ou parce que certaines données utilisées dans le calcul des indicateurs pourraient avoir été révisées.

L'OCDE et d'autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à satisfaire les besoins relatifs à la collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établi avec la CITE. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter la publication RSE à partir du site Web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Chapitre A

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1

Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur présente un profil du niveau de scolarité de la population adulte âgée de 25 à 64 ans, c'est-à-dire le pourcentage de la population qui a complété avec succès un certain niveau d'éducation. Pour cet indicateur international, le niveau de scolarité correspond au niveau de formation le plus élevé atteint selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹. Comme tous les indicateurs qui suivent sont basés sur le niveau de scolarité atteint selon cette classification internationale, ce premier indicateur, A1, donne le ton en traçant un portrait de la situation au Canada, et jette un coup d'œil rapide sur le niveau de scolarité selon le sexe afin d'identifier les différences. Les renseignements sur les différences intergénérationnelles reflètent les changements dans le niveau de scolarité au fil du temps. Les tendances mondiales sont également présentées. Ce portrait du niveau de scolarité place le Canada, les provinces et les territoires dans un contexte international.

L'éducation fournit à chacun les outils nécessaires pour participer à la vie économique et sociale. Elle est essentielle au bien-être économique et social d'un pays. Comme une large proportion de la population de 25 à 64 ans a terminé ses études, cet indicateur nous renseigne sur les capacités et les connaissances de ce segment de la population qui constitue le groupe le plus important de la population active sur le marché du travail. Dans l'ensemble, le niveau de scolarité de toutes les personnes dans la population en âge de travailler influence la compétitivité des économies et la prospérité des sociétés. Sa variation dans le temps reflète des écarts dans l'accès à l'éducation et indique l'évolution des connaissances de la population en âge de travailler.

La distribution de la population selon le niveau de scolarité atteint au Canada ne représente pas nécessairement le résultat des systèmes éducatifs des provinces et territoires, car plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte; notons par exemple, les différences au niveau du marché de l'emploi et de la situation économique, l'importance relative des migrations internationales et interprovinciales et la mobilité des étudiants et des travailleurs.

1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les « Notes aux lecteurs ».

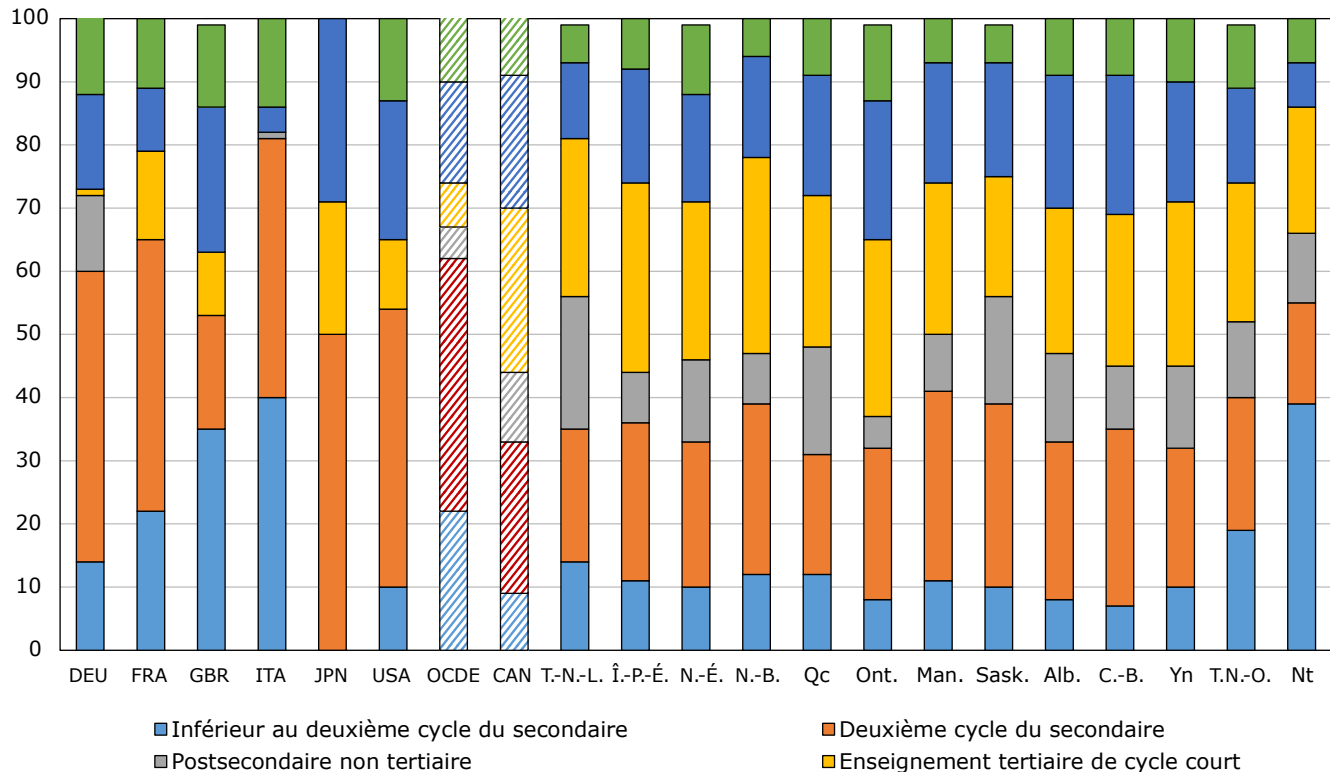
Observations

Niveau de scolarité de la population canadienne

Graphique A.1.1

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2016

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau A.1.1, et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- Près de six Canadiens sur dix (57 %) avaient atteint un niveau de scolarité tertiaire (collège ou université) en 2016. Parmi les pays du G7, le Canada était celui dont la plus grande part de la population détenait un niveau de scolarité tertiaire. Pour les autres pays, ce taux s'échelonnait de 18 % en Italie à 50 % au Japon.
- Un quart (26 %) des Canadiens ont terminé des études collégiales. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada détenait la plus grande part de la population ayant atteint un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court (collège).
- La proportion de Canadiens dont le plus haut niveau de scolarité atteint est l'université est similaire à celle de la plupart des autres pays du G7, soit 31 %.
- Onze pourcent des Canadiens ont atteint un niveau correspondant aux « études postsecondaires non tertiaires », qui comprend les certificats ou diplômes d'écoles de formation professionnelle ou de programmes d'apprentissage². Au sein du G7, il ne s'agit pas d'un niveau de scolarité courant. L'Allemagne est le seul autre pays où une proportion substantielle de la population (12 %) avait atteint un niveau de scolarité maximal d'une qualification postsecondaire non tertiaire similaire à celle du Canada.

2. Pour obtenir plus d'information sur les catégories de niveau de scolarité de l'Enquête sur la population active (EPA) et sur la classification internationale, veuillez consulter la section « Correspondance avec la CITE » dans les « Notes aux lecteurs » au début de ce rapport.

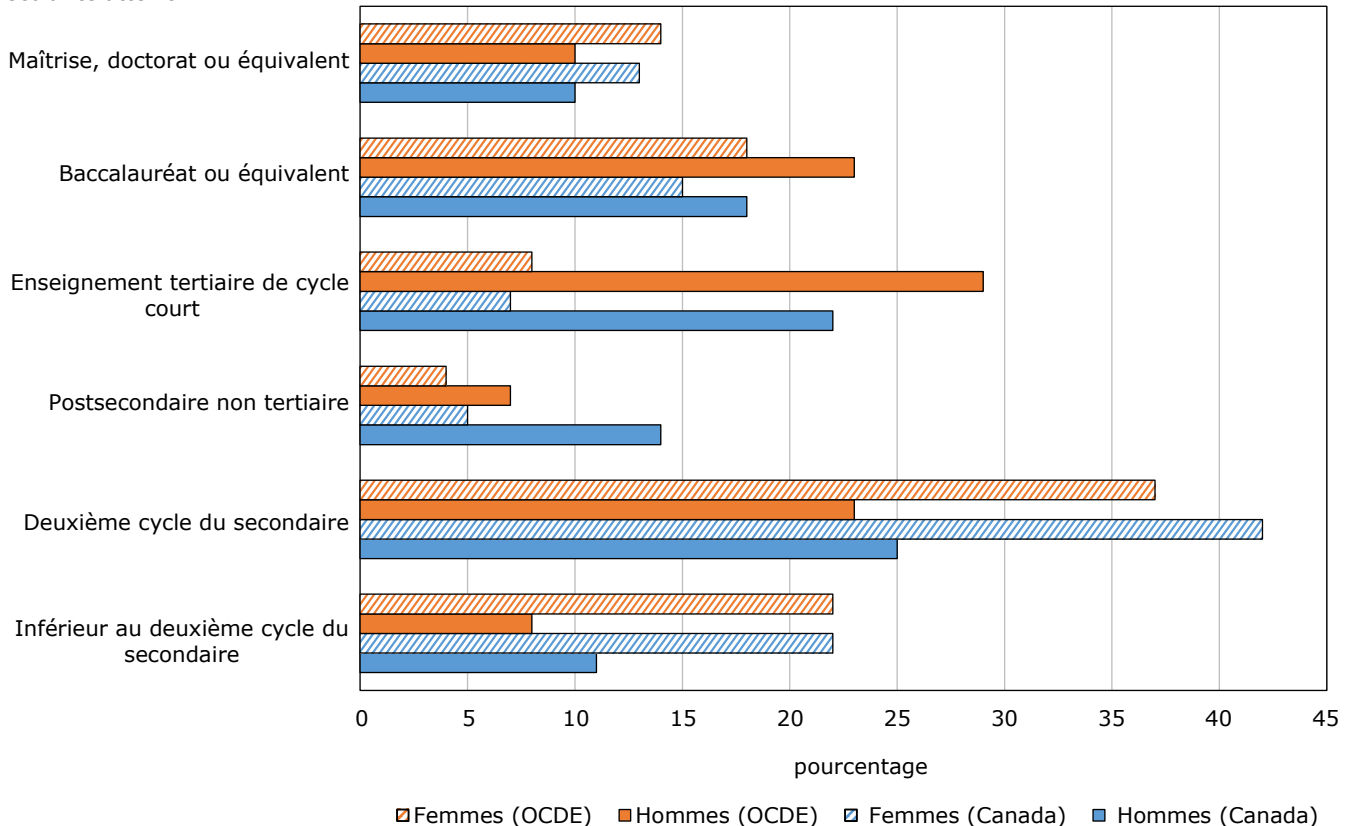
- Près d'un Canadien sur dix (9 %) n'a pas fini ses études secondaires (enseignement secondaire, deuxième cycle). Parmi les pays du G7, le Canada se compare aux États-Unis (10 %) et à l'Allemagne (14 %), mais reste nettement plus bas que le Royaume-Uni (20 %), la France (22 %) et l'Italie (40 %).

Différences entre les sexes, Canada et OCDE

Graphique A.1.2

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2016

le plus haut niveau de scolarité atteint



Sources : Tableau A.1.1 et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

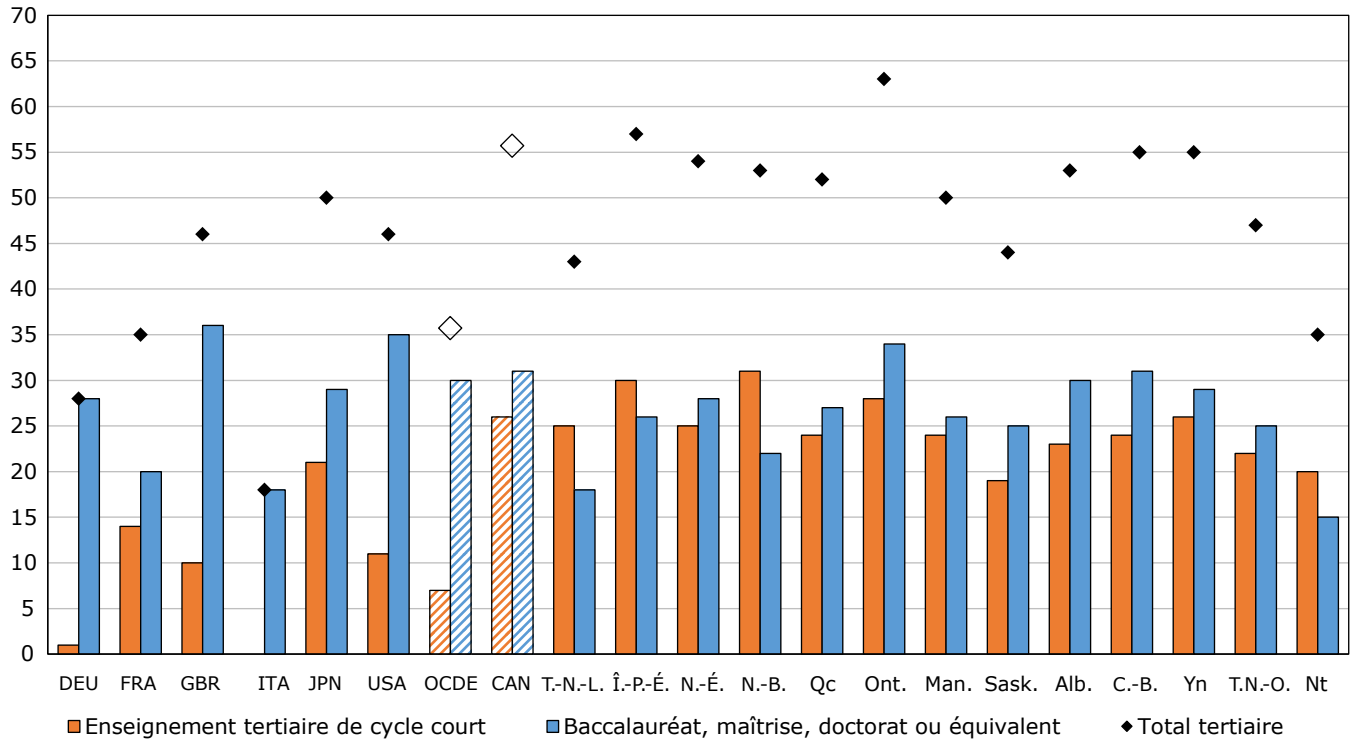
- Jusqu'à la fin du secondaire, les hommes et les femmes ont des niveaux de scolarité équivalents (enseignement secondaire, deuxième cycle). Des différences plus grandes apparaissent au postsecondaire.
- Au niveau postsecondaire non tertiaire, qui porte sur les domaines habituellement à prédominance masculine comme les métiers, la proportion des hommes (14 %) était le double de celle des femmes (7 %). L'inverse se produit aux niveaux collégial et universitaire, où l'écart est plus prononcé au niveau collégial (29 % des femmes ayant atteint ce niveau, contre 22 % des hommes) qu'au niveau universitaire (33 % des femmes contre 28 % des hommes).

Niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.3

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans d'un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court et baccalauréat, maîtrise ou doctorat ou équivalent, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2016

pourcentage



Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Sources : Tableau A.1.1, Tableau A.1.3. et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

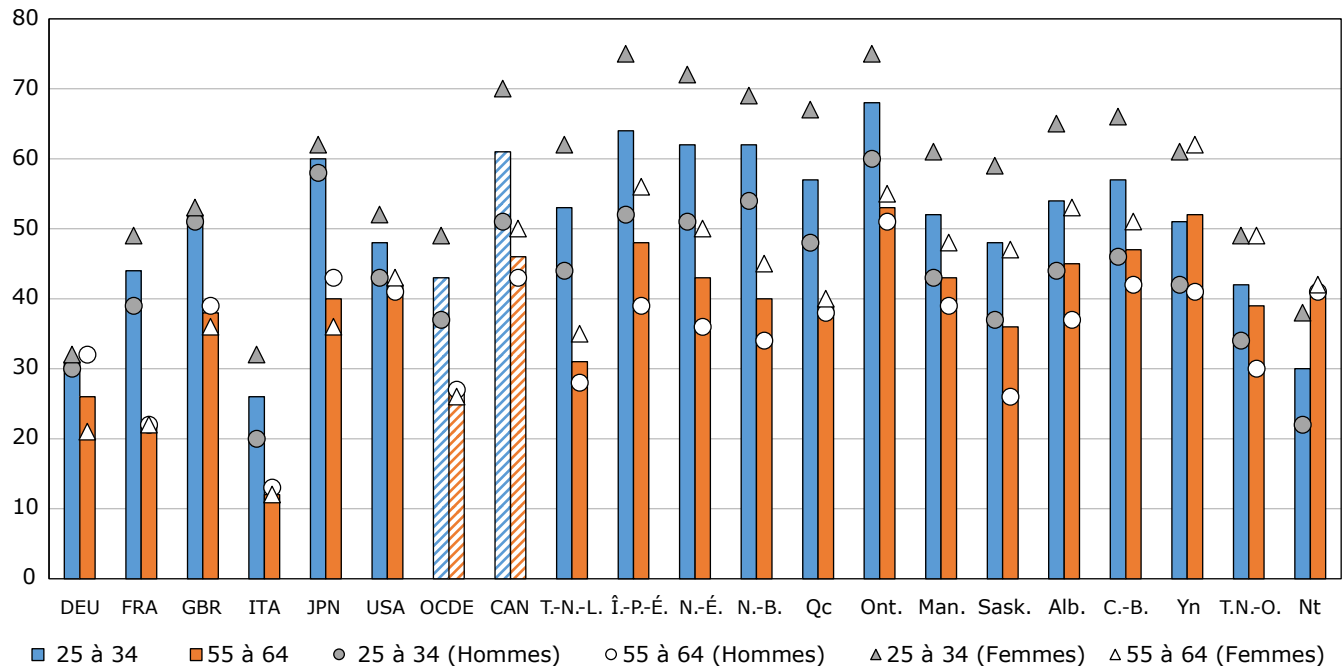
- Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 8 % des adultes âgés de 25 à 64 ans avaient achevé avec succès des études collégiales en 2016, soit bien moins qu'au Canada où 26 % de la population ont atteint ce niveau, reflétant l'importance du secteur collégial du pays.
- La moyenne de l'OCDE pour l'université (baccalauréat, maîtrise, doctorat ou équivalent) était de 29 %, juste en dessous du taux canadien (31 %).
- Au Canada, la proportion des personnes détenant un niveau de scolarité universitaire allait de 15 % au Nunavut à 34 % en Ontario et au niveau collégial, de 19 % en Saskatchewan, à 31 % au Nouveau-Brunswick. L'ensemble des provinces et des territoires du Canada affichent de fortes proportions dans ces niveaux de scolarité.

Différences intergénérationnelles et niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.4

Distribution de la population âgée de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2016

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau A.1.3. et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE; le site Web d'OECD stat stats.oecd.org.

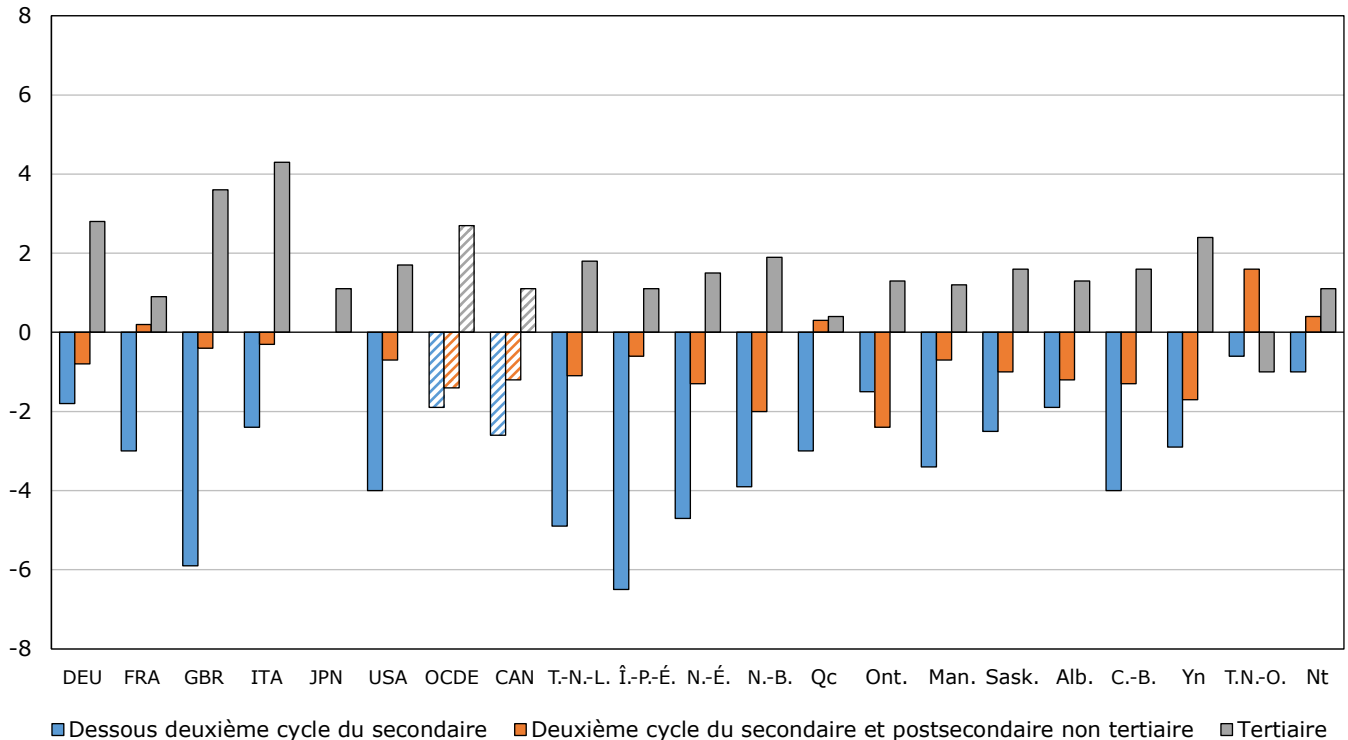
- Mis à part le Yukon et le Nunavut, le niveau de scolarité de la population plus jeune est plus élevé que celui de la population plus âgée au Canada et dans l'ensemble des pays de l'OCDE. De plus, le niveau de scolarité tertiaire chez les générations plus jeunes et plus âgées du Canada est plus élevé que la moyenne de l'OCDE.
- C'est à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick que l'on observe le plus grand écart dans le taux de scolarité tertiaire entre les plus jeunes et les plus âgés, soit 22 points de pourcentage en faveur du groupe plus jeune. Le plus faible écart se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest, où les jeunes ne dépassent leurs aînés que de trois points de pourcentage.
- Comme pour les années précédentes, les femmes au Canada ont généralement atteint un niveau de scolarité plus élevé que les hommes en 2016. Cette tendance était plus marquée parmi les plus jeunes que parmi les plus âgés. Cette tendance a également été observée chez les jeunes adultes de tous les autres pays du G7.

Tendances des niveaux de scolarité

Graphique A.1.6.2

Tendances du niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 34 ans: taux de croissance annuel du plus haut niveau de scolarité atteint entre 2005 et 2016, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires

pourcentage



Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Les données concernant les diplômés du deuxième cycle du secondaire en Royaume-Uni incluent la réussite d'un volume et d'un niveau suffisant de programmes qui seraient classés individuellement dans la catégorie réussite d'une formation intermédiaire du deuxième cycle du secondaire.

Sources : Tableau A.1.4. et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- En général, le taux de croissance annuel du niveau de scolarité le plus élevé atteint entre 2005 et 2016 par les adultes âgés de 25 à 34 ans a augmenté dans tous les pays du G7 (y compris dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada).
- Parmi les pays du G7, le taux de croissance annuel du niveau d'études tertiaires chez les adultes âgés de 25 à 34 ans variait entre 0,9 % en France et 4,3 % en Italie.
- À l'exception des Territoires du Nord-Ouest, où le taux de croissance annuel du niveau d'études tertiaires chez les adultes âgés de 25 à 34 ans a diminué de 1 %, les provinces et territoires du Canada ont généralement connu une augmentation se chiffrant entre 0,4 % au Québec et 2,4 % au Yukon de 2005 à 2016.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de la population adulte canadienne âgée de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le sexe. Il présente un portrait de la situation en 2016, mais montre également l'évolution depuis l'année 2005.

Le pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité donné est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge ayant reçu un diplôme attestant de ce niveau d'études par le nombre total de personnes de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Les calculs de la croissance dans ce communiqué utilisent la formule du taux de croissance annuel composé (TCAC). La formule du TCAC permet de calculer la croissance entre deux points, souvent éloignés, dans le temps en supposant que la croissance est composée annuellement.

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011) (voir « Les catégories de la CITE et leur description » et « Correspondance avec la CITE » pour l'Enquête sur la population active [EPA] dans les [Notes aux lecteurs](#)). Une personne doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considérée comme ayant atteint ce niveau d'études. Sinon, on lui attribue le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé du niveau secondaire, ou quelqu'un qui a entrepris des études postsecondaires sans les avoir terminées, obtient le niveau CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire), tandis qu'une personne qui n'a pas terminé ses études secondaires obtient le niveau CITE 2 (Premier cycle du secondaire).

Les données présentées pour le Canada sur le niveau de scolarité de la population reposent sur les données de l'EPA, une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages³. L'EPA vise à présenter un tableau détaillé et actuel de la population âgée de 15 ans et plus à l'échelle du pays. Comme elle permet la déclaration par personne interposée, les renseignements sur l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre du ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir d'enquêtes ou de registres nationaux sur la population active.

Les données de l'EPA présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE, car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « enseignement tertiaire de cycle court ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5 (enseignement tertiaire de cycle court) sont quelque peu surévaluées car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du Cégep ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon la classification type internationale, se classeraient au niveau CITE 4 (postsecondaire non tertiaire).

L'EPA de Statistique Canada ne permet pas d'identifier de façon indépendante les programmes de recherche de haut niveau (doctorat ou équivalent), niveau de scolarité CITE 8; pour cette raison, les niveaux de scolarité CITE 7 et CITE 8 (maîtrise ou équivalent et doctorat ou équivalent) doivent être comptabilisés ensemble.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte ?*.

3. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années, mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active](#), produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.1.1

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire ¹	Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus
					Enseignement supérieur de cycle court	Baccalauréat ou équivalent	Maîtrise, doctorat ou équivalent	
pourcentage								
Moyenne de l'OCDE²								
Les deux sexes	8	14	40	5	7	16	13	..
Hommes	7	14	42	5	7	15	13	..
Femmes	8	14	37	4	8	18	14	..
Canada³								
Les deux sexes	2	7	24	11	26	20	10	100
Hommes	3	8	25	14	22	18	10	100
Femmes	2	6	23	7	29	23	10	100
Terre-Neuve-et-Labrador								
Les deux sexes	4	10	21	21	25	12	6	100
Hommes	5	11	21	27	20	11	5	100
Femmes	3	10	21	15	29	14	7	100
Île-du-Prince-Édouard								
Les deux sexes	3	8	25	8	30	18	8	100
Hommes	4	10	26	12	25	16	7	100
Femmes	2	6	24	4	36	20	9	100
Nouvelle-Écosse								
Les deux sexes	2	8	23	13	25	17	11	100
Hommes	3	9	25	18	20	15	10	100
Femmes	2	6	22	9	30	19	12	100
Nouveau-Brunswick								
Les deux sexes	4	8	27	8	31	16	6	100
Hommes	5	10	27	11	28	13	6	100
Femmes	2	7	27	5	33	18	7	100
Québec								
Les deux sexes	4	8	19	17	24	19	9	100
Hommes	5	9	20	20	22	16	9	100
Femmes	3	7	18	14	27	21	9	100
Ontario								
Les deux sexes	2	6	24	5	28	22	12	100
Hommes	2	7	25	7	25	21	12	100
Femmes	2	5	22	3	31	24	12	100
Manitoba								
Les deux sexes	2	9	30	9	24	19	7	100
Hommes	3	11	31	12	20	17	7	100
Femmes	2	7	28	6	28	22	7	100
Saskatchewan								
Les deux sexes	2	8	29	17	19	18	6	100
Hommes	2	10	31	23	12	15	6	100
Femmes	2	6	27	11	26	22	7	100
Alberta								
Les deux sexes	2	7	25	14	23	21	9	100
Hommes	2	8	26	21	17	19	8	100
Femmes	2	6	25	6	29	24	9	100
Colombie-Britannique								
Les deux sexes	1	6	28	10	24	22	9	100
Hommes	1	7	29	16	19	19	10	100
Femmes	1	5	27	5	29	24	9	100
Yukon								
Les deux sexes	2 ^F	9	22	13	26	19	10	100
Hommes	x	11	23	20	19	15	x	100
Femmes	x	7 ^E	21	x	32	23	10	100
Territoires du Nord-Ouest								
Les deux sexes	4 ^F	15	21	12	22	15	10	100
Hommes	5 ^F	15 ^E	21	20	18	12	8 ^F	100
Femmes	F	15	22	4 ^E	27	18	11	100
Nunavut								
Les deux sexes	12 ^E	27	16	11	20	7	7	100
Hommes	11 ^E	27	16	16	17	6 ^F	7 ^E	100
Femmes	13 ^E	26	16	4 ^E	24	10	8	100

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^F à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.1, Niveau de formation des adultes âgés de 25 à 64 ans (2016), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et OECDstat Web à stats.oecd.org.

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Pour plus d'information, voir CANSIM 477-0135.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016

	Groupe d'âge					
	25 à 64	25 à 34	30 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE¹						
Les deux sexes	78	84	..	82	77	70
Hommes	78	83	..	81	77	72
Femmes	78	86	..	83	77	67
Canada²						
Les deux sexes	91	93	93	93	91	86
Hommes	89	92	92	92	89	84
Femmes	92	95	95	95	92	87
Terre-Neuve-et-Labrador						
Les deux sexes	86	93	94	91	84	76
Hommes	84	91	92	89	82	77
Femmes	87	96	96	93	86	75
Île-du-Prince-Édouard						
Les deux sexes	89	95	95	93	88	83
Hommes	86	92	94	91	83	79
Femmes	92	97	96	95	93	87
Nouvelle-Écosse						
Les deux sexes	90	93	94	94	89	84
Hommes	88	90	93	92	86	82
Femmes	92	96	96	96	92	87
Nouveau-Brunswick						
Les deux sexes	88	94	94	93	88	80
Hommes	85	93	93	90	85	76
Femmes	91	96	96	96	90	83
Québec						
Les deux sexes	88	92	91	92	88	80
Hommes	86	90	89	90	87	79
Femmes	90	95	94	94	90	81
Ontario						
Les deux sexes	92	94	94	94	92	88
Hommes	91	93	92	93	91	87
Femmes	93	94	95	95	94	88
Manitoba						
Les deux sexes	89	92	92	92	88	83
Hommes	87	90	91	89	86	80
Femmes	91	94	94	94	91	86
Saskatchewan						
Les deux sexes	90	94	92	93	89	85
Hommes	87	93	91	91	87	80
Femmes	92	95	93	95	92	90
Alberta						
Les deux sexes	92	93	93	94	90	89
Hommes	91	92	92	93	89	88
Femmes	93	93	94	94	91	91
Colombie-Britannique						
Les deux sexes	93	95	95	95	92	89
Hommes	92	93	94	94	92	88
Femmes	94	96	96	97	93	90
Yukon³						
Les deux sexes	90	91	91	92	89	87
Hommes	87	87	88	88	88	84
Femmes	92	95	94	95	90	90
Territoires du Nord-Ouest³						
Les deux sexes	81	81	82	84	80	79
Hommes	80	84	81	81	77	81
Femmes	82	78	83	86	82	76
Nunavut³						
Les deux sexes	61	62	59	63	58	65
Hommes	61	59	58	66	53	74
Femmes	61	66	61	61	64	55

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.2, Évolution du niveau de formation des adultes âgés de 25 à 34 ans (2000, 2005, 2010, 2015 et 2016), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Note: Pour plus d'information, voir CANSIM 477-0135.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016

	Enseignement supérieur de cycle court			Niveau baccalauréat ou équivalent			Maîtrise et doctorat ou équivalent			Total tertiaire		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	pourcentage											
Moyenne de l'OCDE¹												
Les deux sexes	7	7	7	16	22	11	13	15	10	36	43	27
Hommes	7	7	7	15	19	11	13	13	11	33	37	27
Femmes	8	8	8	18	25	11	14	18	9	38	49	26
Canada²												
Les deux sexes	26	25	24	21	25	14	10	10	8	56	61	46
Hommes	22	22	20	18	21	14	10	8	9	50	51	43
Femmes	29	28	28	23	29	15	10	12	7	62	70	50
Terre-Neuve-et-Labrador												
Les deux sexes	25	26	18	12	20	8	6	7	5	43	53	31
Hommes	20	22	14	11	18	7	5	4 ^F	7 ^E	36	44	28
Femmes	29	30	22	14	23	9	7	9	4 ^E	50	62	35
Île-du-Prince-Édouard												
Les deux sexes	30	27	29	18	28	12	8	9	7	57	64	48
Hommes	25	22	19	16	21	13	7	9 ^F	7	48	52	39
Femmes	36	31	38	20	34	12	9	10	6	65	75	56
Nouvelle-Écosse												
Les deux sexes	25	26	22	17	23	12	11	13	9	54	62	43
Hommes	20	23	16	15	19	12	10	9	9	45	51	36
Femmes	30	28	29	19	27	12	12	16	9	62	72	50
Nouveau-Brunswick												
Les deux sexes	31	34	25	16	21	10	6	6	5	53	62	40
Hommes	28	34	20	13	15	10	6	6 ^F	5	47	54	34
Femmes	33	34	30	18	28	10	7	7	5	58	69	45
Québec												
Les deux sexes	24	24	21	19	23	12	9	10	6	52	57	39
Hommes	22	21	19	16	18	12	9	8	7	47	48	38
Femmes	27	27	24	21	27	12	9	13	5	57	67	40
Ontario												
Les deux sexes	28	28	27	22	27	17	12	13	10	63	68	53
Hommes	25	27	24	21	23	17	12	11	11	58	60	51
Femmes	31	30	30	24	30	17	12	15	8	68	75	55
Manitoba												
Les deux sexes	24	21	24	19	24	14	7	7	6	50	52	43
Hommes	20	18	20	17	19	12	7	6	7	43	43	39
Femmes	28	25	27	22	29	15	7	8	6	57	61	48
Saskatchewan												
Les deux sexes	19	16	20	18	25	11	6	7	5	44	48	36
Hommes	12	12	11	15	19	10	6	6	5	33	37	26
Femmes	26	20	29	22	31	13	7	8	5	54	59	47
Alberta												
Les deux sexes	23	21	22	21	25	15	9	8	8	53	54	45
Hommes	17	16	15	19	22	15	8	6	8	44	44	37
Femmes	29	27	29	24	28	16	9	10	8	62	65	53
Colombie-Britannique												
Les deux sexes	24	21	24	22	27	15	9	9	8	55	57	47
Hommes	19	17	18	19	22	13	10	8	10	48	46	42
Femmes	28	25	29	24	32	16	9	10	7	62	66	51
Yukon³												
Les deux sexes	26	24	26	19	26	15	10	5 ^F	11 ^E	55	51	52
Hommes	19	17 ^E	19 ^F	15	21 ^E	10 ^E	9	x	12 ^E	44	42	41
Femmes	32	31	32	23	24	20 ^F	10	x	10 ^E	65	61	62
Territoires du Nord-Ouest³												
Les deux sexes	22	19	20	15	16	11 ^F	10	7 ^E	8 ^E	47	42	39
Hommes	18	17 ^E	15 ^F	12	12 ^E	9 ^F	8 ^E	x	x	39	34	30
Femmes	27	21	27	18	20	13 ^F	11	9 ^F	F	56	49	49
Nunavut³												
Les deux sexes	20	16	28	7	6 ^F	x	7	8 ^E	x	35	30	41
Hommes	17	11 ^E	28	6 ^E	x	x	7 ^E	F	x	29	22	41
Femmes	24	21 ^E	27 ^E	10	9 ^F	x	8	8 ^E	x	42	38	42

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^F à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.2. Évolution du niveau de formation des adultes âgés de 25 à 34 ans (2000, 2005, 2010, 2015 et 2016), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble des pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Note : Pour plus d'information, voir CANSIM 477-0135.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010 et 2016

	25 à 64 ans			25 à 34				55 à 64				
	2005	2010	2016	2005 à 2016		2005 à 2016		2005 à 2016		2005 à 2016		
	pourcentage			taux de croissance annuel moyen ¹		pourcentage		taux de croissance annuel moyen ¹		pourcentage		taux de croissance annuel moyen ¹
Moyenne de l'OCDE²												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	29	26	23	-2,1	21	19	16	-2,4	43	37	30	-3,2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	44	43	-0,4	48	45	42	-1,2	38	41	44	1,3
Tertiaire	26	31	36	3,0	32	38	43	2,7	20	23	27	2,8
Canada³												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	15	12	9	-4,1	9	8	7	-2,6	25	18	14	-4,9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	39	38	34	-1,2	37	36	32	-1,2	39	40	39	0,2
Tertiaire	46	50	56	1,9	54	56	61	1,1	36	42	46	2,2
Terre-Neuve-et-Labrador												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	24	19	14	-4,3	10	7	6	-4,9	38	31	21	-4,2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	45	42	-0,6	46	46	41	-1,1	40	43	45	1,0
Tertiaire	31	36	43	3,1	43	46	53	1,8	22	26	31	3,4
Île-du-Prince-Édouard												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	20	15	11	-5,5	11	6	5	-6,5	30	23	17	-5,0
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	35	36	33	-0,6	33	37	31	-0,6	36	39	35	-0,2
Tertiaire	45	48	57	2,1	57	57	64	1,1	34	38	48	3,1
Nouvelle-Écosse												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	18	15	10	-5,2	10	8	6	-4,7	29	21	16	-5,4
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	37	36	-0,8	38	32	32	-1,3	35	38	41	1,4
Tertiaire	42	49	54	2,2	52	60	62	1,5	36	40	43	1,7
Nouveau-Brunswick												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	20	16	12	-4,3	9	6	6	-3,9	33	25	20	-4,4
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	39	35	-1,2	41	37	33	-2,0	35	38	40	1,2
Tertiaire	40	46	53	2,4	50	57	62	1,9	32	37	40	2,0
Québec												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	19	15	12	-3,8	12	10	9	-3,0	32	23	20	-4,3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	38	36	-0,3	33	35	34	0,3	37	42	42	1,1
Tertiaire	44	47	52	1,5	55	55	57	0,4	31	35	39	2,0
Ontario												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	13	10	8	-4,2	7	6	6	-1,5	24	16	12	-5,8
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	36	33	29	-1,9	33	30	26	-2,4	36	36	34	-0,4
Tertiaire	51	57	63	1,9	59	64	68	1,3	40	48	53	2,6
Manitoba												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	17	14	11	-3,8	11	10	8	-3,4	27	21	17	-4,3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	42	41	39	-0,6	43	42	40	-0,7	37	39	40	0,7
Tertiaire	42	45	50	1,7	46	48	52	1,2	36	40	43	1,7
Saskatchewan												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	15	13	10	-3,6	10	7	8	-2,5	24	19	15	-4,1
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	50	51	46	-0,6	49	52	44	-1,0	42	47	48	1,2
Tertiaire	35	36	44	1,9	40	41	48	1,6	33	35	36	0,8
Alberta												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	12	11	8	-3,2	9	9	7	-1,9	19	14	11	-4,9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	43	39	-1,4	44	44	38	-1,2	43	42	44	0,1
Tertiaire	43	46	53	2,0	47	47	54	1,3	38	44	45	1,7
Colombie-Britannique												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	11	9	7	-4,0	8	7	5	-4,0	15	12	11	-2,9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	43	38	-1,5	44	42	38	-1,3	46	45	42	-0,8
Tertiaire	44	48	55	2,1	48	51	57	1,6	39	43	47	1,7
Yukon												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	13	18	10	-2,2	13	17	9 ^E	-2,9	18	15	13 ^F	-3,0
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	34	35	-2,5	48	36	39	-1,7	45	39	35	-2,2
Tertiaire	41	49	55	2,7	39	47	51	2,4	37	46	52	3,1
Territoires du Nord-Ouest												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	25	25	19	-2,5	19	25	18	-0,6	38	29	21 ^E	-5,3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	33	32	34	0,2	34	29	40	1,6	24	33	40	4,5
Tertiaire	42	43	47	1,1	47	46	42	-1,2	37	38	39	0,5
Nunavut												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	51	47	39	-2,4	45	46	41	-1,0	66	45	35	-5,7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	23	26	26	1,1	28	28	30	0,4	x	19	24	x
Tertiaire	26	27	35	2,8	26	26	30	1,1	x	36	41	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

1. Les taux de croissance annuelle moyens pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculés en utilisant les données non arrondies pour toutes les années de la période entre 2005 et 2016.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.2, Évolution du niveau de formation des adultes âgés de 25 à 34 ans (2000, 2005, 2010, 2015 et 2016), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble des pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : Pour plus d'information, voir CANSIM 477-0135.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

A2

Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Contexte

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires. Souvent, on considère ces taux comme un moyen de mesurer le rendement des élèves. Une comparaison des taux globaux révèle dans quelle mesure les systèmes scolaires réussissent à offrir aux élèves ce qui est universellement reconnu comme un jalon important en matière d'éducation. La présentation des taux selon le sexe montre si des écarts entre les hommes et les femmes existent, ce qui permet de savoir si ces systèmes répondent aux besoins des élèves des deux sexes. La proportion de diplômés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés est également présentée.

Essentielle à la poursuite d'études postsecondaires, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est devenue la norme pour la plupart des élèves et génère des bénéfices économiques et sociaux pour la société. Pendant longtemps, les hommes avaient été proportionnellement beaucoup plus nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires; toutefois, cette tendance s'est inversée depuis de nombreuses années au Canada et dans presque tous les autres pays membres de l'OCDE. Or, au-delà de ces considérations sur le sexe des diplômés, la valeur des études secondaires ne se limite pas au diplôme seulement. Les études secondaires constituent en fait ce qui est largement considéré aujourd'hui comme l'exigence minimale pour accéder au marché du travail.

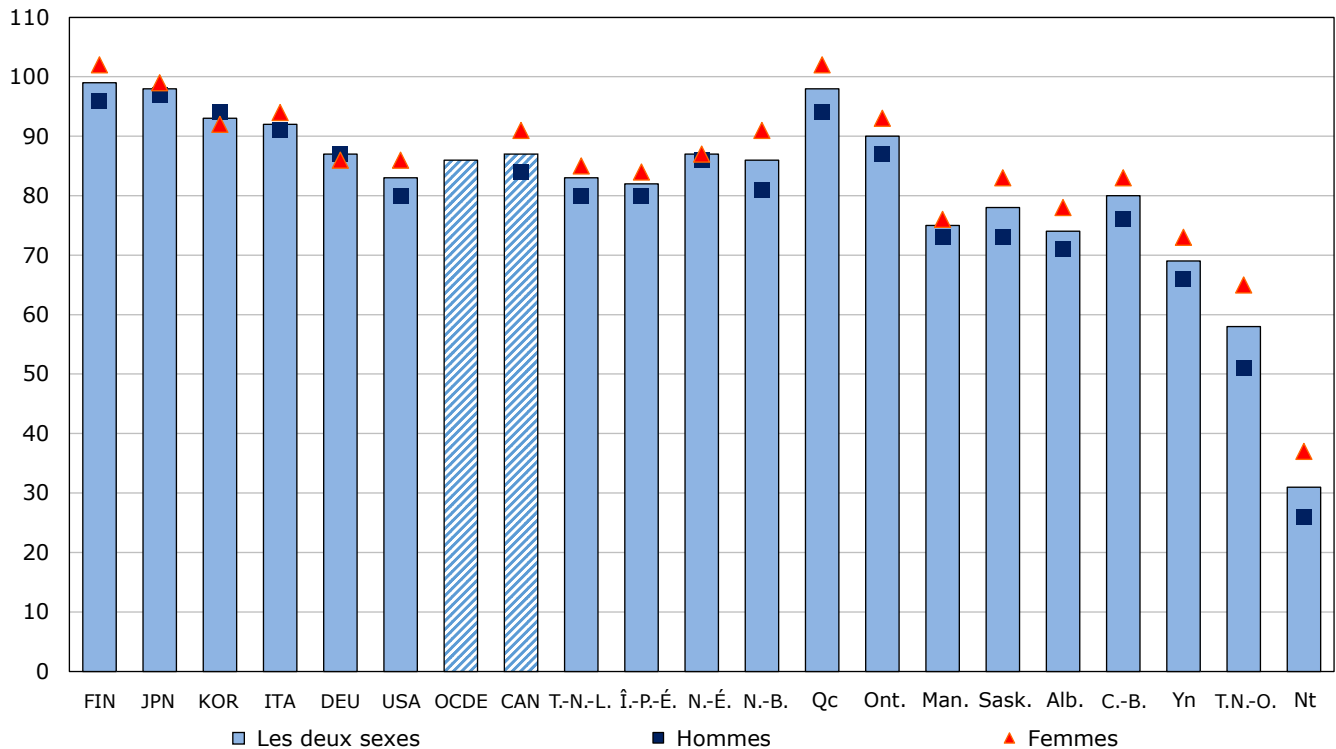
Une autre dimension présentée par cet indicateur est l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire et basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques. Cet indicateur présente, dans une certaine mesure, l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics au Canada à produire des diplômés à l'intérieur de la période de trois ans typiquement considérée par l'OCDE comme étant la durée normale d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c.-à-d., obtention d'un diplôme dans le temps prescrit). Au Canada, cette période se situerait entre la 10^e et la 12^e année, ou, au Québec, entre la 3^e et la 5^e année du secondaire.

Observations

Graphique A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires¹, selon le sexe, OCDE et certains pays, provinces et territoires, 2015

pourcentage



1. Ce taux donne le pourcentage d'individus obtenant un titre dans une école secondaire pour la première fois dans leur vie des écoles publiques, privées et gérées par les bandes des Premières Nations au sein de la population du même âge, pour une année donnée. Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être très élevés – et même supérieurs à 100 % – durant une période où, contre toute attente, un certain nombre d'individus reprennent des études. Ce taux peut être interprété comme un indice de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires à un moment ou à un autre dans sa vie. Il convient de ne pas confondre ce taux avec le taux d'obtention du diplôme utilisé au Canada, car dans ce dernier cas, il s'agit du nombre d'élèves qui terminent avec succès le programme qu'ils ont entamé.

Notes : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2015 ce qui correspond à l'année scolaire 2014-2015. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre descendant et incluent le Groupe des Sept. Les données ne sont pas disponibles pour le Royaume-Uni et la France. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires donnés pour les femmes et les hommes de l'OCDE ne sont pas disponibles.

Sources : Tableau A.2.1, Regards sur l'éducation 2017 : indicateurs de l'OCDE et le site Web stats.ocde.org.

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires (enseignement secondaire, deuxième cycle) était de 87 % au Canada en 2015¹. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient des taux d'obtention du diplôme d'au moins 80 %. Les pays qui ont affiché des taux d'obtention du diplôme supérieurs sont notamment la Finlande et le Japon (99 % et 98 %, respectivement), la Corée (93 %) et l'Italie (92 %). Les taux d'obtention du diplôme aux États-Unis (83 %) et la moyenne de l'OCDE (86 %) étaient tous les deux inférieurs à celui du Canada.

1. Ce taux représente la proportion des diplômés du secondaire des écoles publiques, privées et gérées par les bandes des Premières Nations au sein de la population du même âge, pour une année donnée — soit un « taux d'obtention du diplôme basé sur la population ». Il correspond à une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie. Les taux d'obtention d'un diplôme sont fondés sur la population et sur les conditions actuelles d'obtention d'un diplôme. Par conséquent, ils sont sensibles à tout changement lié au système éducatif.

Taux d'obtention d'un diplôme plus élevés chez les femmes

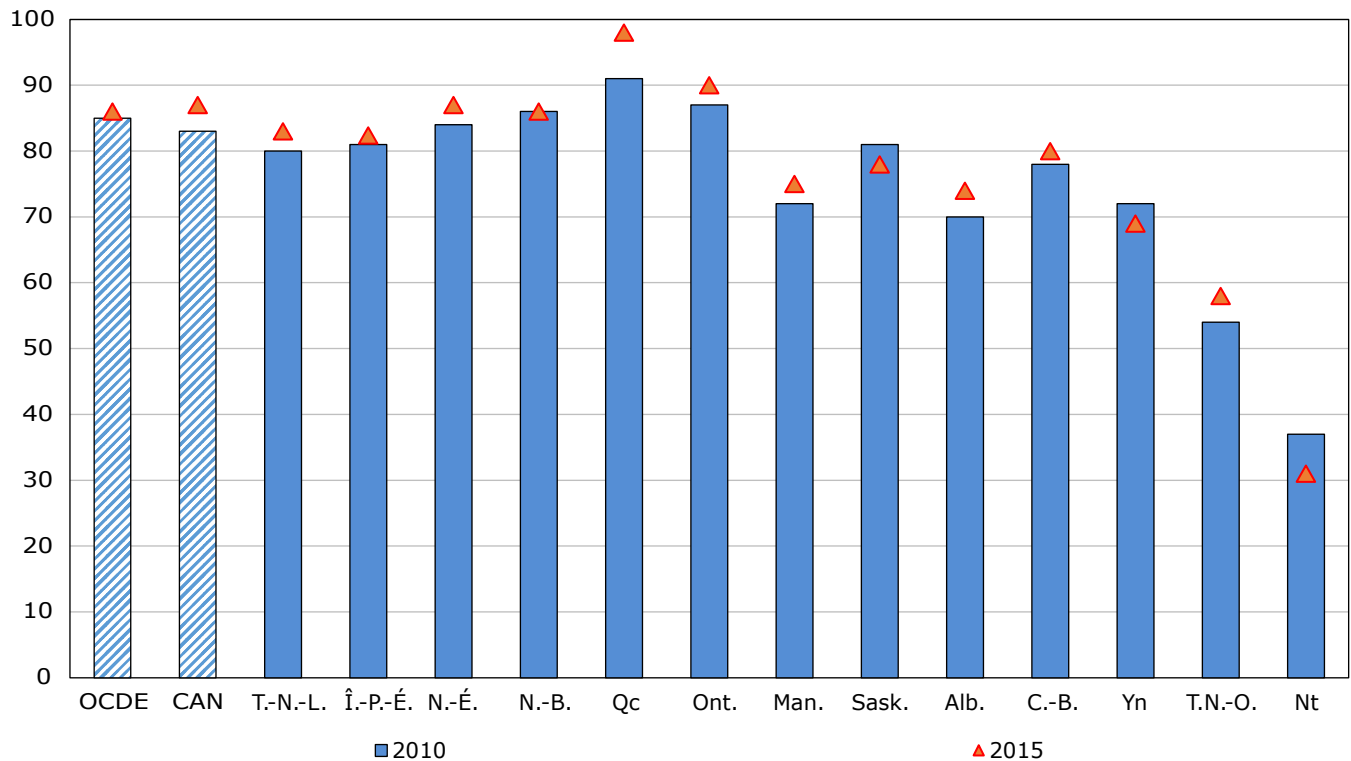
- En 2015, au Canada, les femmes ont été proportionnellement plus nombreuses (91%) que les hommes (84 %) à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. Cette tendance est restée la même pour l'ensemble des provinces et des territoires, notamment pour les Territoires du Nord-Ouest (avec 14 points de pourcentage de différence), le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan (avec une différence de 10 points de pourcentage). L'Allemagne et la Corée sont les deux seuls pays de l'OCDE où les taux d'obtention du diplôme ont été plus élevés chez les hommes que chez les femmes (supérieurs de 1 et de 2 points de pourcentage).

Tendances des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Graphique A.2.2

Évolution des taux d'obtention d'un premier diplôme du deuxième cycle du secondaire, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2010 et 2015

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2013, Tableau A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon l'orientation des programmes et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010; Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2017, Tableau A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015; Regards sur l'éducation 2017: indicateurs de l'OCDE, Tableau A2.3, Évolution des taux d'obtention d'un premier diplôme du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2005, 2010 et 2015).

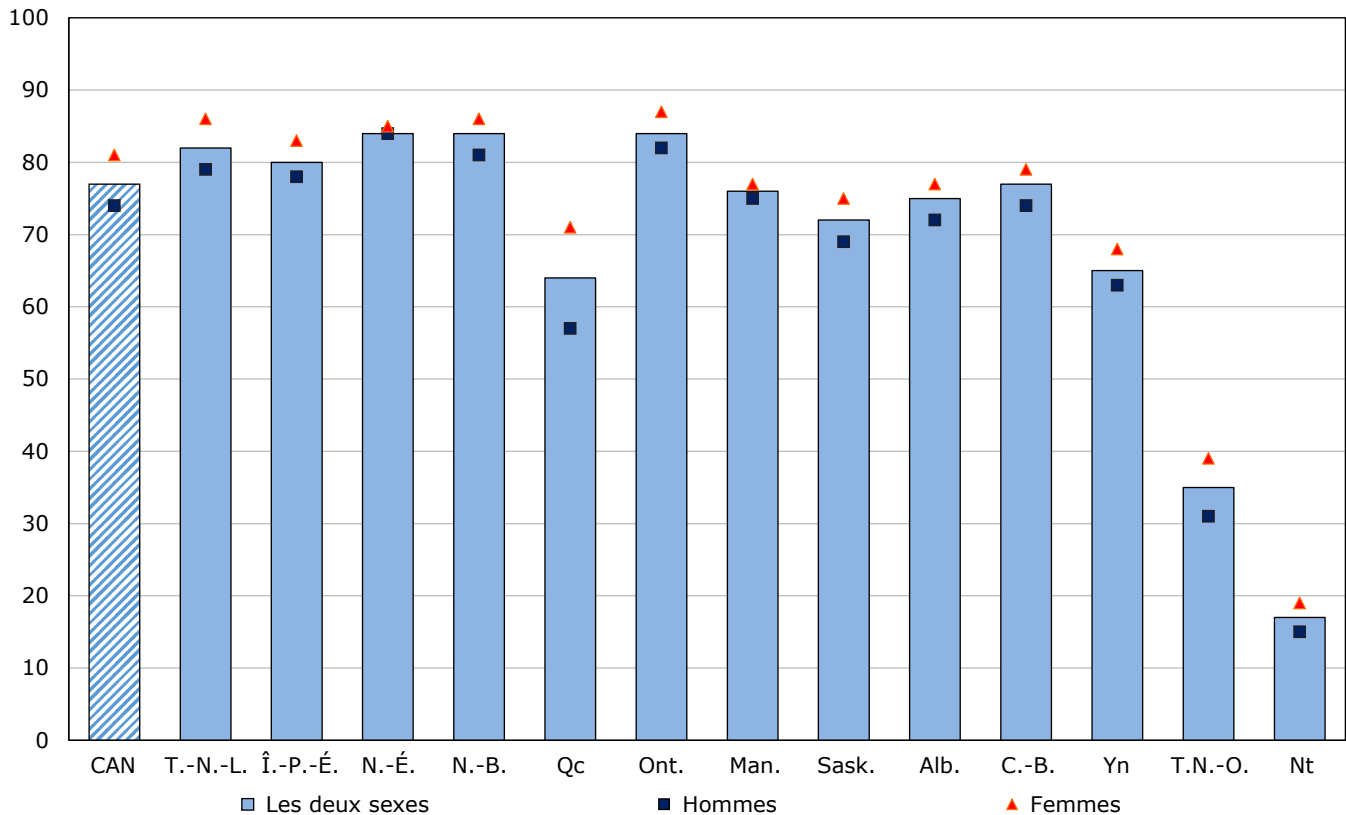
- Le taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires a augmenté de 4 points de pourcentage entre 2010 et 2015, par rapport à une augmentation de 1 point de pourcentage pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Parmi les provinces et territoires, le Québec a affiché la plus importante augmentation de son taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires entre 2010 et 2015 (avec 7 points de pourcentage), tandis que la Saskatchewan, le Yukon et le Nunavut ont enregistré un recul.

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Graphique A.2.3

Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015

pourcentage



Notes : Population âgée de 15 à 18 ans au Québec. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2015, ce qui correspond à l'année scolaire 2014-2015. La barre représentant le Canada est hachurée diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Tableau A.2.2.

- Plus des trois quarts des élèves au Canada (77%) achèvent avec succès leurs études secondaires au cours des trois années que dure généralement la scolarité du deuxième cycle du secondaire².
- La proportion d'élèves ayant terminé leurs études dans les temps prévus variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 17 % au Nunavut à 84 % en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario.
- La proportion de femmes ayant réussi à terminer un programme de deuxième cycle du secondaire dans le temps prescrit était supérieure à celle des hommes pour l'ensemble des provinces et des territoires au Canada. Parmi les provinces, l'écart le plus faible entre les femmes et les hommes a été constaté en Nouvelle-Écosse (1 point de pourcentage) et celui le plus prononcé se trouvait au Québec (14 points de pourcentage). À l'échelle du Canada, l'écart était de 7 points de pourcentage.

2. Ces taux d'obtention du diplôme ont été calculés à l'aide d'une méthodologie de cohorte synthétique. Voir la section « Définitions, sources et méthodologie » de l'indicateur en question. La moyenne de l'OCDE n'a pas été calculée dans Regards sur l'éducation 2017 : les indicateurs de l'OCDE.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente d'une part, des taux nets d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sans double comptage (c.-à-d. premiers diplômés) selon le sexe et d'autre part, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques.

Les taux d'obtention du diplôme

Ces taux sont une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie, et ce dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles d'obtention de ce type de diplôme³.

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspondent à la somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique. Les *taux sans double comptage* comprennent uniquement les personnes ayant obtenu pour la première fois un diplôme de ce niveau une année donnée⁴. Est considéré un diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire une personne qui termine avec succès la dernière année d'études de ce cycle, quel que soit son âge.

Tout comme pour les moyennes de l'OCDE, toutes les données pour le Canada portent sur l'année scolaire 2014-2015. Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), une enquête administrative qui recueille des données sur les établissements d'enseignement publics et privés auprès des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation⁵. Pour assurer la comparabilité avec les autres pays de l'OCDE, Statistique Canada a ajouté, pour toutes les provinces et les territoires (sauf la Nouvelle-Écosse pour laquelle les données ont été estimées) les données réelles pour 2014-2015 (fournies par les provinces et les territoires lors de la collecte d'EEPS), sur le nombre de diplômés des écoles privées. Les diplômés des écoles de bande (données provenant du Ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada), ont également été ajoutés au nombre de diplômés des secteurs public et privé et inclus dans le calcul des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Veuillez noter que les diplômés des centres de formation pour adultes au Manitoba ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention de diplôme.

En ce qui concerne les Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) avant 2014-2015, les rapports des bénéficiaires d'un financement comportaient des données pré-remplies sur l'obtention d'un diplôme pour les éventuels diplômés du secondaire, ce qui a entraîné des résultats de déclaration inexacts. Par conséquent, les données pré-remplies ont été supprimées des rapports après l'année 2014-2015, ce qui a contribué à une diminution des taux déclarés d'obtention d'un diplôme. Les estimations de population utilisées au dénominateur lors du calcul du taux d'obtention du diplôme couvrent l'ensemble de la population, incluant la population autochtone, au 1^{er} janvier 2015.

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

L'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté (dans le temps prescrit), basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques (conformément à la collecte de données EEPS) a été développé pour le Canada, les provinces et les territoires. Ce taux est calculé en divisant le nombre de diplômés âgés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2014-2015 par le nombre d'inscrits en 10^e année (3^e secondaire au Québec) trois ans auparavant (c.-à-d., en 2012-2013). Ce ratio est ensuite ajusté de manière à prendre en considération les décès de même que les flux migratoires interprovinciaux et internationaux.

3. La méthodologie utilisée pour produire les chiffres pour le Canada et les provinces et territoires peut différer de la méthodologie utilisée par une province ou un territoire donné. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport pourraient être différents de ceux qui ont été publiés par les provinces ou territoires.

4. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire. Cette enquête recueille de l'information sur les individus qui obtiennent un diplôme à ce niveau pour la première fois (premiers diplômés).

5. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme dans l'ensemble des provinces et des territoires. En outre, dans la plupart des cas, on ne tient pas compte des diplômes d'éducation générale (DEG), de l'éducation et du perfectionnement des adultes, ni des diplômes des écoles pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires habituels. Les diplômés des centres de formation pour adultes au Manitoba ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention de diplôme.

Plus spécifiquement, les facteurs d'ajustement sont calculés en divisant la population des 14-15 ans en 2012 (qui correspond aux étudiants en 10^e année) par la population des 17-18 ans en 2015 (ce qui correspond aux étudiants de 10^e année qui obtiennent un diplôme trois ans plus tard). Si nous n'effectuons pas cet ajustement, les immigrants récents qui ne faisaient pas partie de la cohorte de 10^e année d'origine entraîneraient une surévaluation du nombre de diplômés faisant partie de l'univers de départ (inscriptions en 10^e année en 2012). Cet ajustement assume implicitement que les taux de diplomation des immigrants récents sont identiques à ceux de la cohorte d'origine.

Il convient de mentionner que d'autres mouvements vers ou hors du système public peuvent se produire entre la 10^e année et l'obtention d'un diplôme à la fin de la 12^e année, comme des mouvements entre les secteurs public et privé, par exemple. Ceux-ci ne sont pas pris en considération parce que les données nécessaires à ce type d'estimation ne sont pas disponibles actuellement.

Collecte des données internationales

Les chiffres internationaux publiés par l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales (UNESCO, l'OCDE, et Eurostat) et réalisé en 2016 par l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A2, *Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?*

Tableau A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires¹, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2015

	Total (sans double comptage)			Proportion de diplômés moins de 25 ans ³
	Les deux sexes, tous les âges ²	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes	
	pourcentage			
Moyenne de l'OCDE^{4,5}	86	80
Canada	87	84	91	93
Terre-Neuve-et-Labrador	83	80	85	100
Île-du-Prince-Édouard	82	80	84	100
Nouvelle-Écosse	87	86	87	100
Nouveau-Brunswick	86	81	91	99
Québec	98	94	102	79
Ontario	90	87	93	97
Manitoba ⁶	75	73	76	99
Saskatchewan ⁶	78	73	83	99
Alberta	74	71	78	99
Colombie-Britannique	80	76	83	98
Yukon	69	66	73	100
Territoires du Nord-Ouest	58	51	65	93
Nunavut	31	26	37	98

.. indisponible pour une période de référence précise

1. L'ensemble des taux d'obtention d'un diplôme pour ce tableau sont calculés selon la méthodologie des taux « nets » (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour l'indicateur A2 pour plus de renseignements).

2. Somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique.

3. Proportion de diplômés âgés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés.

4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.2, Taux d'obtention d'un diplôme de deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2015), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

5. Les estimations présentées pour le Canada à l'OCDE pour son rapport de 2017 rendent compte de l'année scolaire 2014-2015 et sont incluses dans les moyennes de l'OCDE pour 2015.

6. Pour en savoir plus au sujet des inclusions et des exclusions, reportez-vous à la section « Définitions, sources et méthodologie ».

Note : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS); Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE* et tableau CANSIM 051-0001.

Tableau A.2.2

Achèvement réussi¹ d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans², selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015

	Les deux sexes	Femmes	Hommes
	pourcentage		
Canada	77	81	74
Terre-Neuve-et-Labrador	82	86	79
Île-du-Prince-Édouard	80	83	78
Nouvelle-Écosse	84	85	84
Nouveau-Brunswick	84	86	81
Québec ³	64	71	57
Ontario	84	87	82
Manitoba ³	76	77	75
Saskatchewan	72	75	69
Alberta	75	77	72
Colombie-Britannique	77	79	74
Yukon	65	68	63
Territoires du Nord-Ouest	35	39	31
Nunavut	17	19	15

1. La réussite pour une cohorte synthétique est calculée par Statistique Canada en divisant le nombre de diplômés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2014-2015 par le nombre d'inscrits en 10^e année (3^e secondaire au Québec) trois ans auparavant, soit en 2012-2013. La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires. Le taux d'obtention du diplôme n'est pas inclus dans *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

2. Population âgée de 15 à 18 ans au Québec.

3. Étant donné que les effectifs et les diplômés des établissements non publics (p.ex., écoles privées, écoles indépendantes financées à même les fonds publics) ne figurent pas dans ces calculs, les taux indiqués ne représentent pas le total des réussites de tous les programmes de cycle supérieur du secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) et tableau CANSIM 051-0001.

A3 Résultats sur le marché du travail

Contexte

Cet indicateur montre le lien entre le niveau de scolarité et le marché du travail en examinant les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans. La relation est analysée par sexe et par groupe d'âge (25 à 34 ans et 55 à 64 ans). Il présente également les tendances des taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint avec succès, selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹.

L'un des principaux objectifs d'un système d'éducation consiste à préparer les citoyens à participer à une économie et à une société axée sur le savoir. Pour les individus, les perspectives et les taux d'emploi ont tendance à croître avec le niveau d'éducation.

1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les [Notes aux lecteurs](#).

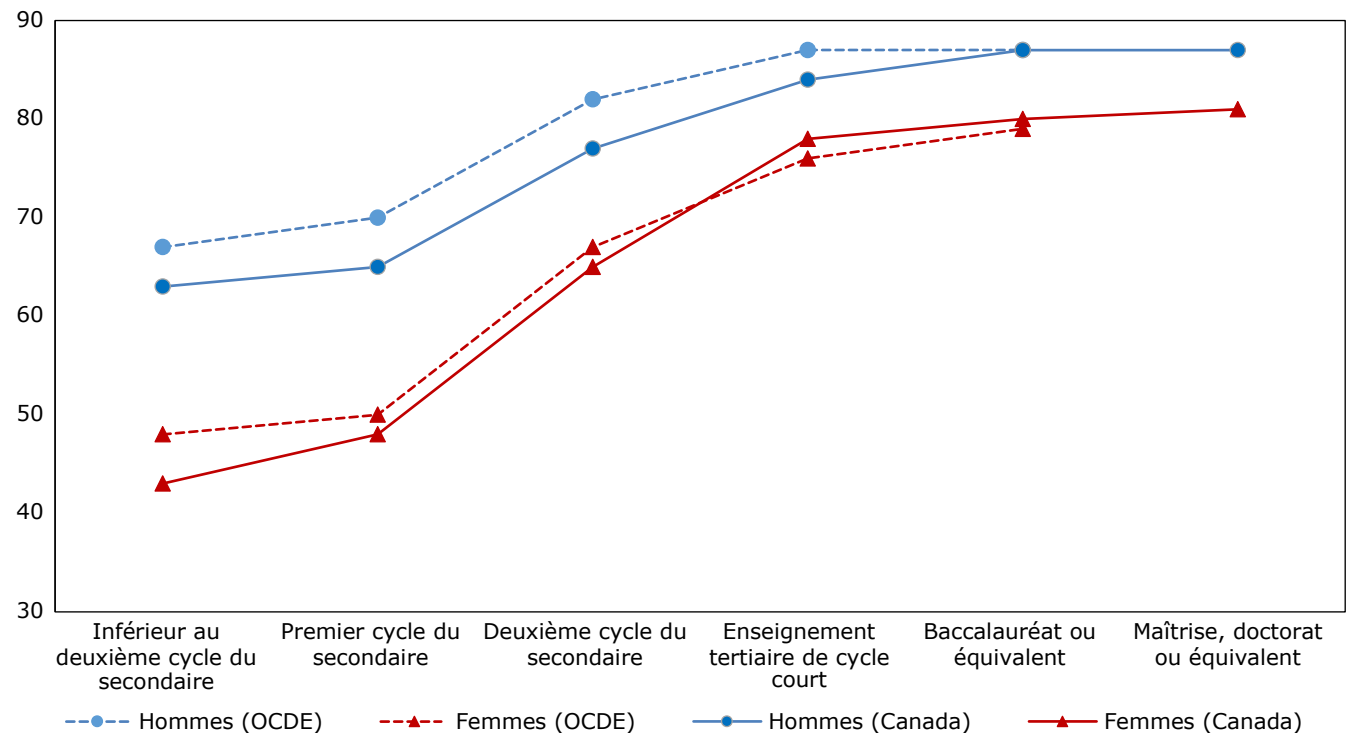
Observations

Le taux d'emploi augmente avec le niveau de scolarité

Graphique A.3.1

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2016

pourcentage



Note : La moyenne d'OCDE est indisponible pour les niveaux de la maîtrise, doctorat ou équivalent.

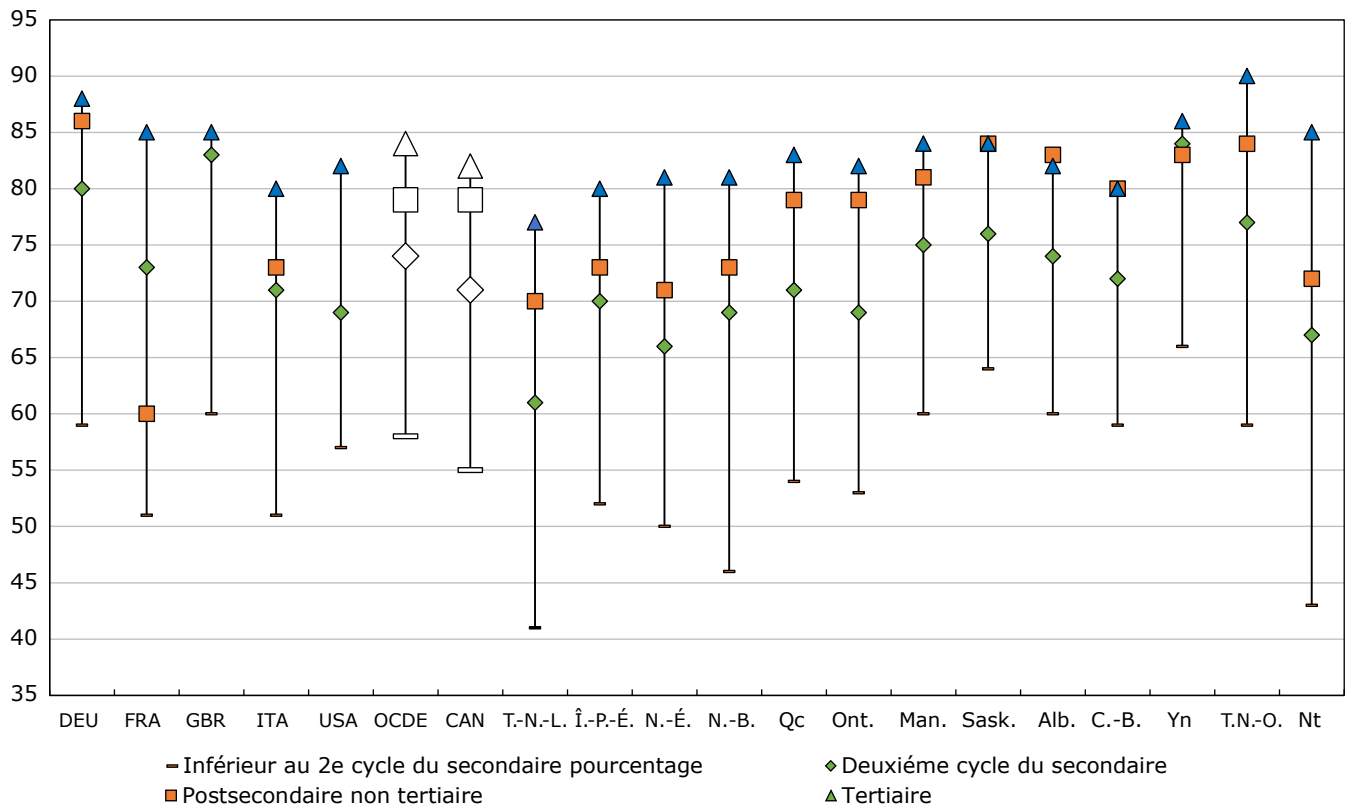
Sources : Tableau A.3.1, A.3.3.1 et Regards sur l'Éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE.

- Les taux d'emploi ont augmenté avec la hausse des niveaux de scolarité, tant au Canada que pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- Au Canada et pour la moyenne des pays de l'OCDE, les taux d'emploi des femmes sont systématiquement plus faibles que ceux des hommes.
- Cette différence entre les sexes était la plus prononcée (20 points de pourcentage) au sein des populations les moins instruites, et la plus faible (6 points de pourcentage) parmi les hommes et les femmes détenant le niveau de baccalauréat ou l'équivalent². Dans les pays de l'OCDE, l'écart le plus marqué entre les sexes a été observé chez les personnes au niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire (19 points de pourcentage) tandis que le plus petit écart a été observé chez les personnes ayant atteint le niveau de baccalauréat ou l'équivalent (8 points de pourcentage).

2. Ce niveau d'éducation est le plus haut niveau pour lequel des données comparables entre le Canada et l'OCDE sont disponibles.

Graphique A.3.2 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2016

pourcentage



Note : Les symboles représentant le Canada et l'OCDE sont plus grands et sans couleur pour les rendre plus faciles à repérer.

Sources : Tableau A.3.1, Tableau A.3.2. et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

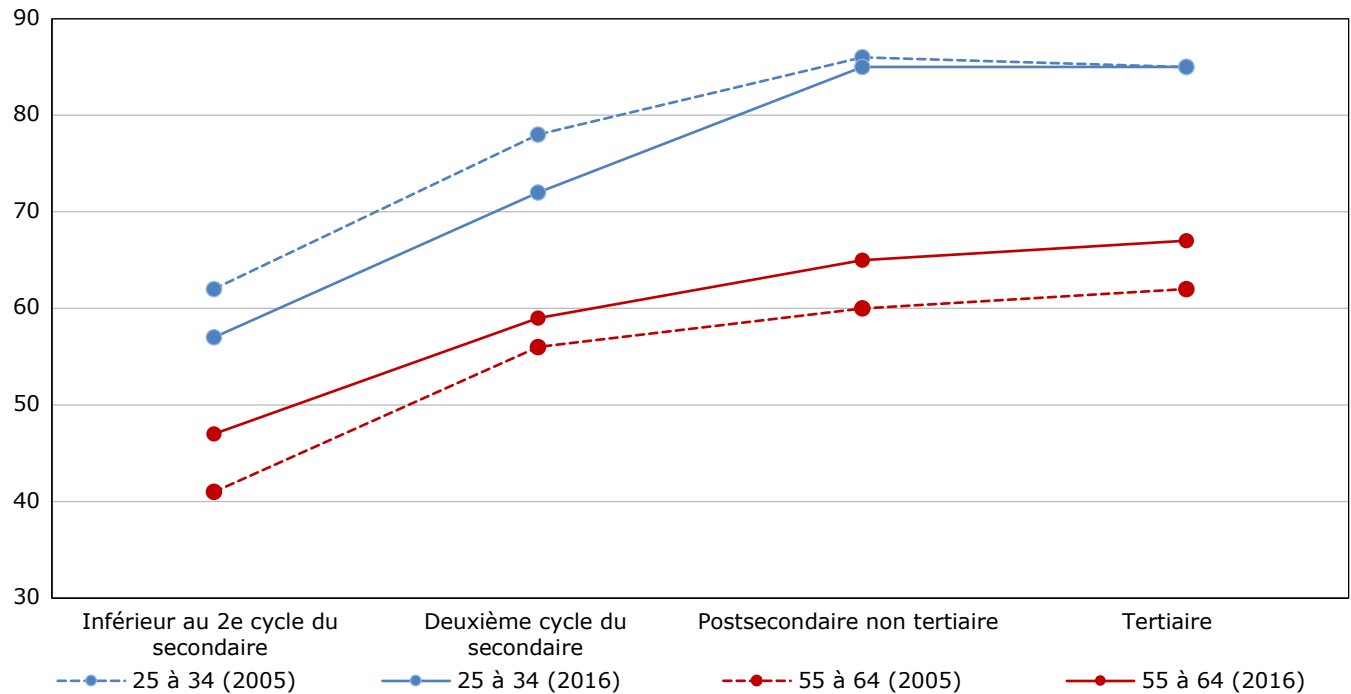
- Les taux d'emploi ont également augmenté avec les niveaux de scolarité à travers toutes les provinces, tous les territoires, tous les pays du G7 ainsi que pour la moyenne des pays de l'OCDE. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la hausse des niveaux de scolarité a également entraîné l'augmentation des taux d'emploi. Toutefois, l'ampleur et la nature des avantages de l'éducation diffèrent entre les provinces et les territoires.
- Bien que les diplômés d'études tertiaires aient généralement eu les taux d'emploi les plus élevés en 2016, cela n'a pas été le cas en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, où ce sont les populations ayant atteint le niveau postsecondaire non tertiaire qui avaient les taux d'emploi les plus élevés.
- Les taux d'emploi des Canadiens possédant un diplôme d'études tertiaires ont été comparables à ceux des pays du G7, le taux d'emploi du Canada étant légèrement supérieur à celui des États-Unis ou de l'Italie, mais inférieur à celui de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.
- Les taux d'emploi des Canadiens ne possédant pas de diplôme de deuxième cycle du secondaire ont grandement varié dans l'ensemble du pays, allant de 41 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 66 % au Yukon.

Taux d'emploi et niveau de scolarité, 2005 et 2016

Graphique A.3.3

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 34 ans et 55 à 64, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2005 et 2016

pourcentage



Sources : Tableaux A.3.3.2 et A.3.3.3 et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- En 2016, 76 % des jeunes adultes ayant fait des études secondaires de deuxième cycle ou postsecondaires non tertiaires avaient un emploi, comparativement à 80 % en 2005.
- Ce constat ne s'applique pas aux jeunes adultes ayant fait des études postsecondaires non tertiaires ou tertiaires, leurs taux d'emploi pendant les deux périodes étant plus semblables.
- Au Canada, chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux d'emploi à tous les niveaux de scolarité était supérieur en 2016 qu'en 2005, ce qui indique que les membres de cette génération ont de plus en plus reporté la retraite et qu'ils continuent de travailler après 55 ans. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux d'emploi n'a pas changé pour ce groupe d'âge pendant cette même période.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur, qui traite des résultats sur le marché du travail, étudie la relation entre le niveau de scolarité et les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans, de façon globale, selon le sexe et selon l'âge. Il donne aussi un aperçu de la façon dont cette relation a évolué au fil du temps.

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupées dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe de personnes ayant atteint un certain niveau de scolarité, on divise le nombre de personnes occupées ayant atteint un certain niveau de scolarité par le nombre total de personnes ayant atteint ce même niveau de scolarité dans la population âgée de 25 à 64 ans, et on multiplie ce quotient par 100.

Les concepts et définitions d'« emploi » et de « chômage » adoptés par l'Enquête sur la population active (EPA) reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence : (1) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou (2) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure). Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne.

Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves ou dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi selon l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir des enquêtes nationales sur la population active des pays membres de l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A5, *Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?*.

Tableau A.3.1

Taux d'emploi¹, de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire ²	Enseignement supérieur de cycle court	Niveau Baccalauréat ou équivalent	Niveaux Maîtrise et doctorat ou équivalent	Tous niveaux de formation confondus
	pourcentage							
Moyenne de l'OCDE³								
Les deux sexes	57	60	74	79	80	83	..	75
Hommes	67	70	81	84	87	87	..	81
Femmes	47	50	67	75	76	79	..	68
Canada⁴								
Les deux sexes	45	58	71	79	80	83	84	76
Hommes	56	65	77	82	84	87	87	80
Femmes	31	48	65	75	78	80	81	73
Terre-Neuve-et-Labrador								
Les deux sexes	30	46	61	70	74	79	84	67
Hommes	31	52	65	70	77	85	82	69
Femmes	28	40	56	69	73	75	86	65
Île-du-Prince-Édouard								
Les deux sexes	43	55	70	73	79	80	82	74
Hommes	50	62	73	76	82	84	80	76
Femmes	x	45	68	67	77	78	82	72
Nouvelle-Écosse								
Les deux sexes	38	53	66	71	78	83	84	73
Hommes	41	60	70	71	80	84	86	74
Femmes	33 ^E	43	61	71	76	82	82	72
Nouveau-Brunswick								
Les deux sexes	35	51	69	73	79	85	85	73
Hommes	40	59	74	71	81	87	88	75
Femmes	26	43	64	76	77	84	82	71
Québec								
Les deux sexes	45	58	71	79	81	84	84	76
Hommes	55	64	76	81	83	86	85	79
Femmes	32	49	66	76	80	82	83	74
Ontario								
Les deux sexes	43	56	69	79	81	82	84	76
Hommes	58	63	75	83	85	87	88	81
Femmes	30	46	63	70	78	79	80	72
Manitoba								
Les deux sexes	54	61	75	81	82	85	87	78
Hommes	70	70	81	84	86	87	91	83
Femmes	32	48	68	75	80	83	83	74
Saskatchewan								
Les deux sexes	46	68	76	84	81	86	85	79
Hommes	64	76	82	86	88	90	89	84
Femmes	21 ^E	53	68	79	78	84	81	74
Alberta								
Les deux sexes	53	62	74	83	81	82	82	78
Hommes	68	71	80	85	87	87	85	83
Femmes	35	49	67	75	77	79	79	73
Colombie-Britannique								
Les deux sexes	47	62	72	80	78	81	84	76
Hommes	60	68	77	81	84	85	87	81
Femmes	34	54	66	76	74	78	80	72
Yukon								
Les deux sexes	x	69	84	83	81	90	93	83
Hommes	x	73	84	87	85	88	92	85
Femmes	x	62	85	73	79	91	94	82
Territoires du Nord-Ouest								
Les deux sexes	60	59	77	84	86	91	96	81
Hommes	56	62	81	85	86	92	95	81
Femmes	66	55	73	77	86	91	98	80
Nunavut								
Les deux sexes	39	45	67	72	78	89	97	65
Hommes	32	44	68	71	82	94	99	64
Femmes	45	47	66	76	76	86	94	65

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*^E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.1, Taux d'emploi, selon le niveau de formation (2016), et OECD.stat platform (sur le web seulement), Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le sexe (2016), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010 et 2016

	25 à 64 ans				25 à 34 ans				55 à 64 ans			
	2005	2010	2016	2005 à 2016	2005	2010	2016	2005 à 2016	2005	2010	2016	2005 à 2016
	taux de pourcentage			taux de croissance annuel moyen ²	taux de pourcentage			taux de croissance annuel moyen ²	taux de pourcentage			taux de croissance annuel moyen ²
Moyenne de l'OCDE³												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	55	58	0,3	61	57	59	-0,6	38	40	43	1,2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	73	75	0,0	77	75	76	-0,2	50	53	57	1,4
Tertiaire	84	83	84	0,0	85	83	83	-0,2	65	67	71	0,8
Canada⁴												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	55	55	-0,3	62	58	57	-0,8	41	43	49	1,9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	76	74	74	-0,3	80	77	76	-0,4	57	58	59	0,4
Tertiaire	82	81	82	0,0	85	84	85	-0,1	62	65	66	0,6
Terre-Neuve-et-Labrador												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	36	38	41	1,2	39	42	49	2,2	26	31	34	2,5
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	64	64	65	0,1	65	67	67	0,2	43	45	50	1,4
Tertiaire	77	76	77	0,0	79	80	80	0,1	50	48	55	0,9
Île-du-Prince-Édouard												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	60	54	52	-1,2	62	55	57	-0,8	49	43	48	-0,2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	71	71	-0,2	76	72	72	-0,5	56	59	62	0,9
Tertiaire	83	82	80	-0,4	88	83	86	-0,2	58	63	62	0,5
Nouvelle-Écosse												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	50	51	51	0,3	55	52	60	0,9	35	40	42	2,0
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	73	70	69	-0,5	77	72	73	-0,5	51	55	55	0,8
Tertiaire	80	81	80	0,1	85	85	85	-0,0	54	61	60	1,0
Nouveau-Brunswick												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	46	51	46	0,0	46	48	44	-0,4	33	40	43	2,4
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	71	70	-0,3	76	71	72	-0,5	51	55	56	0,9
Tertiaire	80	81	81	0,1	87	87	86	-0,1	52	58	62	1,6
Québec												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	52	54	54	0,3	59	60	57	-0,3	36	40	45	2,2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	74	72	75	0,1	79	78	80	0,1	51	52	60	1,4
Tertiaire	81	82	83	0,2	84	85	87	0,3	55	59	62	0,1
Ontario												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	58	53	53	-0,9	63	53	55	-1,2	44	41	47	0,6
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	73	71	-0,7	80	75	73	-0,9	59	59	60	0,2
Tertiaire	83	81	82	-0,1	85	84	85	0,0	65	67	69	0,5
Manitoba												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63	64	60	-0,5	59	59	56	-0,5	51	56	59	1,3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	81	76	-0,5	81	82	78	-0,3	63	66	63	0,0
Tertiaire	86	85	84	-0,2	89	86	85	-0,3	66	70	69	0,4
Saskatchewan												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63	65	64	0,1	61	63	59	-0,4	51	59	61	1,7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	82	79	-0,3	81	82	81	0,0	62	70	67	0,7
Tertiaire	85	86	84	-0,1	87	88	87	0,0	69	73	69	0,0
Alberta												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	68	65	60	-1,2	73	64	60	-1,7	54	55	54	0,1
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	80	77	-0,6	84	81	77	-0,7	68	65	66	-0,4
Tertiaire	84	82	82	-0,3	85	84	86	0,1	71	72	69	-0,3
Colombie-Britannique												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	59	57	59	0,1	67	61	62	-0,6	39	45	49	2,3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	74	74	-0,1	79	78	77	-0,3	57	58	62	0,8
Tertiaire	80	79	80	0,1	84	81	84	0,0	62	63	68	0,9
Yukon												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	52	66	1,5	x	51 ^E	67	x	43 ^E	48	57	2,5
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	83	76	84	0,1	81	76	83	0,2	75	66	78	0,4
Tertiaire	88	85	86	-0,1	91	84	91	-0,1	74	77	72	-0,3
Territoires du Nord-Ouest												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	62	48	59	-0,5	58	41	62	0,7	58	48	55	-0,4
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	87	88	79	-0,8	88	87	77	-1,2	77	80	73	-0,5
Tertiaire	92	90	90	-0,3	90	92	87	-0,3	87	82	81	-0,6
Nunavut												
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	46	52	43	-0,5	41	44	39	-0,4	37	49	48	2,3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	71	69	-1,0	78	70	60	-2,3	x	79	74	x
Tertiaire	93	89	85	-0,8	89	93	86	-0,4	x	92	82	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, respectivement.

2. Les variations des points de pourcentage pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculées en utilisant les données non arrondies pour toutes les années de la période entre 2005 et 2016.

3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.3, Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2005, 2010 and 2016), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble des pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.3.1

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2016

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous niveaux de formation	
	2005	2016	2005	2016	2005	2016	2005	2016	2005	2016
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE³										
Les deux sexes	56	56	..	75	..	80	84	84	72	75
Hommes	68	67	..	82	..	85	89	89	81	82
Femmes	46	48	..	67	..	76	79	80	64	69
Canada⁴										
Les deux sexes	56	55	75	71	79	79	82	82	76	76
Hommes	67	63	82	77	84	82	86	86	82	80
Femmes	44	43	69	65	72	75	79	79	71	73
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	36	41	60	61	68	70	77	77	62	67
Hommes	43	45	67	65	70	70	78	80	65	69
Femmes	30	37	54	54	66	69	75	75	58	65
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	60	52	71	70	74	73	83	80	74	74
Hommes	65	58	76	73	77	76	85	82	77	76
Femmes	52	41	66	68	67	67	81	78	72	72
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	50	50	72	66	75	71	80	81	72	73
Hommes	58	55	77	70	78	71	84	83	76	74
Femmes	40	41	67	61	70	71	76	79	67	72
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	46	46	72	69	71	73	80	81	70	73
Hommes	52	53	77	74	74	71	83	83	73	75
Femmes	39	36	68	64	65	76	78	80	67	71
Québec										
Les deux sexes	52	54	73	71	76	79	81	83	73	76
Hommes	63	61	79	76	80	81	84	84	78	79
Femmes	40	44	66	66	70	76	79	81	68	74
Ontario										
Les deux sexes	58	53	76	69	81	79	83	82	78	76
Hommes	69	62	82	75	85	83	87	86	83	81
Femmes	46	41	69	63	72	70	79	79	72	72
Manitoba										
Les deux sexes	63	60	79	75	83	81	86	84	80	78
Hommes	74	70	85	81	87	84	89	87	85	83
Femmes	48	44	74	68	78	75	83	82	75	74
Saskatchewan										
Les deux sexes	63	64	80	76	84	84	85	84	80	79
Hommes	73	74	86	82	88	86	88	89	84	84
Femmes	49	46	74	68	79	79	83	80	76	74
Alberta										
Les deux sexes	68	60	80	74	87	83	84	82	81	78
Hommes	81	70	88	80	91	85	90	87	88	83
Femmes	53	46	72	67	79	75	80	78	74	73
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	59	59	73	72	80	80	80	80	75	76
Hommes	69	67	80	77	85	81	85	85	81	81
Femmes	47	50	67	66	72	76	75	77	69	72
Yukon										
Les deux sexes	56	66	81	84	87	83	88	86	82	83
Hommes	64	71	79	84	87	87	88	88	82	85
Femmes	47	59	83	85	86	73	87	85	81	82
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	62	59	85	77	90	84	92	90	83	81
Hommes	66	61	88	81	91	85	95	90	86	81
Femmes	59	57	82	73	87	77	90	90	80	80
Nunavut										
Les deux sexes	46	43	80	67	73	72	93	85	66	65
Hommes	50	41	82	68	77	71	97	88	70	64
Femmes	42	46	79	66	x	76	89	82	61	65

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.3, Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2005-2016), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ dans la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2016

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous niveaux de formation	
	2005	2016	2005	2016	2005	2016	2005	2016	2005	2016
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE³										
Les deux sexes	61	59	85	83	77	77
Hommes	74	71	90	88	86	84
Femmes	47	45	80	79	68	70
Canada⁴										
Les deux sexes	62	57	78	72	86	85	85	85	81	80
Hommes	72	67	85	78	90	87	88	88	86	84
Femmes	48	41	70	65	78	79	82	83	76	77
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	39	49	59	62	72	73	79	80	68	73
Hommes	48	64	67	69	74	74	79	78	71	73
Femmes	27 ^E	x	52	55	68	71	79	81	66	72
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	62	57	74	72	81	74	88	86	81	80
Hommes	65	60 ^E	84	76	86	80	88	88	83	82
Femmes	56	x	62	64	70	x	88	85	79	79
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	55	52	73	67	83	81	85	85	79	79
Hommes	63	58	77	71	86	80	89	85	82	78
Femmes	43	42	70	62	78	84	83	85	76	79
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	46	44	75	70	81	81	87	86	79	79
Hommes	50	54	81	75	87	82	89	85	81	79
Femmes	40	x	68	64	73	78	86	86	77	79
Québec										
Les deux sexes	59	57	75	75	84	84	84	87	79	82
Hommes	69	65	81	81	87	86	86	87	83	83
Femmes	45	41	67	65	78	82	83	87	76	81
Ontario										
Les deux sexes	63	55	79	71	87	83	85	85	82	80
Hommes	73	65	86	76	91	88	89	89	87	84
Femmes	49	40	71	62	77	72	82	82	77	76
Manitoba										
Les deux sexes	59	56	79	75	86	87	89	85	82	80
Hommes	77	67	87	83	92	89	93	87	88	84
Femmes	34	39	70	65	79	81	85	84	75	76
Saskatchewan										
Les deux sexes	61	59	79	76	87	91	87	87	82	82
Hommes	79	74	86	82	92	94	90	91	87	88
Femmes	36	37	70	67	79	84	85	84	76	77
Alberta										
Les deux sexes	73	60	81	73	91	85	85	86	83	81
Hommes	87	74	89	79	95	89	91	91	91	86
Femmes	56	40	70	66	81	73	80	82	76	75
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	67	62	77	74	87	85	84	84	81	80
Hommes	76	70	83	79	92	86	88	87	85	83
Femmes	55	52	70	68	78	82	81	82	76	78
Yukon										
Les deux sexes	x	67	77	83	89	82	91	91	81	85
Hommes	x	76	81	85	96	88	88	89	84	86
Femmes	x	x	74	82	x	x	93	92	78	85
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	58	62	87	75	90	83	90	87	83	79
Hommes	62	65	93	75	92	88	96	86	87	79
Femmes	51 ^E	60 ^E	80	75	x	x	87	88	79	78
Nunavut										
Les deux sexes	41	39	79	57	x	67	89	86	64	59
Hommes	48	40	82	57	x	70	96	92	70	60
Femmes	34	38	75	58	x	x	84	82	58	59

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*^E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 34 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.3, Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2005-2016), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble des pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.3.3

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2016

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous niveaux de formation	
	2005	2016	2005	2016	2005	2016	2005	2016	2005	2016
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE³										
Les deux sexes	38	44	66	72
Hommes	48	52	71	76
Femmes	31	37	57	66
Canada⁴										
Les deux sexes	41	47	56	59	60	65	62	67	55	62
Hommes	53	56	63	64	64	67	69	71	63	66
Femmes	29	38	50	55	52	59	56	63	47	57
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	26	34	40	46	46	54	50	55	38	48
Hommes	29	36	47	48	48	54	55	65	43	52
Femmes	23	32	34	45	43	53	46	48	33	44
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	49	48	54	60	59	67	58	62	55	59
Hommes	57	55	60	63	62	68	66	65	61	63
Femmes	39	37	49	57	53	64	53	59	48	56
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	35	44	48	53	54	58	54	63	47	57
Hommes	43	53	57	61	59	58	62	68	55	61
Femmes	25	33	39	47	47	58	48	60	40	53
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	33	43	52	57	49	54	52	62	45	56
Hommes	40	52	55	64	54	53	58	67	50	60
Femmes	25	30	50	52	41	56	48	59	41	52
Québec										
Les deux sexes	36	45	50	60	53	61	55	62	48	58
Hommes	48	53	60	65	58	63	63	66	57	63
Femmes	25	37	43	55	46	58	47	57	38	53
Ontario										
Les deux sexes	44	47	57	58	64	70	65	69	58	63
Hommes	57	55	63	62	67	73	71	73	66	68
Femmes	33	38	52	55	58	59	59	65	50	59
Manitoba										
Les deux sexes	51	59	60	62	70	65	66	69	61	65
Hommes	61	70	65	69	72	66	73	75	68	71
Femmes	41	43	54	56	68	64	59	64	54	59
Saskatchewan										
Les deux sexes	51	61	61	65	64	71	69	69	62	67
Hommes	61	72	70	70	66	70	74	78	68	73
Femmes	38	39	52	60	62	71	66	64	56	61
Alberta										
Les deux sexes	54	54	66	63	72	70	71	69	67	66
Hommes	69	62	76	70	75	72	76	74	74	71
Femmes	38	43	58	58	66	63	67	66	59	61
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	39	49	55	61	59	65	62	68	56	63
Hommes	53	59	63	66	65	68	71	73	65	68
Femmes	26	39	49	57	47	52	54	64	47	59
Yukon										
Les deux sexes	43 ^E	57	79	76	70	82	74	72	69	72
Hommes	x	60	76	75	62 ^F	79	77	72	69	72
Femmes	x	x	81	77	x	x	71	72	70	72
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	58	55	76	73	80 ^F	73	87	81	73	72
Hommes	50	53	90	80	x	75	87	80	74	74
Femmes	64	58	x	64	x	x	86	81	73	71
Nunavut										
Les deux sexes	37	48	x	x	x	79	x	82	53	68
Hommes	x	x	x	x	x	80	x	85	57	71
Femmes	x	49	x	x	x	x	x	79	48	64

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 55 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.3, Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2005-2016), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre B

Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

Contexte

Cet indicateur évalue l'investissement consenti par élève/étudiant, en provenance de toutes les sources, dans les établissements d'enseignement publics et privés à plusieurs niveaux d'éducation. Les dépenses par étudiant des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les [indicateurs B3](#) et [D2](#)), des régimes de retraite, des temps d'enseignement et d'instruction (voir l'[indicateur D1](#)), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, de l'orientation (générale ou professionnelle) des filières d'enseignement et des effectifs d'élèves/étudiants. Les politiques mises en œuvre pour attirer de nouveaux enseignants, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel ont aussi contribué à la variation, dans le temps, des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de recherche et développement peuvent également influencer sur le niveau de ces dépenses.

Pour être performants, les établissements d'enseignement doivent pouvoir compter à la fois sur du personnel qualifié et talentueux, des programmes adaptés, de bonnes installations et des élèves/étudiants motivés et disposés à apprendre. Toutefois, la demande d'enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts unitaires plus élevés, doit être équilibrée par rapport aux autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Bien qu'il soit difficile de déterminer le volume optimal de ressources nécessaires pour préparer chaque individu à vivre et à travailler dans les sociétés modernes, la comparaison des dépenses par élève/étudiant entre les provinces, les territoires et d'autres pays peut servir de point de référence utile.

Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout au niveau de l'enseignement tertiaire. De plus, les choix de répartition du budget entre les différents niveaux d'enseignement sont également très importants. Ainsi, certaines provinces et certains territoires choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

Cet indicateur présente les dépenses directes, publiques et privées, des établissements d'enseignement¹ en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalents temps plein. Il convient de souligner que la variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement peut s'expliquer non seulement par des différences dans les ressources mises à la disposition des élèves/étudiants (comme des variations dans le nombre d'élèves par enseignant), mais aussi par des différences relatives au niveau des rémunérations et du coût de la vie².

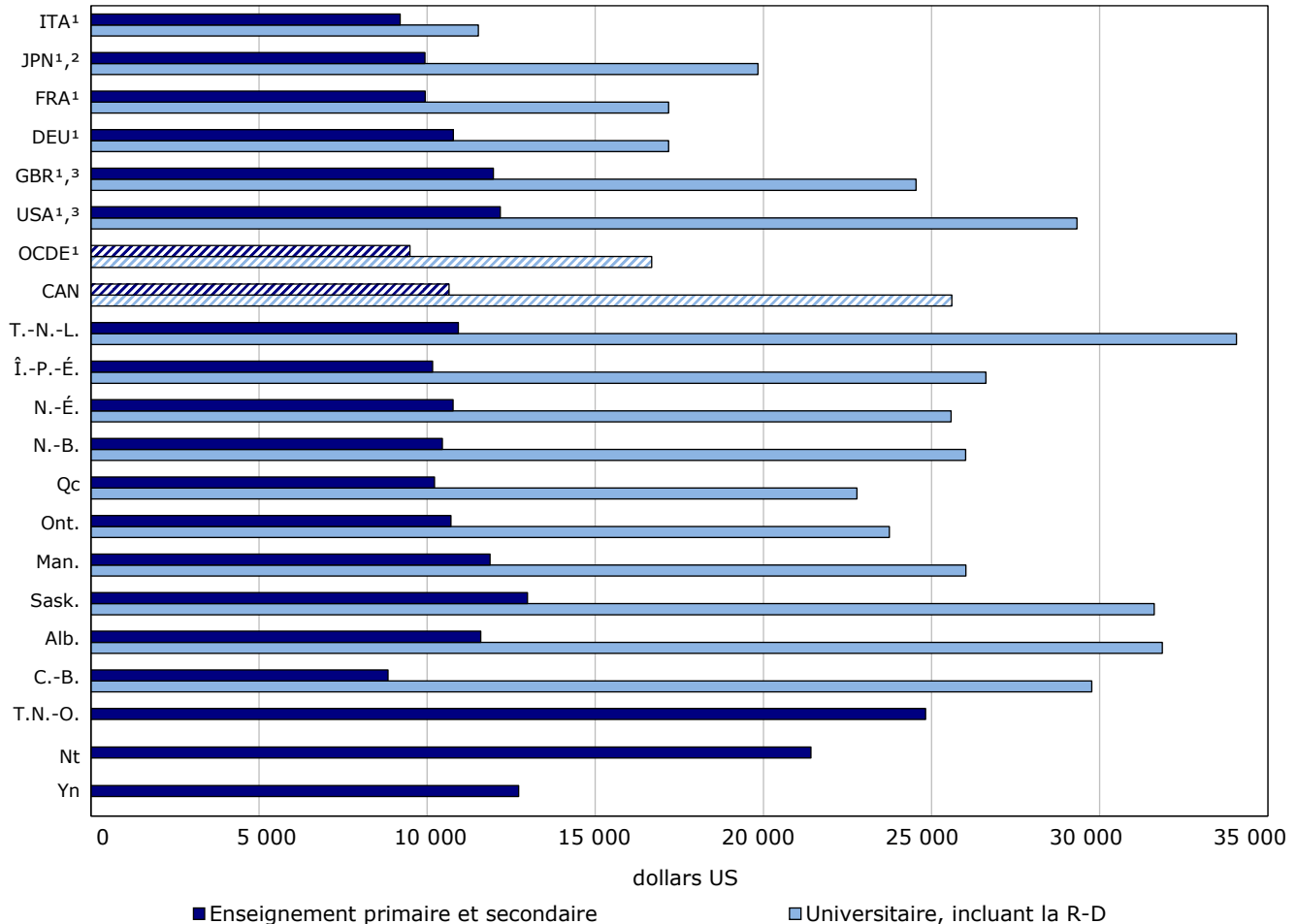
1. Cet indicateur (B1) présente les dépenses selon les établissements d'enseignement puisque les données sont rapportées selon le type d'institution. L'indicateur B2 utilise le terme « dépenses en éducation », puisque les données financières sont rapportées selon la source des fonds, le type de transaction et le niveau d'enseignement. Comme les deux sources ne sont pas les mêmes, les totaux peuvent différer.

2. Les chiffres de l'OCDE publiés dans *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* ont été ajustés à l'aide de parités de pouvoirs d'achat (PPA) pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. Dans ce rapport canadien, deux ensembles de chiffres sont publiés pour le Canada : un en dollars canadiens; l'autre en dollars US après conversion du dollar canadien au moyen des PPA. Aucune conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA) visant à tenir compte des différences du coût de la vie entre provinces et territoires n'a été effectuée.

Observations

Graphique B.1.1

Dépenses annuelles (dollars US) des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2014-2015



1. Les statistiques sur l'enseignement primaire et secondaire incluent également l'enseignement postsecondaire non tertiaire.

2. Comprend les données d'une autre catégorie.

3. Les statistiques sur l'enseignement universitaire incluent l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

Note : Veuillez consulter le Tableau B.1.1.2 pour des détails méthodologiques. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre ascendant à l'éducation primaire-secondaire et incluent le Groupe des Sept. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau B.1.1.2 et *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Les dépenses par élève pour l'enseignement primaire/secondaire étaient plus ou moins du même ordre de grandeur au Canada, dans les provinces, dans les pays du G7, et pour la moyenne des pays de l'OCDE. Dans les territoires, ces dépenses avaient tendance à être plus élevées que dans les provinces.
- Au niveau universitaire, les dépenses par étudiant au Canada étaient nettement plus importantes que celles engagées par élève au niveau primaire/secondaire, et ce, pour chacune des provinces.
- Au niveau universitaire, les dépenses par étudiant au Canada (25 601 \$US) étaient presque 55 % plus élevées que la moyenne de l'OCDE qui était de 16 674 \$US, mais étaient semblables à celles du Royaume-Uni et des États-Unis.

- Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, les services éducatifs de base constituaient la majeure partie des dépenses par élève au Canada, dans l'ensemble des provinces et des territoires, variant de 94 % à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, et au Québec, à 99 % au Yukon. La moyenne correspondante de l'OCDE³ était semblable, s'établissant à 94 % des dépenses totales à ces niveaux d'enseignement (voir Tableau B.1.2.2).

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année financière 2014-2015 et sont pour les niveaux primaire et secondaire ainsi que pour le secteur universitaire. Une méthode est en cours d'élaboration pour estimer cet indicateur au niveau collégial. Les données pour l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2016⁴.

Les dépenses unitaires pour un niveau d'enseignement donné sont obtenues en divisant les dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants en équivalents temps plein. Seulement les établissements d'enseignement et les programmes de cours pour lesquels des données sont disponibles à la fois concernant les effectifs et les dépenses. Conformément à la définition de l'OCDE présentée dans le manuel de collecte de données, les dépenses afférentes au service de la dette sont exclues.

Les données financières pour les niveaux primaire et secondaire sont tirées de cinq enquêtes de Statistique Canada : l'enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires (principale source d'information sur les dépenses), l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), l'enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation (il s'agit pour la plupart de dépenses pour l'éducation des élèves des Premières Nations), l'enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, et celle sur les dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction. Les deux dernières enquêtes n'ont plus lieu, mais les chiffres sont estimés à partir des données d'années antérieures.

Les données pour les effectifs au primaire et au secondaire proviennent de la somme des effectifs dans les écoles publiques et privées (EEPS) et des effectifs dans les écoles de bande des Premières Nations (Affaires autochtones et du Nord Canada). Les effectifs correspondant à l'année financière 2014-2015 sont obtenus en prenant 5/12 des effectifs de l'année scolaire 2013-2014 et 7/12 des effectifs de l'année scolaire 2014-2015.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire. Étant donné qu'un grand nombre de ces inscriptions sont à temps partiel, le nombre d'inscrits a été ajusté à des équivalents à temps plein au moyen d'un ratio qui a été calculé pour l'année scolaire 2009-2010. La Saskatchewan et la Colombie-Britannique déclarent également des données sur la formation générale des adultes au niveau secondaire, mais le nombre d'inscrits a été jugé tellement près de la valeur d'équivalents à temps plein que la valeur non ajustée du nombre d'inscrits a été utilisée pour cet indicateur. Les données sur les effectifs des écoles primaires et secondaires de la Colombie-Britannique pour 2014-2015 sont fondées sur les effectifs équivalents temps plein; par conséquent, l'estimation des dépenses par élève pour cette année ne peut pas être comparée avec les estimations des années antérieures.

Pour le secteur universitaire, les données financières proviennent de l'Enquête sur l'information financière des universités et des collèges (IFUC) effectuée en partenariat avec l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation. Les données sur les effectifs, quant à eux, proviennent du système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), entre autre les données pour les effectifs des années scolaires 2013-2014 et 2014-2015 ont été utilisés. Dans un premier temps, les effectifs ont été convertis en équivalent à temps plein en divisant le nombre d'étudiants à temps partiel par 3,5. Puis, les deux années scolaires ont été pondérées afin qu'elles correspondent à l'année financière 2014-2015 (d'avril 2014 à mars 2015) en combinant 5/12^e de la première et 7/12^e de la deuxième.

3. La moyenne de l'OCDE a été calculée en utilisant seulement les données des pays qui avaient fourni les montants des dépenses liées aux services éducatifs de base ainsi qu'aux services auxiliaires.

4. Pour plus de précisions, veuillez consulter l'annexe 3 de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site Web de l'OCDE : www.oecd.org.

De plus, dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle. Par souci de cohérence, les inscriptions à ces programmes ont été retenues dans les analyses.

Aux fins de comparaison avec l'OCDE, les dépenses exprimées en dollars canadiens ont été divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le produit intérieur brut (PIB) pour obtenir leur équivalent en dollars US. Une valeur de 1,24 (pour l'année calendaire 2014) a été utilisée. L'indice PPA a été utilisé parce que le taux de change du marché subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif du moment dans les différents pays de l'OCDE. Les données sur les dépenses ne sont pas ajustées pour la différence entre le coût de la vie dans les provinces et territoires.

Les services éducatifs sont la partie des dépenses qui se concentrent sur la mission proprement dite des établissements d'enseignement, celle d'offrir de l'enseignement. Il y a aussi des dépenses sur les services auxiliaires, dont les deux principales composantes sont des services pour le bien-être des étudiants (transport, logement, repas) et des services pour le public en général (musées, radio, programmes culturels). Dans le secteur universitaire, les services auxiliaires comprennent habituellement les librairies, les services alimentaires (restaurants, cafétérias et distributeurs automatiques), les résidences et les logements, le stationnement, les presses universitaires, les services d'édition et de buanderie, la location de biens et d'installations, les théâtres et les centres de conférences.

Les dépenses en éducation au niveau tertiaire incluent aussi des dépenses en recherche et développement, telles que les subventions reçues par l'institution pour les projets de recherche ainsi qu'une estimation de la proportion d'autres dépenses courantes affectées à la recherche et au développement.

La moyenne des pays de l'OCDE tient compte de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B1, *Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?*

Tableau B.1.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2014/2015

	Préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire	Niveaux de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent) activités de R-D comprises ¹
dollars canadiens		
Canada	13 169	31 652
Terre-Neuve-et-Labrador	13 511	42 116
Île-du-Prince-Édouard	12 565	32 906
Nouvelle-Écosse	13 321	31 625
Nouveau-Brunswick	12 928	32 163
Québec	12 636	28 169
Ontario	13 236	29 357
Manitoba	14 676	32 173
Saskatchewan	16 051	39 100
Alberta	14 337	39 393
Colombie-Britannique	10 927	36 796
Yukon	30 691	...
Territoires du Nord-Ouest	26 476	...
Nunavut	15 727	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau B.1.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014/2015

	Préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire	Niveaux de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent) activités de R-D comprises ¹
dollars US		
Moyenne de l'OCDE^{2,3}	9 489	16 674
Canada⁴	10 651	25 601
Terre-Neuve-et-Labrador	10 928	34 065
Île-du-Prince-Édouard	10 163	26 616
Nouvelle-Écosse	10 775	25 580
Nouveau-Brunswick	10 456	26 014
Québec	10 221	22 784
Ontario	10 706	23 744
Manitoba	11 870	26 022
Saskatchewan	12 982	31 625
Alberta	11 596	31 862
Colombie-Britannique	8 838	29 761
Yukon	24 824	...
Territoires du Nord-Ouest	21 414	...
Nunavut	12 720	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle.

2. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2017: Indicateurs de l'OCDE*, Table B.1.1, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus 2014, et Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2014). Ce tableau affiche les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économique pour lesquels il y avait des données ou pour lesquelles on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE: www.oecd.org.

3. Dans la colonne 1, la moyenne de l'OCDE inclut le secteur d'éducation postsecondaire non tertiaire. Les moyennes pour le Canada et les provinces et territoires ne l'incluent pas.

4. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences au chapitre des dépenses par étudiant, selon la province ou le territoire, sont attribuables au fait que les inscriptions dans des programmes d'éducation des adultes sont incluses ou non dans le calcul de l'effectif au niveau secondaire dans certaines provinces ou certains territoires.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017 Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.2.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2014/2015

	Préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	dollars canadiens		
Canada	12 530	639	13 169
Terre-Neuve-et-Labrador	12 654	857	13 511
Île-du-Prince-Édouard	11 935	631	12 565
Nouvelle-Écosse	12 501	821	13 321
Nouveau-Brunswick	12 330	598	12 928
Québec	11 863	773	12 636
Ontario	12 646	590	13 236
Manitoba	14 013	663	14 676
Saskatchewan	15 293	758	16 051
Alberta	13 654	683	14 337
Colombie-Britannique	10 529	398	10 927
Yukon	30 413	278	30 691
Territoires du Nord-Ouest	25 092	1 383	26 476
Nunavut	15 338	389	15 727

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau B.1.2.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014/2015

	Préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	dollars US		
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	8 948	540	9 489
Canada³	10 135	517	10 651
Terre-Neuve-et-Labrador	10 235	693	10 928
Île-du-Prince-Édouard	9 653	510	10 163
Nouvelle-Écosse	10 111	664	10 775
Nouveau-Brunswick	9 973	483	10 456
Québec	9 595	625	10 221
Ontario	10 229	477	10 706
Manitoba	11 334	536	11 870
Saskatchewan	12 369	613	12 982
Alberta	11 044	552	11 596
Colombie-Britannique	8 516	322	8 838
Yukon	24 599	225	24 824
Territoires du Nord-Ouest	20 295	1 119	21 414
Nunavut	12 406	315	12 720

1. Ces moyennes viennent de Regards sur l'éducation 2017 : Indicateurs de l'OCDE, Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2014) qui affichent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement économique pour lesquels il y avait des données ou pour lesquelles on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE: www.oecd.org.

2. Dans les colonnes 1 à 3, les moyennes de l'OCDE incluent le postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE du total des dépenses inclut un nombre différent de pays que les moyennes des services éducatifs et des services auxiliaires. Ainsi le total ne correspond pas à la somme des composantes.

3. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Regards sur l'Éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE.

B2

Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

Contexte

Cet indicateur permet de mesurer la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

Les dépenses en éducation constituent un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. L'éducation favorise aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en réduisant les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, chacun des étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative.

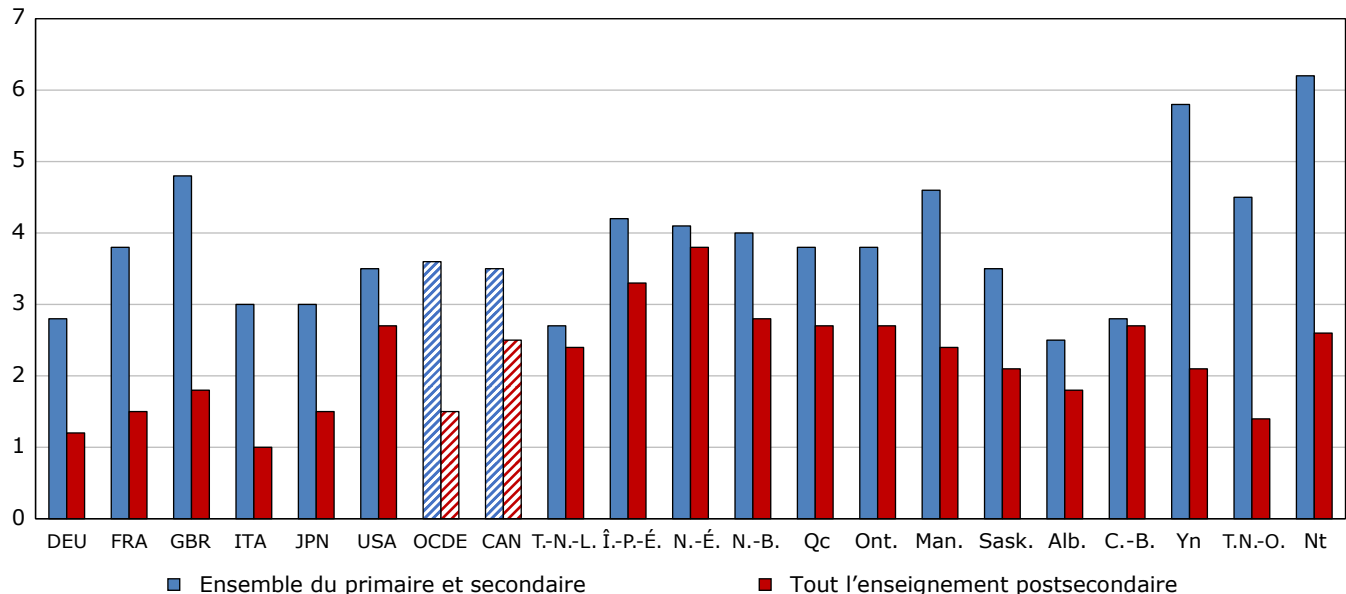
Observations

Part du PIB affectée aux établissements d'enseignement

Graphique B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2014

pourcentage



Notes : Pour l'OCDE, les dépenses totales pour tous niveaux d'enseignement confondus était 5,2 % du PIB, qui incluait aussi "les programmes non affectés" (Tableau B.2.1). Tout l'enseignement postsecondaire comprend l'enseignement postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE exclut l'enseignement postsecondaire non tertiaire. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau B.2.1 et Regards sur l'éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE.

- En 2014, le Canada consacrait 6,0 % de son PIB aux établissements d'enseignement (3,5 % pour l'éducation primaire et secondaire et 2,5 % pour l'éducation postsecondaire), soit plus que la moyenne des pays de l'OCDE, estimée à 5,2 % (3,6 % pour l'éducation primaire et secondaire et 1,5 % pour l'éducation postsecondaire).

- En 2014, l'engagement financier envers les établissements d'enseignement différait d'une instance à l'autre, allant de 4,3 % du PIB en Alberta¹ à 8,8 % au Nunavut².
- Dans les pays du G7, cette part variait de 4 % en Italie à 6,6 % au Royaume-Uni.

Part de la richesse investie dans l'enseignement primaire et secondaire comparativement à l'enseignement tertiaire

- Dans tous les pays du G7, y compris le Canada, et pour la moyenne des pays de l'OCDE, la part de la richesse nationale investie dans l'éducation a été plus importante pour l'enseignement primaire et secondaire que pour l'enseignement tertiaire en 2014.
- En comparaison avec la moyenne de l'OCDE et la majorité des pays du G7 à l'exception des États-Unis, la part de la richesse nationale investie par le Canada dans l'enseignement primaire et secondaire a été inférieure et celle investie dans l'enseignement tertiaire a été plus élevée.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement combinés.

Les « dépenses au titre des établissements d'enseignement » comprennent les dépenses à l'égard des établissements à vocation pédagogique et les dépenses à l'égard des organismes sans vocation pédagogique à proprement parler. On entend par *établissements à vocation pédagogique* les entités qui dispensent directement des cours dans un cadre collectif organisé ou qui offrent une forme d'enseignement à distance³. Quant aux organismes sans vocation pédagogique, il s'agit plutôt d'entités qui offrent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, sans se livrer directement à des activités d'enseignement.

Le Canada classe les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation préprimaire étant intégrées aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du niveau CITE 5 (enseignement tertiaire de cycle court). Cela ne devrait pas affecter la comparabilité internationale tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominant.

Les données financières pour le Canada sont tirées de sept enquêtes de Statistique Canada⁴ et excluent les dépenses afférentes au service de la dette. Les données sur le PIB ont été fournies par la Direction du Système de comptabilité nationale. Toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires se rapportent à l'exercice 2014. Les moyennes de l'OCDE (pour l'exercice 2014) proviennent de données de tous les pays recueillies par l'OCDE par le biais de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation, mené conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisé par l'OCDE en 2016.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B2, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?*.

1. Dans certaines provinces et certains territoires, une faible proportion du PIB investie en éducation s'explique parfois davantage par le haut niveau de richesse de la province ou du territoire que par de faibles dépenses en éducation. À titre d'exemple, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador ont toutes deux dépensé, en éducation, des montants relativement importants en 2013-2014 au chapitre des dépenses par étudiant, comme il est possible de le constater à l'Indicateur B1, Dépenses par étudiant (tableau B.1.1.1).

2. Au Nunavut et dans les autres territoires, les coûts structurels associés à la prestation de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire ont tendance à être plus élevés que dans les provinces.

3. Les entreprises commerciales et autres établissements qui offrent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclus.

4. Statistique Canada : Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Tableau B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014

	Enseignement postsecondaire					Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	Tout l'enseignement primaire et secondaire ¹	Tout l'enseignement postsecondaire ²	Enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire ³	Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent		
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE⁴	3,6	1,5	0,2	1,4	5,2	
Canada	3,5	2,5	0,9	1,6	6,0	
Terre-Neuve-et-Labrador	2,7	2,4	0,7	1,8	5,1	
Île-du-Prince-Édouard	4,2	3,3	1,5	1,9	7,5	
Nouvelle-Écosse	4,1	3,8	0,9	2,9	7,9	
Nouveau-Brunswick	4,0	2,8	1,0	1,9	6,8	
Québec	3,8	2,7	1,1	1,6	6,5	
Ontario	3,8	2,7	1,0	1,7	6,5	
Manitoba	4,6	2,4	0,8	1,6	7,0	
Saskatchewan	3,5	2,1	0,7	1,4	5,7	
Alberta	2,5	1,8	0,7	1,1	4,3	
Colombie-Britannique	2,8	2,7	1,0	1,7	5,5	
Yukon	5,8	2,1	2,1	...	7,9	
Territoires du Nord-Ouest	4,5	1,4	1,4	...	5,9	
Nunavut	6,2	2,6	2,6	...	8,8	

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Comprend les écoles maternelles au Canada.

2. Comprend l'enseignement postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE exclut l'enseignement postsecondaire non tertiaire.

3. Comprend les programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales et la portion collégiale des programmes d'apprenti.

4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B2.1. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

Sources : Statistique Canada, l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE*.

B3 Répartition des dépenses en éducation

Contexte

Cet indicateur présente les dépenses reliées aux services et aux ressources en éducation, comparant la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement¹ à celle attribuée aux dépenses en capital². Il présente également la ventilation des dépenses de fonctionnement (rémunération des enseignants, rémunération du personnel non enseignant et autres dépenses).

La répartition des dépenses peut être influencée par un certain nombre de facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance du personnel non enseignant et les différents besoins en matière d'infrastructure. L'enveloppe budgétaire peut avoir une incidence sur la qualité des services, l'état du matériel et la capacité du système d'éducation de s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions budgétaires et structurelles prises à l'échelle du système d'éducation ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

1. Les dépenses de fonctionnement représentent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Elles sont réparties en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses de fonctionnement (matériel et fournitures pédagogiques, entretien et nettoyage des locaux, cantine et location d'installations scolaires).

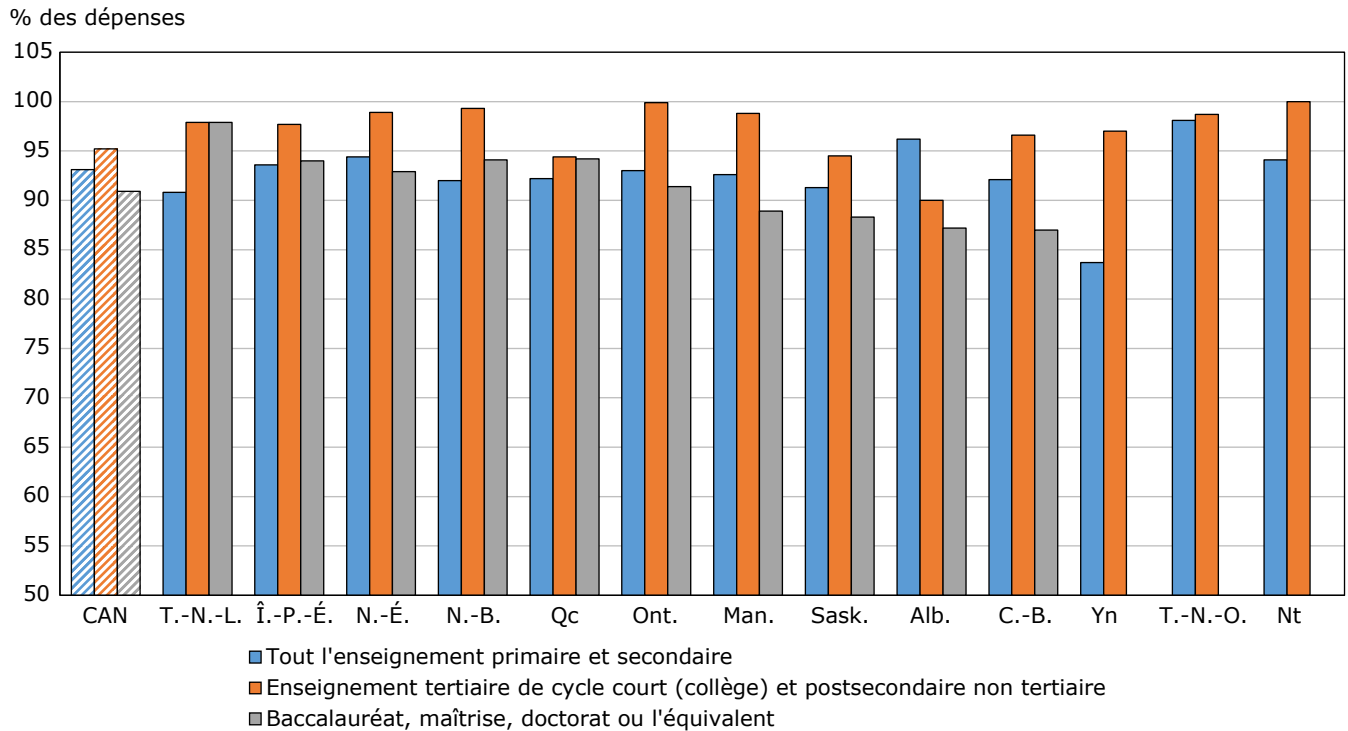
2. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes. Ces dépenses peuvent varier beaucoup d'une année à l'autre.

Observations

Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital

Graphique B.3.1

Pourcentage des dépenses totales attribué aux dépenses de fonctionnement selon les niveaux d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2014



Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau B.3.1.

- En 2014, le taux des dépenses de fonctionnement dépassait le taux des dépenses en capital à tous les niveaux d'enseignement au Canada, dans les provinces et les territoires et dans l'ensemble des pays de l'OCDE³. Au Canada, les dépenses de fonctionnement représentaient 93 % des dépenses en enseignement primaire et secondaire; 95 % des dépenses en enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire; et 91 % des dépenses aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise, du doctorat ou d'un équivalent.
- En général, c'est au niveau d'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire que le plus haut taux de dépenses de fonctionnement est observé. Dans les provinces et les territoires, ce taux variait de 90 % pour l'Alberta à 100 % pour l'Ontario et le Nunavut.
- Au niveau postsecondaire⁴, les dépenses en capital étaient de 8 % au Canada, comparativement à 11 % pour la moyenne des pays de l'OCDE.

3. Au cours de ce chapitre, les données les plus récentes disponibles pour l'OCDE et les pays autres que le Canada proviennent de la publication de *Regards sur l'éducation 2017 : les indicateurs de l'OCDE* et correspondent à l'année 2014.

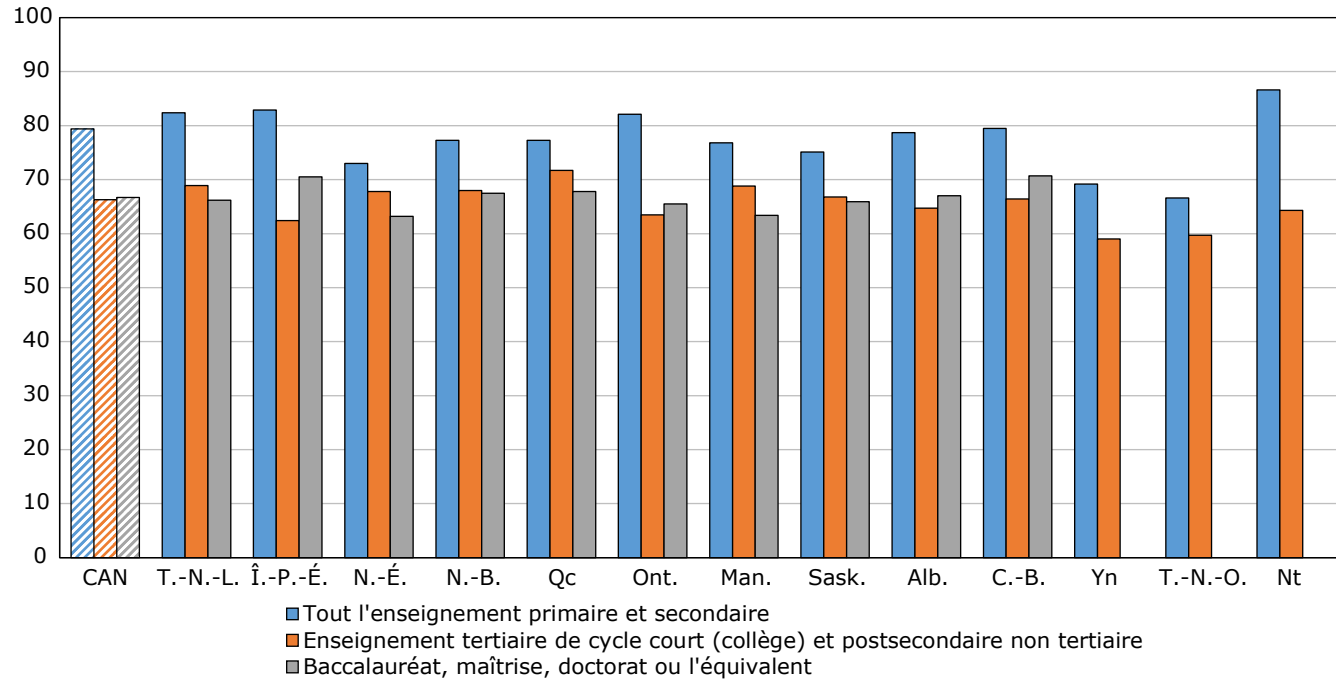
4. Au cours de ce chapitre, pour l'OCDE et les pays autres que le Canada, l'enseignement postsecondaire correspond à l'enseignement tertiaire et n'inclut pas l'enseignement postsecondaire non tertiaire (CITE 4). Cette pratique ne devrait toutefois pas influencer sensiblement les ratios ni la comparabilité des données, compte tenu du poids relatif minime de ces dépenses.

Rémunération de l'ensemble du personnel et du personnel enseignant

Graphique B.3.2

Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, selon les niveaux d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2014

% des dépenses de fonctionnement



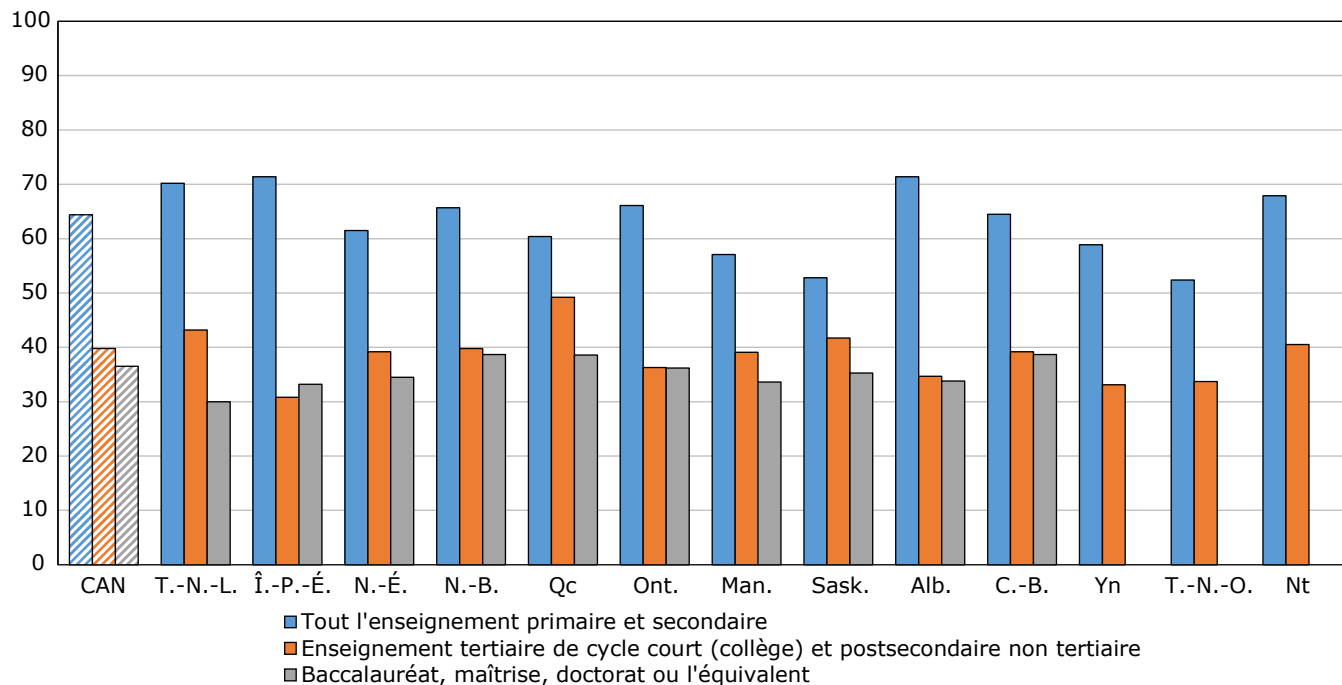
Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.3

Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel enseignant, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2014

% des dépenses de fonctionnement



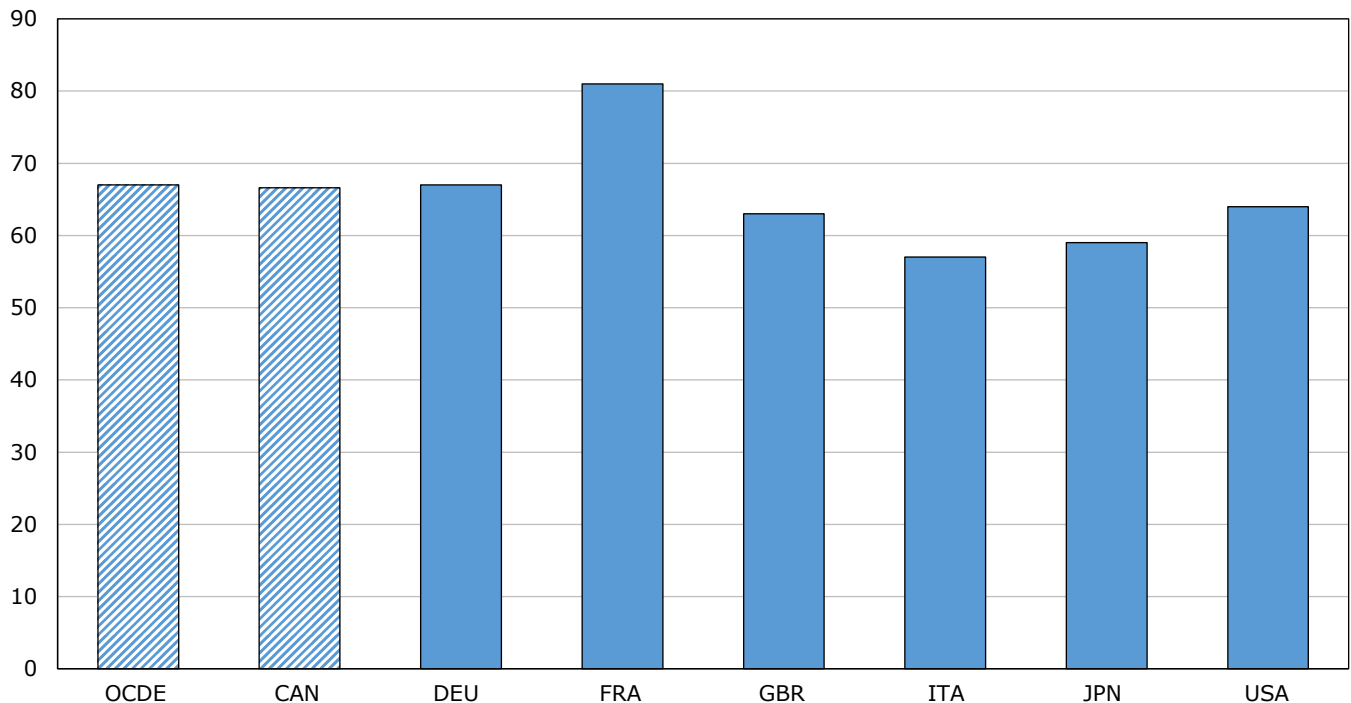
Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau B.3.1.

- À tous les niveaux d'éducation, et dans toutes les provinces et territoires, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement en éducation. Au Canada, elles représentaient en moyenne 79 % des dépenses de fonctionnement aux niveaux primaire et secondaire, 66 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 67 % au niveau universitaire.
- Pour toutes les provinces et les territoires, c'est dans l'enseignement primaire et secondaire que la proportion des dépenses liées à la rémunération du personnel était la plus élevée, allant de 67 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 87 % au Nunavut.
- Dans l'enseignement primaire et secondaire, la rémunération du personnel est largement dominée par la rémunération du personnel enseignant. Au Canada, la rémunération du personnel enseignant à ces niveaux représentait 64 % des dépenses de fonctionnement en 2014, en comparaison avec 15 % pour les rémunérations des autres personnels. Cette différence est moins prononcée au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et au niveau universitaire.
- Au niveau postsecondaire, les « autres dépenses de fonctionnement » sont plus élevées qu'aux niveaux primaire et secondaire. En effet, la moyenne canadienne, pour 2014, était de 34 % pour l'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et de 33 % pour l'enseignement universitaire, comparativement à 21 % pour l'enseignement primaire et secondaire. La moyenne des pays de l'OCDE pour les autres dépenses de fonctionnement au niveau postsecondaire était de 33 %, similaire à la moyenne canadienne de 34 %.

Graphique B.3.4
Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la
rémunération du personnel, pour les établissements d'enseignement
postsecondaire, OCDE et les pays du G7, 2014

% des dépenses de
fonctionnement



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau B.3.1, Regards sur l'éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE.

- Pour la moyenne des pays de l'OCDE et les pays du G7, tout comme pour le Canada, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement pour l'éducation postsecondaire. Au sein des pays du G7, ces dépenses variaient de 57 % au Japon à 81 % en France tandis que la moyenne canadienne et la moyenne des pays de l'OCDE se situaient à 67 %.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets qui est attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux de scolarité. Les dépenses sont fondées sur la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse (ou par fonds), selon les sources de données utilisées par les provinces et les territoires. L'indicateur montre également la proportion des dépenses de fonctionnement allouée à la rémunération des enseignants et du personnel non enseignant, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle qui est en usage pour les comptes nationaux. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Elles incluent les dépenses en recherche et développement qui ne sont pas des dépenses en capital. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants ainsi qu'à la construction de locaux ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les dépenses essentielles sur l'éducation incluent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement et l'éducation, par exemple toutes les dépenses encourues par rapport aux enseignants, les bâtiments qui abritent les écoles, les livres et l'administration des écoles.

Les données pour le Canada sont celles de l'exercice 2014 et les chiffres sont tirés de six enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, l'Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges, l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle. Les données sur les pays membres de l'OCDE et les moyennes de l'OCDE sont celles de l'exercice 2014; elles sont fondées sur la collecte de données sur les systèmes d'éducation menée conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisée par l'OCDE.

Note: L'indicateur correspondant de l'OCDE est B6, *À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?*.

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014

	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants pourcentage	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
Tout l'enseignement primaire et secondaire						
Moyenne de l'OCDE						
Canada	93,1	6,9	64,4	15,0	79,4	20,6
Terre-Neuve-et-Labrador	90,8	9,2	70,2	12,2	82,4	17,6
Île-du-Prince-Édouard	93,6	6,4	71,4	11,5	82,9	17,1
Nouvelle-Écosse	94,4	5,6	61,5	11,5	73,0	27,0
Nouveau-Brunswick	92,0	8,0	65,7	11,6	77,3	22,7
Québec	92,2	7,8	60,4	16,9	77,3	22,7
Ontario	93,0	7,0	66,1	15,9	82,1	17,9
Manitoba	92,6	7,4	57,1	19,7	76,8	23,2
Saskatchewan	91,3	8,7	52,8	22,3	75,1	24,9
Alberta	96,2	3,8	71,4	7,3	78,7	21,3
Colombie-Britannique	92,1	7,9	64,5	15,0	79,5	20,5
Yukon	83,7	16,3	58,9	10,3	69,2	30,8
Territoires du Nord-Ouest	98,1	1,9	52,4	14,2	66,6	33,4
Nunavut	94,1	5,9	67,9	18,7	86,6	13,4
Tout l'enseignement postsecondaire						
Moyenne de l'OCDE^{1,2,3}	89,0	11,0	41,0	26,0	67,0	33,0
Canada⁴	92,4	7,6	37,6	28,9	66,6	33,4
Terre-Neuve-et-Labrador	97,9	2,1	33,2	33,7	66,8	33,2
Île-du-Prince-Édouard	95,5	4,5	32,2	34,9	67,1	32,9
Nouvelle-Écosse	94,2	5,8	35,6	28,7	64,3	35,7
Nouveau-Brunswick	95,9	4,1	39,1	28,6	67,7	32,3
Québec	94,3	5,7	42,6	26,7	69,3	30,7
Ontario	94,2	5,8	36,3	28,5	64,8	35,2
Manitoba	91,8	8,2	35,3	29,8	65,1	34,9
Saskatchewan	90,0	10,0	37,2	29,0	66,2	33,8
Alberta	88,3	11,7	34,2	31,9	66,1	33,9
Colombie-Britannique	90,3	9,7	38,9	30,2	69,1	30,9
Yukon	97,0	3,0	33,1	25,9	59,0	41,0
Territoires du Nord-Ouest	98,7	1,3	33,7	26,0	59,7	40,3
Nunavut	100,0	0,0	40,5	23,9	64,3	35,7
Enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire						
Moyenne de l'OCDE						
Canada	95,2	4,8	39,8	26,5	66,3	33,7
Terre-Neuve-et-Labrador	97,9	2,1	43,2	25,7	68,9	31,1
Île-du-Prince-Édouard	97,7	2,3	30,8	31,6	62,4	37,6
Nouvelle-Écosse	98,9	1,1	39,2	28,6	67,8	32,2
Nouveau-Brunswick	99,3	0,7	39,8	28,2	68,0	32,0
Québec	94,4	5,6	49,2	22,6	71,7	28,3
Ontario	99,9	0,1	36,3	27,2	63,5	36,5
Manitoba	98,8	1,2	39,1	29,8	68,8	31,2
Saskatchewan	94,5	5,5	41,7	25,1	66,8	33,2
Alberta	90,0	10,0	34,7	29,9	64,7	35,3
Colombie-Britannique	96,6	3,4	39,2	27,2	66,4	33,6
Yukon	97,0	3,0	33,1	25,9	59,0	41,0
Territoires du Nord-Ouest	98,7	1,3	33,7	26,0	59,7	40,3
Nunavut	100,0	0,0	40,5	23,9	64,3	35,7

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014

	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
			pourcentage			
Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent						
Moyenne de l'OCDE
Canada⁴	90,9	9,1	36,5	30,3	66,7	33,3
Terre-Neuve-et-Labrador	97,9	2,1	30,0	36,2	66,2	33,8
Île-du-Prince-Édouard	94,0	6,0	33,2	37,3	70,5	29,5
Nouvelle-Écosse	92,9	7,1	34,5	28,7	63,2	36,8
Nouveau-Brunswick	94,1	5,9	38,7	28,8	67,5	32,5
Québec	94,2	5,8	38,6	29,2	67,8	32,2
Ontario	91,4	8,6	36,2	29,2	65,5	34,5
Manitoba	88,9	11,1	33,6	29,8	63,4	36,6
Saskatchewan	88,3	11,7	35,3	30,6	65,9	34,1
Alberta	87,2	12,8	33,8	33,2	67,0	33,0
Colombie-Britannique	87,0	13,0	38,7	32,0	70,7	29,3
Yukon
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pour l'OCDE, "Tout l'enseignement post-secondaire", correspond à "enseignement tertiaire" et n'inclut pas l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B6.1, Part des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital, selon le niveau d'enseignement (2014), et Tableau B6.2, Répartition des dépenses de fonctionnement, selon la catégorie de ressources (2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.3. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, lors de la publication de *Regards sur l'éducation 2017*, correspondaient à l'année 2014. Ce sont ces données qui ont été utilisées dans les moyennes de l'OCDE.

4. Au niveau universitaire, seulement les établissements publics sont inclus.

Notes : Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Les dépenses en capital qui proviennent des fonds de fonctionnement ou qui ont été financées directement par la province pourraient ne pas avoir été pas incluses dans ce calcul. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre C

Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

Contexte

Cet indicateur présente les étudiants internationaux en proportion des inscriptions au niveau tertiaire selon les trois catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹, qui représentent les effectifs au niveau collégial et universitaire². L'indicateur présente également l'évolution du nombre d'étudiants internationaux, ainsi que leur distribution selon la province d'études et la région d'origine.

Il existe de nombreuses raisons de poursuivre ses études à l'étranger. Certains étudiants peuvent choisir cette voie pour découvrir des cultures, des sociétés et des langues différentes, tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. La reconnaissance croissante de l'importance de ce niveau d'études comme facteur déterminant pour le revenu et l'employabilité a entraîné une hausse de la demande que les établissements d'enseignement de certains pays peinent à satisfaire. Parallèlement, la mondialisation des marchés a accru la demande de travailleurs possédant des connaissances et des compétences plus vastes, et les équipes de travail comptent de plus en plus de personnes provenant de diverses régions et de divers pays.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer au choix du pays d'accueil. La langue parlée et employée dans l'enseignement, la qualité de la formation offerte, les frais de scolarité et le coût de la vie et la politique d'immigration du pays de destination sont tous des facteurs importants. D'autres facteurs incluent la reconnaissance de la formation acquise à l'étranger, les perspectives d'emploi et les relations géographiques, commerciales ou culturelles pouvant exister entre les pays.

Les étudiants internationaux sont bien reçus par les établissements qu'ils fréquentent, car ils représentent pour eux une source de revenu supplémentaire. Ils peuvent aussi contribuer à la viabilité des programmes lorsque les effectifs nationaux sont quelque peu limités. Au Canada, tout comme dans d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de nombreux établissements et administrations publiques font activement la promotion de leurs programmes d'enseignement pour attirer ce type d'étudiants. En plus des bénéfices économiques qu'ils peuvent procurer, les étudiants internationaux contribuent aussi à l'enrichissement social et culturel des communautés dans lesquelles ils étudient. Ils pourraient devenir des citoyens du pays ou en devenir des ambassadeurs au moment de retourner dans leur pays d'origine.

1. Veuillez consulter la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les [Notes aux lecteurs](#) de ce rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

2. Au Canada, les universités sont situées dans les dix provinces; il n'y a pas d'universités dans les territoires.

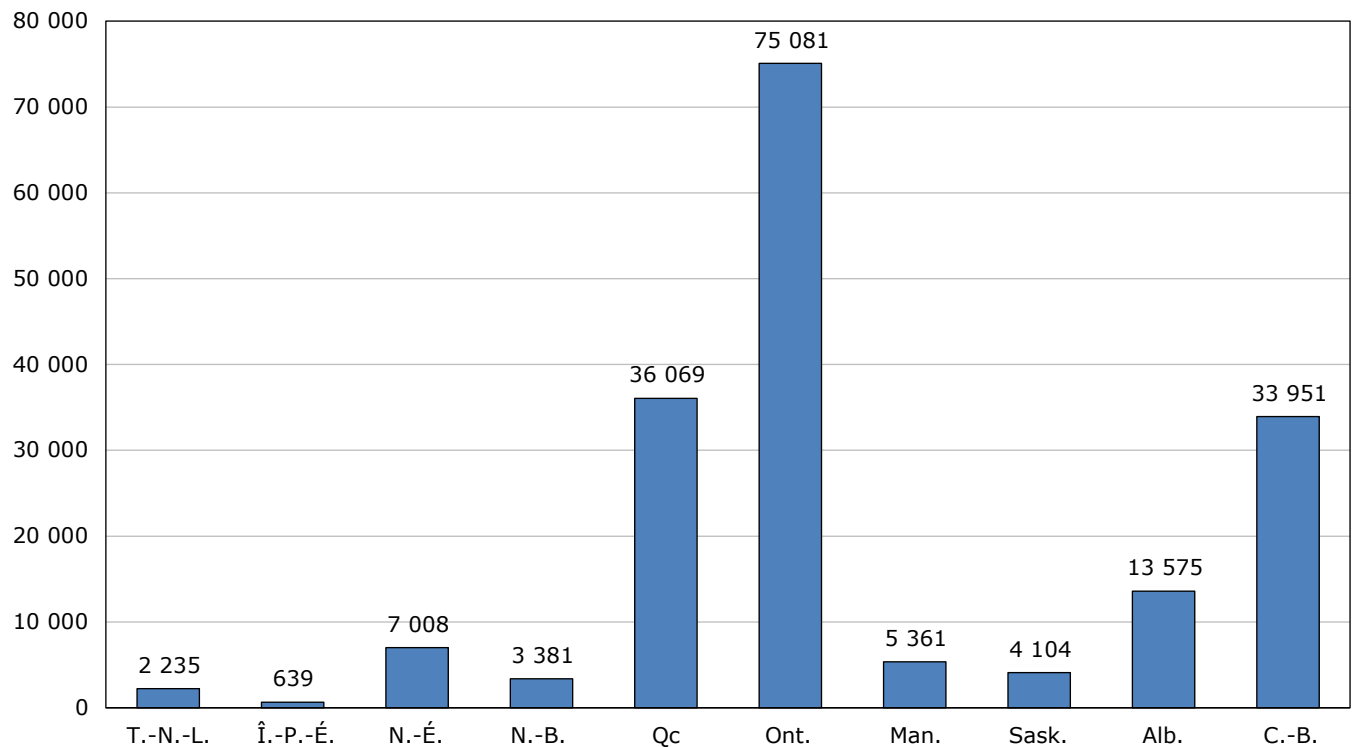
Observations

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire

Graphique C.1.1

Nombre d'étudiants internationaux au niveau d'enseignement tertiaire, par province¹, 2015

nombre



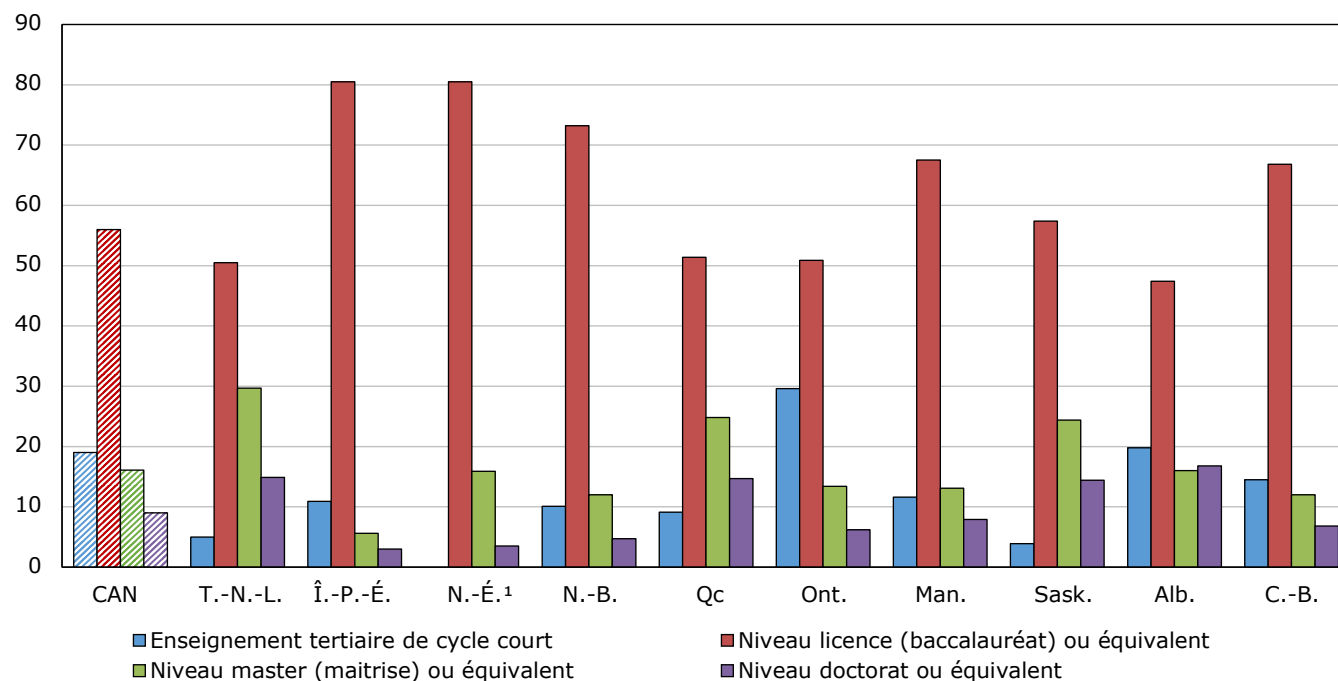
1. Le total pour le Canada était de 181 404 étudiants internationaux.

Source : Tableau C.1.2.

- En 2015, 181 404 étudiants internationaux faisaient des études au Canada. L'Ontario a attiré la plus forte proportion d'étudiants internationaux (41 %), suivie du Québec (20 %) et de la Colombie-Britannique (19 %).

Graphique C.1.2 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2015

pourcentage



1. La Nouvelle-Écosse ne fournit pas d'information sur les étudiants internationaux au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège).

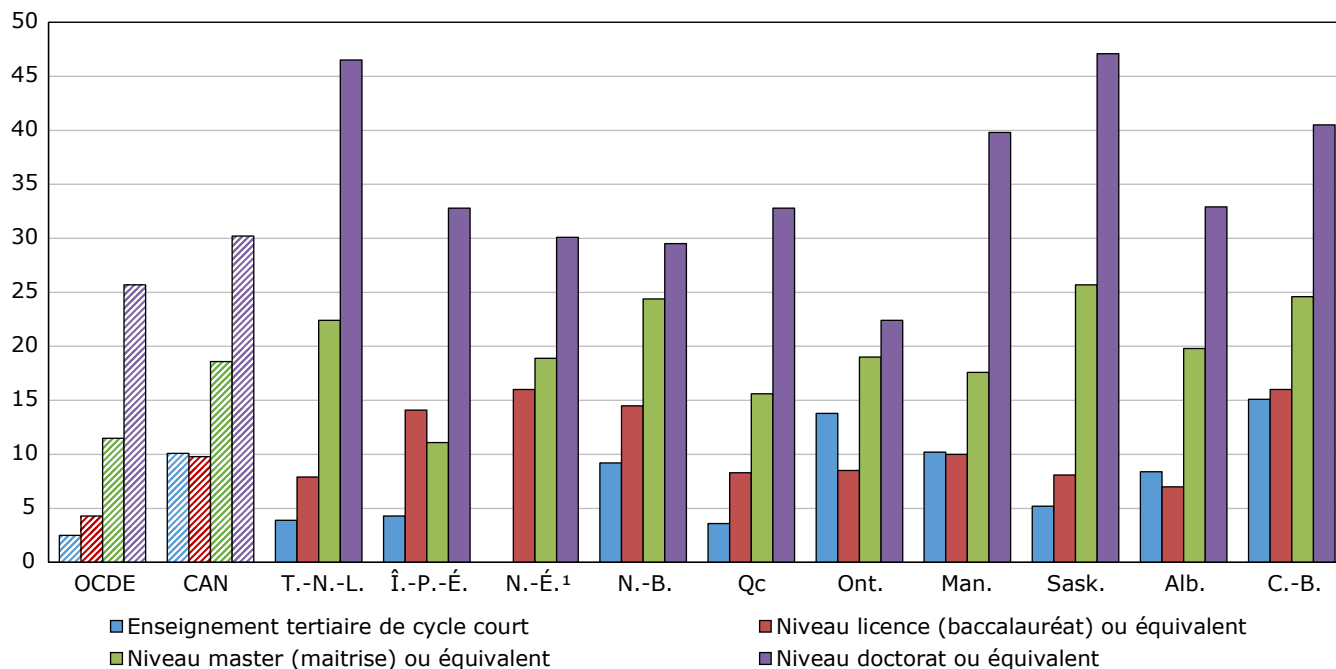
Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau C.1.1.

- La majorité des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada étaient au niveau d'études universitaires de baccalauréat ou équivalent. Cet énoncé est vrai pour toutes les provinces.
- La proportion des étudiants internationaux inscrits au niveau d'enseignement tertiaire de cycle court (collège) variait grandement selon les provinces, représentant presque un tiers en Ontario (30%) et seulement 4 % en Saskatchewan.

Graphique C.1.3a Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada et provinces, 2015

pourcentage



1. La Nouvelle-Écosse ne fournit pas d'information sur les étudiants internationaux au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège).

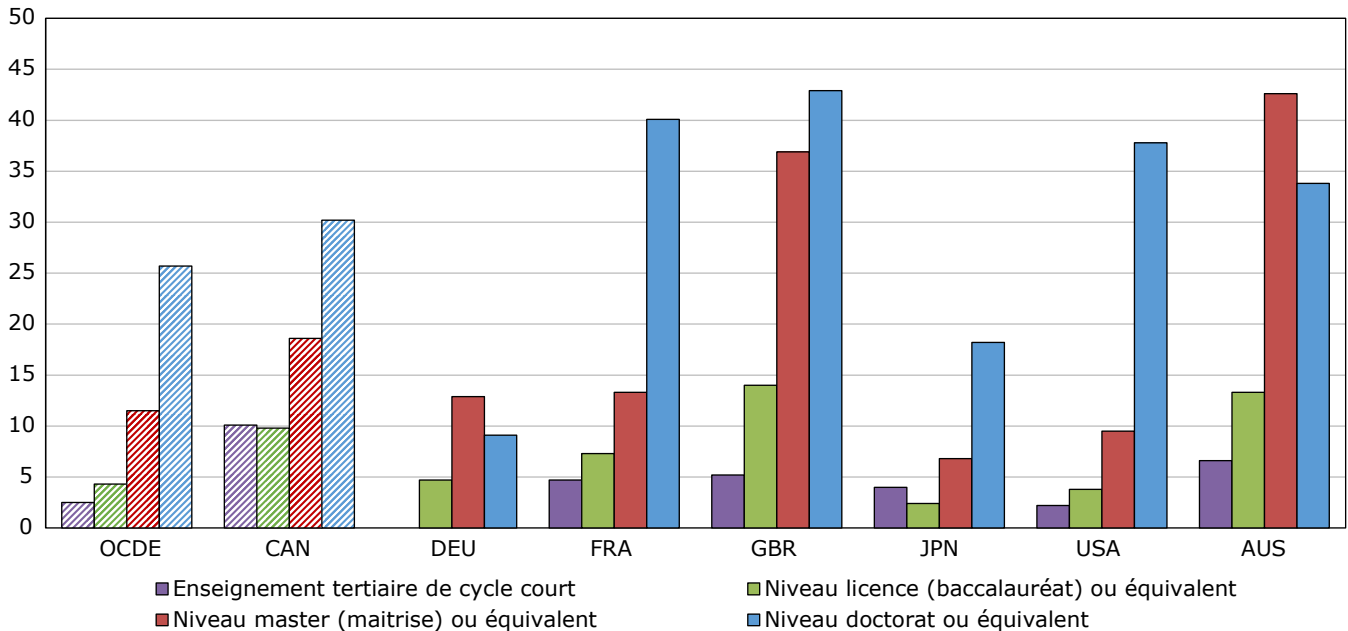
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.1.1 et *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Bien que la proportion des étudiants internationaux inscrits à des programmes de niveau doctorat ou équivalent soit assez comparable entre le Canada (30 %) et l'ensemble des pays de l'OCDE (26 %), parmi les provinces le pourcentage varie de 22 % en Ontario à 47 % à Terre-Neuve-et-Labrador, et en Saskatchewan.
- La proportion d'étudiants internationaux augmente selon le niveau d'études universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat), à l'exception de la province de l'Île-du-Prince-Édouard où la plus forte proportion d'étudiants internationaux était au niveau du baccalauréat et non au niveau de la maîtrise.

Graphique C.1.3b Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, OCDE, les pays du G7¹, et Australie², 2015

pourcentage



1. Les données sur les étudiants internationaux n'étaient pas disponibles pour l'Italie.

2. Les données pour l'Australie sont également présentées comme exemple d'un pays anglophone comparable.

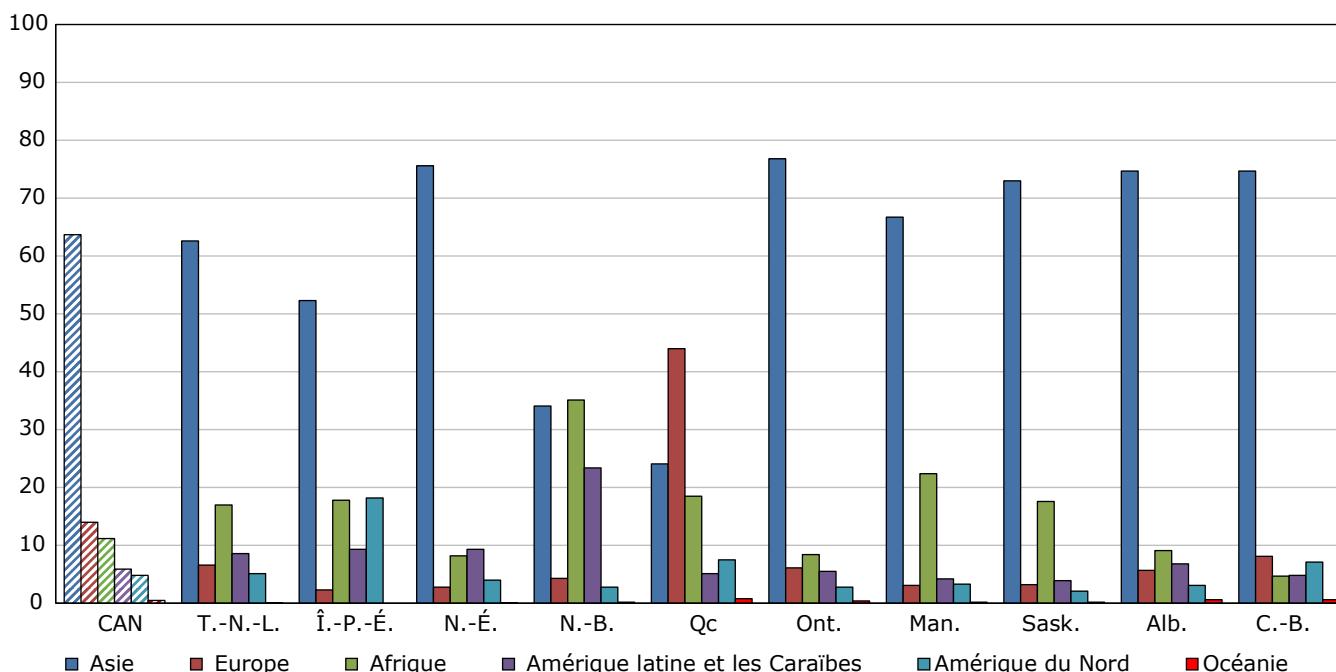
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.1.1 et *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- En comparaison avec les autres pays du G7, le Canada présentait une plus forte proportion d'étudiants internationaux que l'Allemagne et le Japon à tous les niveaux d'enseignement. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis affichaient des proportions plus semblables à celle observée au Canada, sauf que ces trois pays présentaient des proportions beaucoup plus élevées au niveau des études de doctorat, ainsi qu'au niveau de la maîtrise pour le Royaume-Uni.
- L'Australie, bien qu'elle ne fasse pas partie du G7, est incluse à des fins de comparaison, car elle accueille aussi un grand nombre d'immigrants. En comparaison avec le Canada, l'Australie affichait des proportions plus élevées d'étudiants internationaux à tous les niveaux d'enseignement, à l'exception du niveau d'enseignement tertiaire de cycle court (collège).

Graphique C.1.4 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2015

pourcentage



Note : Ces proportions ont été établies en fonction des étudiants pour lesquels le pays d'origine était connu (la catégorie « Non déclaré » [origine non déclarée] a été exclue des calculs). Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau C.1.2.

- La majorité des étudiants internationaux au Canada venaient de l'Asie (64 %). C'était le cas pour toutes les provinces, sauf le Nouveau-Brunswick et le Québec.
- Au Nouveau-Brunswick, la principale région de provenance était pour la première fois l'Afrique (35 %), suivie de très près par l'Asie (34 %).
- Au Québec, la principale région de provenance était l'Europe (44 %), suivie de l'Asie (24 %). puis de l'Afrique (19 %).
- L'Afrique était la deuxième région de provenance en importance dans 5 provinces, en plus d'être la principale région de provenance au Nouveau-Brunswick.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux à différents niveaux d'enseignement tertiaire.

Les **étudiants internationaux** sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents³, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas située au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

3. Les « résidents non permanents » sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié ainsi que tout membre de leur famille né à l'extérieur du Canada vivant avec elles.

Les **étudiants étrangers** correspondent à un concept plus large qui inclut les étudiants qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas citoyens. Au Canada, le concept d' « étudiants étrangers » inclut tous les « étudiants internationaux », de même que tous les étudiants qui sont immigrants reçus/résidents permanents⁴.

La proportion de l'effectif que représente les étudiants internationaux à un certain niveau de scolarité s'obtient en divisant le nombre d'étudiants qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Les effectifs totaux comprennent toutes les personnes qui poursuivent des études au pays, qu'il s'agisse de citoyens canadiens, de résidents permanents ou étrangers, ou d'étudiants extraterritoriaux, mais excluent tous les citoyens canadiens et résidents permanents qui poursuivent des études à l'étranger.

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada, qui couvre uniquement les établissements d'enseignement postsecondaire publics. Les résultats pour certaines provinces sont en partie basés sur des estimations établies pour des établissements non répondants. En raison de l'introduction de certains ajustements de nature méthodologique à l'outil de collection du SIEP visant à améliorer la précision des données recueillies et la correspondance à la CITE, les données présentées dans ce chapitre ne doivent pas être comparées avec celle des années précédentes.

Les données de l'OCDE sur les étudiants étrangers et les étudiants internationaux se rapportent à la même année académique qu'au Canada et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisée par l'OCDE. Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les étudiants nationaux et les étudiants internationaux sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année (par exemple, les effectifs du SIEP représentent le nombre d'étudiants inscrits à des cours entre le 30 septembre et le 1^{er} décembre). Cette procédure ne représente peut-être pas le nombre total d'étudiants internationaux, car de nombreux étudiants internationaux ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année (par exemple, ceux qui commencent à l'hiver ou au printemps).

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C4, *Qui étudie à l'étranger et où ?*

4. Un « immigrant reçu/résident permanent » est une personne autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration.

Tableau C.1.1

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, OCDE, Canada et provinces, 2015

	Proportion d'étudiants internationaux ¹ dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire					2015/2006, taux de croissance annuel moyen, ensemble du tertiaire	Distribution des étudiants internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire				
	Ensemble du tertiaire	Enseignement tertiaire de cycle court	Niveau licence (baccalauréat ou équivalent)	Niveau master (maitrise) ou équivalent	Niveau doctorat ou équivalent		Enseignement tertiaire de cycle court	Niveau licence (baccalauréat ou équivalent)	Niveau master (maitrise) ou équivalent	Niveau doctorat ou équivalent	
											pourcentage
Moyenne de l'OCDE²	5,6	2,5	4,3	11,5	25,7	
Canada³	11,4	10,1	9,8	18,6	30,2	8,9	19,0	56,0	16,1	9,0	
Terre-Neuve-et-Labrador	10,7	3,9	7,9	22,4	46,5	8,6	5,0	50,5	29,7	14,9	
Île-du-Prince-Édouard	11,3	4,3	14,1	11,1	32,8	10,3	10,9	80,5	5,6	3,0	
Nouvelle-Écosse ⁴	14,6	..	16,0	18,9	30,1	6,3	..	80,5	15,9	3,5	
Nouveau-Brunswick	14,7	9,2	14,5	24,4	29,5	3,9	10,1	73,2	12,0	4,7	
Québec	9,3	3,6	8,3	15,6	32,8	7,5	9,1	51,4	24,8	14,7	
Ontario	11,0	13,8	8,5	19,0	22,4	9,9	29,6	50,9	13,4	6,2	
Manitoba	11,3	10,2	10,0	17,6	39,8	6,8	11,6	67,5	13,1	7,9	
Saskatchewan	11,0	5,2	8,1	25,7	47,1	15,7	3,9	57,4	24,4	14,4	
Alberta	9,5	8,4	7,0	19,8	32,9	8,3	19,8	47,4	16,0	16,8	
Colombie-Britannique	17,3	15,1	16,0	24,6	40,5	9,8	14,5	66,8	12,0	6,8	

.. indisponible pour une période de référence précise

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d'« étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas située au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C4.1, Étudiants étrangers/en mobilité internationale scolarisés dans l'enseignement tertiaire (2015), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

3. Les établissements privés sont exclus. Les chiffres pour le Canada ne tiennent pas compte des territoires.

4. La Nouvelle-Écosse ne déclare pas le statut d'immigrant au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège).

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.1.2

Répartition des étudiants internationaux¹ dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2015

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada ²
	nombre										
Afrique	378	114	573	1 188	6 645	5 721	1 188	678	1 239	1 533	19 257
Niger	162	84	168	90	108	2 457	660	474	495	519	5 220
Maroc	0	3	18	93	978	111	42	0	6	24	1 275
Égypte	15	6	24	228	654	144	9	12	42	21	1 158
Cameroun	30	3	54	9	237	519	33	12	93	99	1 086
Tunisie	0	0	6	42	846	57	15	3	24	21	1 011
Sénégal	0	0	15	72	549	90	81	3	6	9	828
Ghana	33	6	51	18	36	312	48	60	96	87	741
Côte d'Ivoire	0	0	3	72	453	96	12	3	6	6	651
Kenya	3	0	21	3	36	201	45	18	69	165	567
Algérie	3	0	6	12	480	36	3	0	6	3	543
Amérique du Nord	114	117	279	96	2 685	1 932	177	81	414	2 328	8 220
États-Unis	111	117	279	96	2 670	1 932	177	81	414	2 328	8 199
Amérique latine et les Caraïbes	192	60	651	792	1 836	3 741	225	150	918	1 569	10 134
Brésil	36	3	45	15	267	648	78	27	300	366	1 788
Mexique	18	0	33	9	321	468	42	24	189	396	1 500
Trinité-et-Tobago	3	0	9	642	15	294	6	0	18	24	1 008
Colombie	6	0	21	6	195	264	9	21	96	138	756
Vénézuéla	3	0	12	12	126	285	6	9	84	114	654
Jamaïque	9	0	21	6	15	345	18	24	54	81	579
Asie	1 395	336	5 295	1 152	8 625	52 068	3 534	2 808	10 122	24 528	109 860
Chine	696	237	3 027	471	3 279	27 297	2 106	1 587	5 454	13 440	57 597
Inde	147	18	387	102	1 335	10 521	372	333	1 350	3 147	17 709
Arabie saoudite	54	24	1 128	294	585	2 715	72	195	258	963	6 285
Corée du Sud	51	9	72	15	318	2 364	108	45	402	1 230	4 608
Iran	99	0	51	72	909	1 173	171	144	615	639	3 870
Pakistan	66	6	51	24	315	1 308	129	141	267	345	2 646
Bangladesh	141	6	159	27	210	696	117	114	225	252	1 938
Vietnam	12	0	15	18	243	798	87	51	276	336	1 836
Hong Kong	3	6	12	0	51	708	81	21	162	765	1 818
Japon	9	12	39	39	144	477	27	15	129	615	1 503
Taiwan	9	3	15	0	84	372	15	15	84	600	1 197
Malaisie	18	3	30	24	45	555	36	21	99	297	1 131
Turquie	6	0	48	3	198	447	15	3	33	150	912
Indonésie	9	0	6	3	24	330	15	3	48	378	816
Liban	3	0	21	3	321	144	3	3	27	24	549
Europe	147	15	198	147	15 771	4 107	165	123	774	2 673	24 117
France	12	3	12	57	13 977	423	9	3	60	204	14 763
Fédération de Russie	6	3	21	6	117	948	45	9	84	447	1 689
Royaume-Uni	18	3	33	27	207	567	12	21	144	528	1 554
Allemagne	24	3	33	12	207	270	21	15	105	441	1 131
Ukraine	12	0	6	3	30	465	33	21	63	165	804
Italie	3	0	12	3	189	225	3	3	30	96	570
Océanie	3	0	9	6	285	252	12	9	81	195	861
Non déclaré³	9	0	0	3	222	7 260	60	255	27	1 122	8 958
Total	2 235	639	7 008	3 381	36 069	75 081	5 361	4 104	13 575	33 951	181 404

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d'« étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas située au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

2. Les établissements privés sont exclus. Les chiffres pour le Canada ne tiennent pas compte des territoires.

3. Inclut les étudiants internationaux pour lesquels le pays ou la région d'origine n'a pas été déclaré.

Note : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, on applique aux données un processus d'arrondissement aléatoire. Par conséquent, lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

C2

Transitions au marché du travail

Contexte

Cet indicateur porte sur le passage des études au monde du travail. Il présente le pourcentage de personnes âgées de 15 à 29 ans qui sont considérées « aux études » ou « pas aux études », ainsi que leurs situations d'emploi respectives. Cette information peut être utile pour comprendre comment les jeunes adultes peuvent combiner les études et le travail, ou comment ils peuvent faire la transition entre les deux. La partie de cette population qui n'est ni aux études, ni en emploi ou en formation, un groupe qu'on appelle parfois la population « NEET » en anglais (*Not in Education, Employment or Training*) fait l'objet d'un examen plus approfondi.

Dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, la politique en matière d'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. Puisque la réussite de cette étape est maintenant la norme parmi les étudiants dans la majorité des pays de l'OCDE, ceux qui ne réussissent pas à l'atteindre auront probablement beaucoup plus de difficulté quand ils arriveront sur le marché du travail. Le fait de ne pas avoir obtenu un diplôme d'études secondaires constitue généralement un obstacle pour trouver un emploi.

On reconnaît de plus en plus l'importance des études postsecondaires pour la réussite économique et sociale sur les plans individuel et collectif. Toutefois, les décisions que prennent les jeunes gens relativement à leurs études dépendent souvent de la conjoncture économique. À titre d'exemple, ils peuvent être portés à quitter l'école et à intégrer la population active lorsque le marché du travail est vigoureux, ou ils peuvent décider de poursuivre leurs études ou de retourner aux études lorsque le marché du travail est faible et qu'il est plus difficile de trouver un emploi.

La transition entre l'école et la vie active n'est pas toujours un passage facile et un ensemble de facteurs incluant des circonstances personnelles, le type et la durée de la scolarité reçue, les conditions du marché du travail et la conjoncture économique globale peuvent y ajouter de la complexité. Il est aussi important de trouver des moyens de comprendre comment cette complexité peut influencer sur le groupe des NEET, particulièrement ses plus jeunes membres, puisque les adolescents âgés de 15 à 19 ans auront à la fois un niveau d'éducation inférieur et moins d'expérience de travail que les jeunes adultes dans la vingtaine.

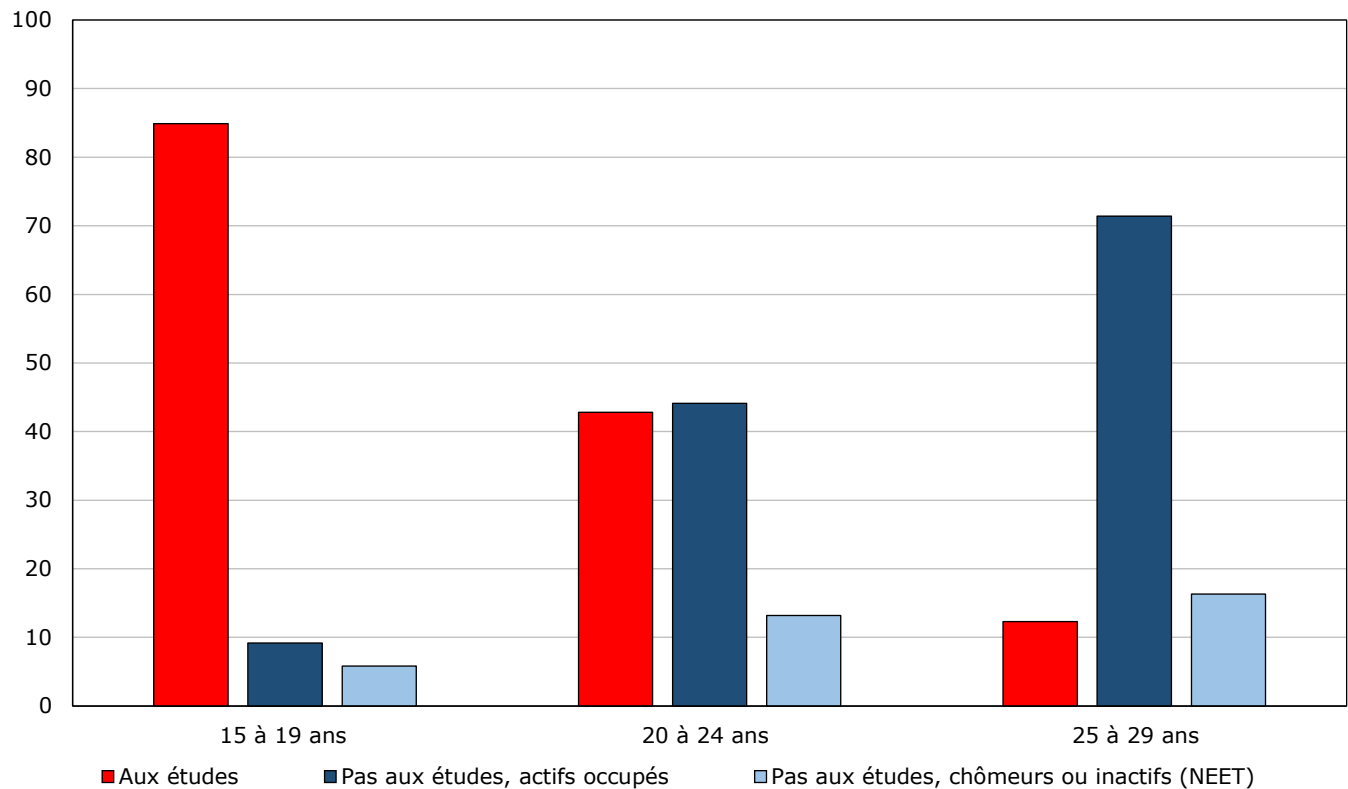
Observations

Les jeunes adultes aux études, pas aux études

Graphique C.2.1

Portrait des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon leur groupe d'âge, leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2017

pourcentage



Source : Tableau C.2.1

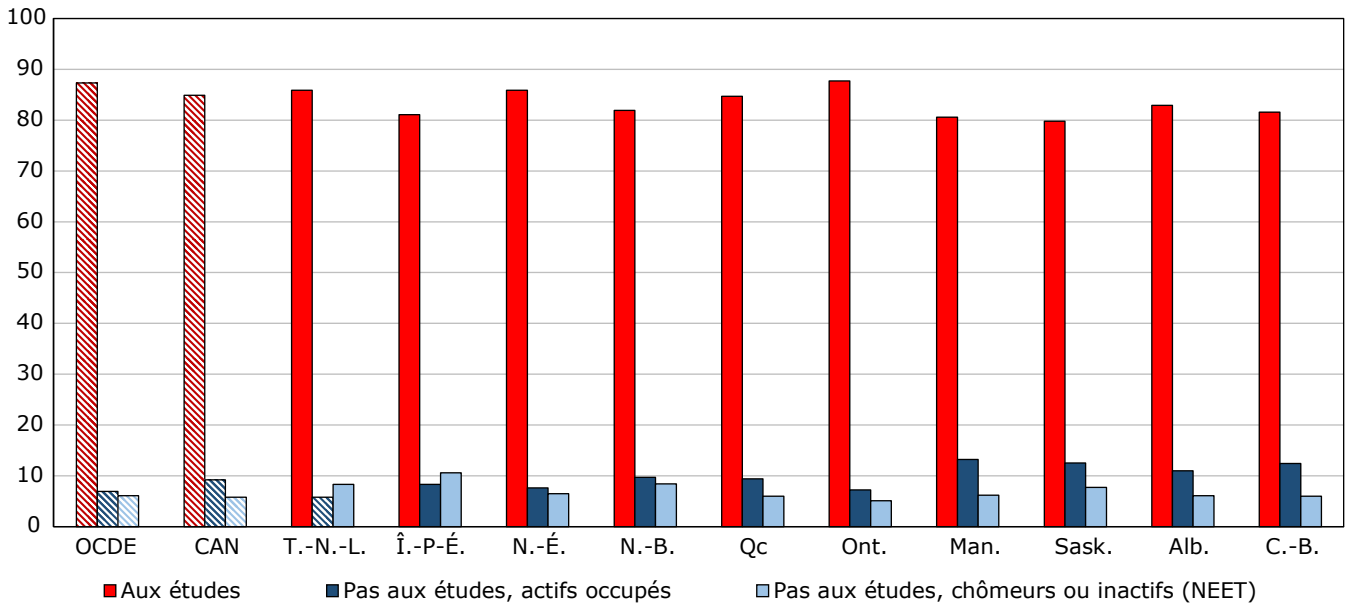
- En 2017, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 85 %, était aux études. Pour les jeunes adultes de 20 à 24 ans, le pourcentage d'individus ayant effectué leur transition sur le marché du travail et occupant un emploi (44 %) était semblable au pourcentage de ceux étant toujours aux études (43 %). Quant aux jeunes âgés de 25 à 29 ans, la majorité d'entre eux, soit 71 %, n'était plus aux études et occupait un emploi.
- En 2017, la proportion des jeunes Canadiens qui étaient ni en emploi ni aux études ou en formation (les jeunes « NEET ») était plus élevée pour les jeunes adultes de 25 à 29 ans (16 %) que pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans (13 %) ou de 15 à 19 ans (6 %). Cette tendance est aussi présente dans la moyenne des pays de l'OCDE¹ et est observée année après année.

1. Au cours de ce chapitre, les données les plus récentes disponibles pour l'OCDE et les pays autres que le Canada proviennent de la publication de *Regards sur l'éducation 2017 : les indicateurs de l'OCDE* et correspondent à l'année 2016.

Graphique C.2.2.1

Répartition des jeunes âgés de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada et provinces, 2017

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

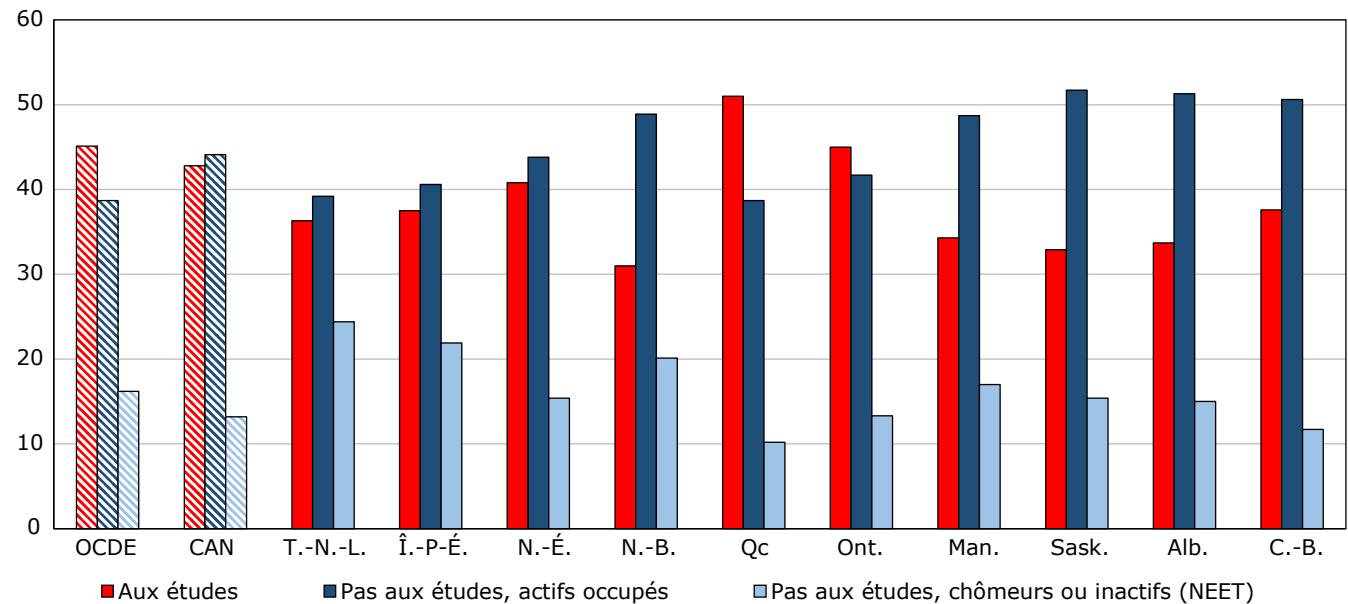
Sources : Tableau C.2.1 et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- En 2017, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 85 %, étaient toujours aux études, ce qui était aussi le cas pour la moyenne des pays de l'OCDE, soit 87 %. Parmi les provinces, ce pourcentage variait de 80 % en Saskatchewan à 88 % en Ontario.

Graphique C.2.2.2

Répartition des jeunes âgés de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada et provinces, 2017

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

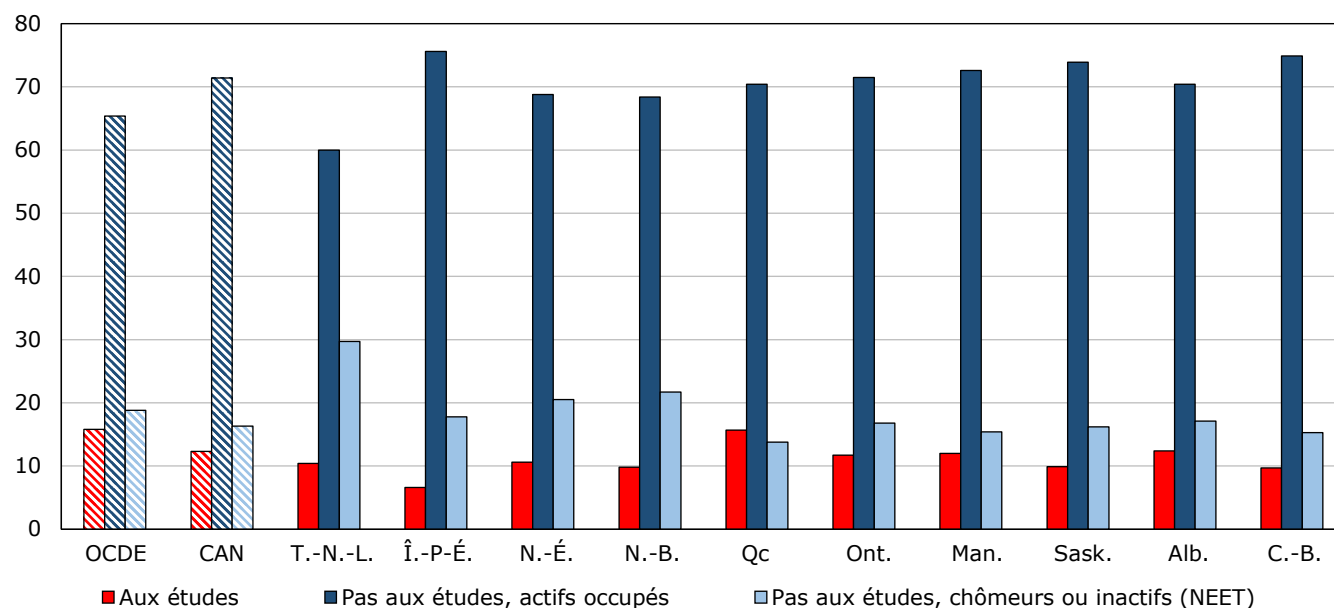
Sources : Tableau C.2.1 et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- Au niveau canadien, on observe un pourcentage semblable de jeunes adultes de 20 à 24 ans occupant un emploi (44 %) à ceux étant aux études (43 %). Les moyennes correspondantes étaient de 39 % et de 45 % pour les pays de l'OCDE. Au niveau provincial, une plus grande variation est constatée. De façon générale, il y avait plus de jeunes occupant un emploi que de jeunes étant aux études dans cette catégorie d'âge. Cette tendance est observée dans toutes les provinces sauf au Québec et en Ontario où la situation est inversée.
- Pour les 20 à 24 ans, la proportion des jeunes « NEET » variait de 10 %, au Québec, à 24 % à Terre-Neuve-et-Labrador. La moyenne canadienne était de 13 % en comparaison avec 16 % pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- Pour ces jeunes âgés de 20 à 24 ans, on remarque une plus grande variation entre les provinces que pour les autres groupes d'âge (graphiques C.2.2.1 et C.2.2.3) où les distributions sont plus uniformes.

Graphique C.2.2.3

Répartition des jeunes âgés de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada et provinces, 2017

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.2.1 et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

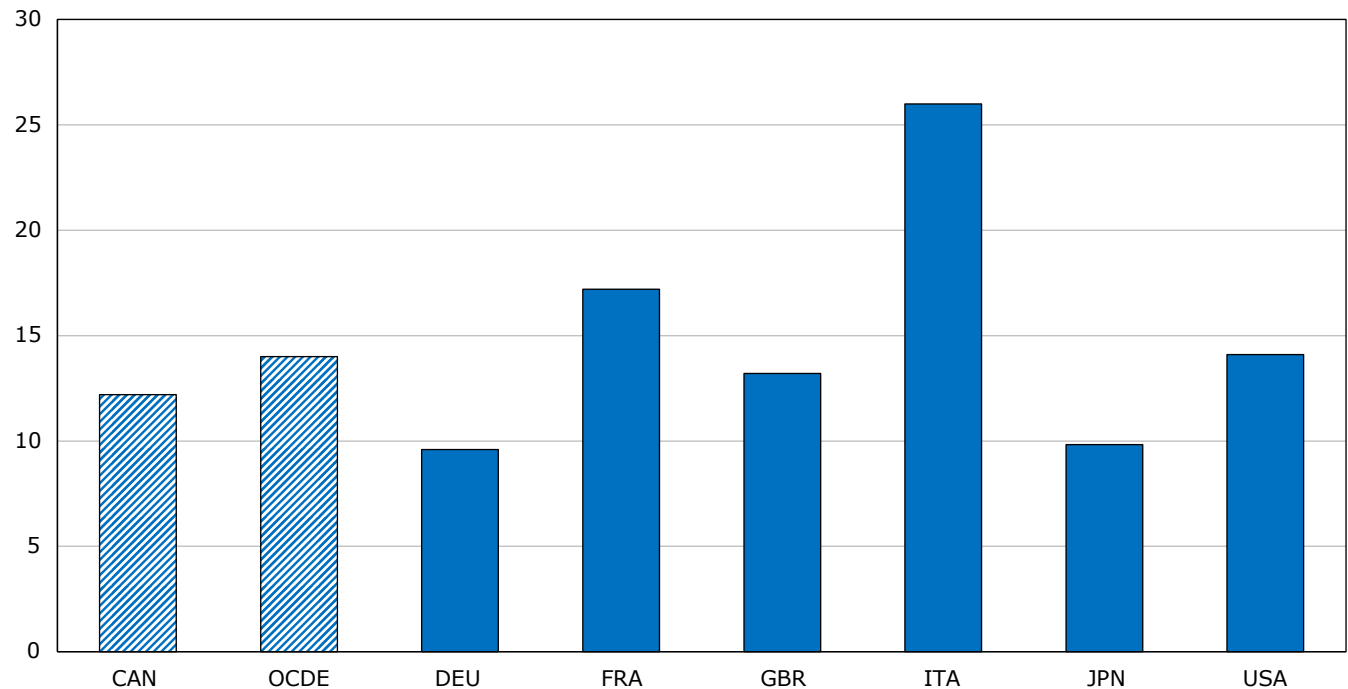
- En 2017, la majorité des jeunes Canadiens de 25 à 29 ans, soit 71 %, n'était plus aux études et occupait un emploi. Ce pourcentage était de 65 % pour la moyenne des pays de l'OCDE. Au sein des provinces, ce pourcentage variait de 60 %, à Terre-Neuve-et-Labrador, à 76 % à l'Île-du-Prince-Édouard.
- C'est parmi les 25 à 29 ans que le plus haut taux de jeunes « NEET » est observé, soit 16 % pour la moyenne canadienne, variant de 14 % au Québec à 30 % pour Terre-Neuve-et-Labrador. Pour sa part, la moyenne des pays de l'OCDE était de 19 %.

Ni en emploi, ni aux études (NEET)

Graphique C.2.3

Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), OCDE et les pays du G7, 2017

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.2.1 et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

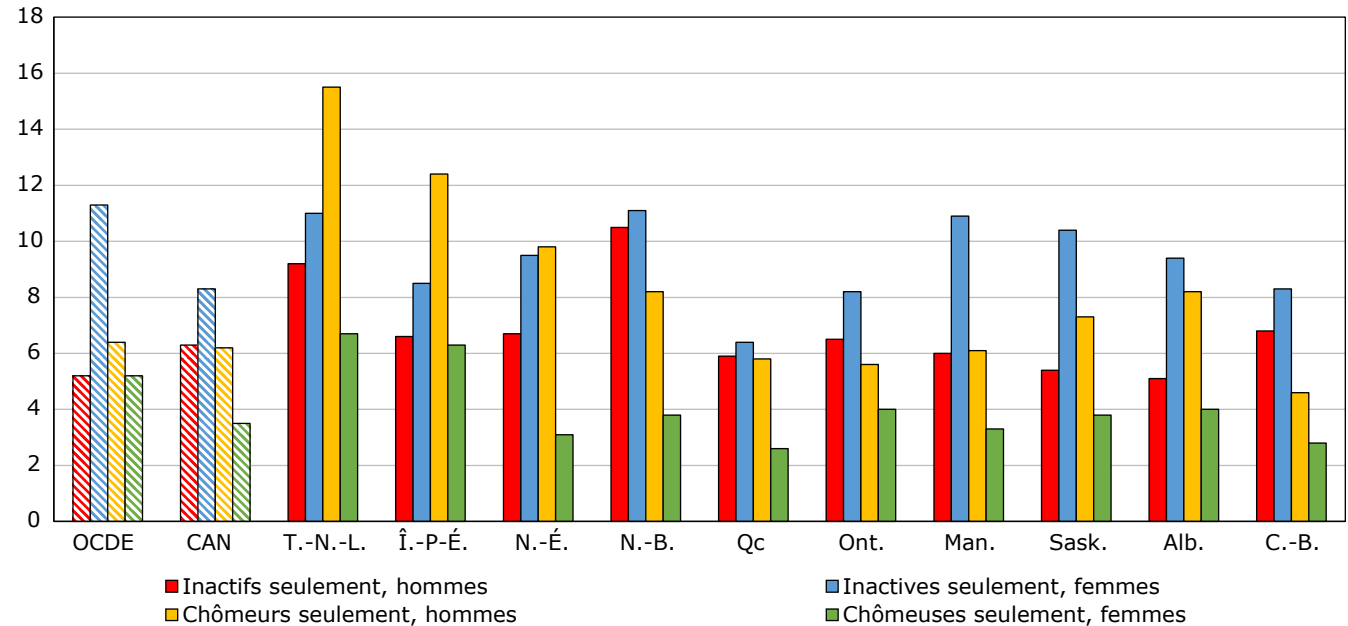
- En 2017, 12% des Canadiens âgés de 15 à 29 ans n'étaient ni aux études, ni en emploi ni en formation (NEET). Ce taux est comparable à la moyenne des pays de l'OCDE, qui était de 14 %. Toutefois, on observe une grande variabilité entre les pays individuels. Parmi les pays du G7, ce taux variait de 10 % en Allemagne et au Japon à 26 % en Italie.

Ni aux études, ni en emploi (NEET), selon le sexe

Graphique C.2.5.1

Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), selon le sexe, OCDE, Canada et provinces, 2017

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

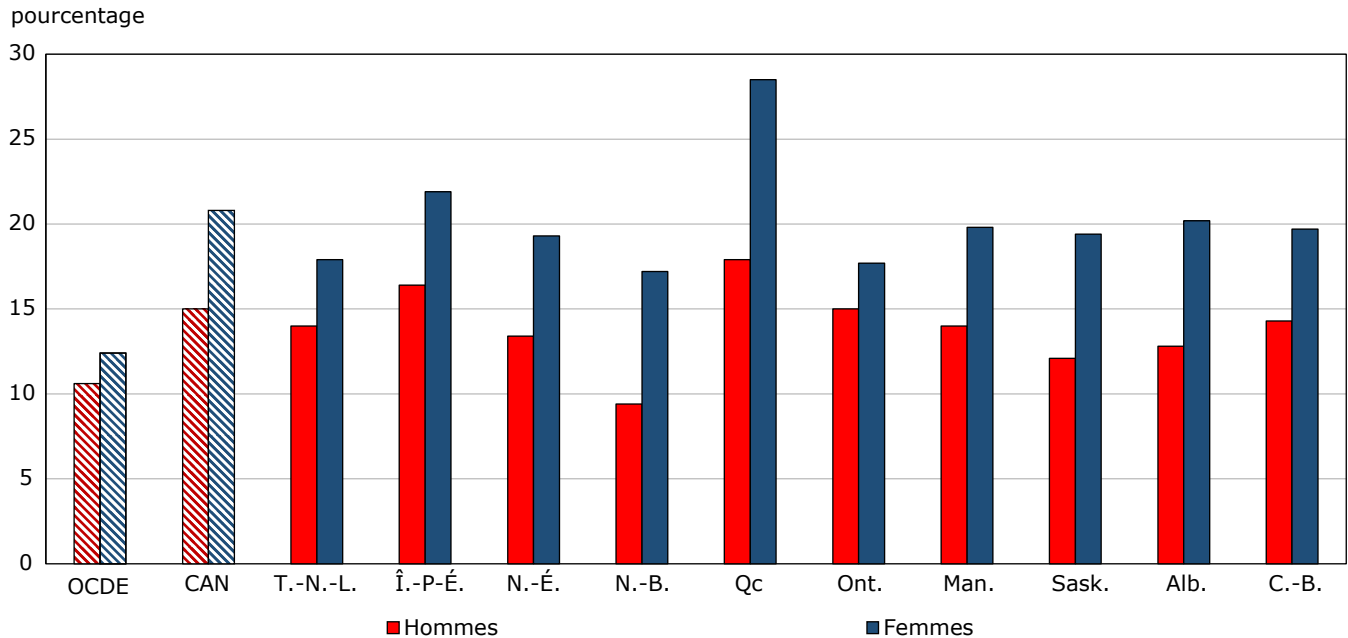
Sources : Tableau C.2.2 et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- En 2017, pour les 15 à 29 ans, la moyenne canadienne de jeunes « NEET » variait peu entre les femmes (12 %) et les hommes (13 %). Pour la moyenne canadienne, on observe que la proportion de femmes inactives (8 %) était supérieure à celle d'hommes inactifs (6 %) tandis que plus d'hommes (6 %) que de femmes (4 %) étaient au chômage (voir Graphique C.2.5.1). Cette tendance est observée dans toutes les provinces ainsi que dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

Le travail pendant les études

Graphique C.2.6

Proportion des femmes et des hommes âgés de 15 à 29 ans et qui sont aux études occupant un emploi, OCDE, Canada et provinces, 2017



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.2.2 et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- Au Canada, en 2017, il y avait une plus grande proportion de femmes (21 %) que d'hommes (15 %) âgés de 15 à 29 ans qui travaillaient pendant leurs études². Cette tendance, présente depuis plusieurs années, est observée dans toutes les provinces et dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

2. Cette proportion est calculée en divisant le pourcentage d'hommes (ou de femmes) actifs occupés et aux études par le pourcentage d'hommes (ou de femmes) aux études, multiplié par 100.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur est calculé à l'aide de tableaux croisés contenant les variables suivantes : la fréquentation scolaire, la situation d'emploi, le sexe, l'âge (ensemble des 15 à 29 ans ; 15 à 19 ans ; 20 à 24 ans ; et 25 à 29 ans) et le plus haut niveau d'éducation atteint. Les personnes sont catégorisées selon leur situation à l'égard de l'éducation (aux études ou pas aux études) et de l'emploi (actifs occupés, chômeurs ou inactifs). L'indicateur présente également des données historiques.

Le groupe « aux études » comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel, alors que le groupe « pas aux études » représente ceux qui ont interrompu leurs études. Suivant la définition de l'OCDE, les établissements scolaires qui sont considérés pour cet indicateur sont les établissements d'enseignement primaire et secondaire, les collèges et les universités. La situation d'emploi est définie selon les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les *actifs occupés* sont les personnes qui, durant la semaine de référence : (i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés), ou (ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé d'études ou de formation, de congé de maternité ou parental, etc.). Par *chômeurs*, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et recherchaient activement un emploi. La catégorie *inactifs* inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit celles qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

La partie de la population des 15 à 29 ans qui ne sont pas aux études comprend les personnes ayant un emploi, mais aussi les personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi ou en formation. Ces personnes sont parfois désignées par l'acronyme « NEET » en anglais. Il s'agit d'un groupe hétérogène de jeunes gens se trouvant dans diverses situations possibles. Certains font peut-être partie de ce groupe par choix, parce qu'ils prennent congé du travail et/ou de l'école pour voyager ou pour fonder une famille ou pour s'occuper de leurs jeunes enfants. Certains préféreraient peut-être travailler, mais ils ont abandonné temporairement la recherche d'emploi. Ces individus ne font pas partie de la « population active »³ comparativement à ceux qui recherchent un emploi mais qui sont au chômage. Le groupe des personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi ou en formation représente une population qui pourrait être à risque de connaître des difficultés sociales et économiques.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA ne recueille pas de données sur les programmes officiels emploi-études auxquels les étudiants pourraient participer; au Canada, ces programmes seraient considérés comme des études utilisant une formule coopérative ou de stages.

Note: L'indicateur correspondant de l'OCDE est C5, *La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?*.

3. Les individus qui ne font pas partie de la « population active » ne sont pas à la recherche d'emploi et sont donc ni au chômage ni en emploi.

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Aux études				Pas aux études				Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, pas aux études	
	pourcentage								
Moyenne de l'OCDE⁴									
15 à 29	12,7	1,8	32,9	47,5	38,5	5,8	8,2	52,5	100
15 à 19	14,3	3,0	70,3	87,3	6,9	2,0	4,1	12,7	100
20 à 24	15,5	1,9	27,6	45,1	38,7	7,4	8,8	54,9	100
25 à 29	8,8	1,1	6,1	15,8	65,4	7,6	11,2	84,2	100
Canada⁵									
15 à 29	17,8	2,5	23,7	44,0	43,8	4,9	7,3	56,0	100
15 à 19	27,9	5,8	51,2	84,9	9,2	2,2	3,6	15,1	100
20 à 24	20,9	2,0	19,8	42,8	44,1	5,9	7,3	57,2	100
25 à 29	6,7	0,4 ^E	5,2	12,3	71,4	6,1	10,2	87,7	100
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 29	15,9	2,8 ^E	23,7	42,5	36,2	11,2	10,1	57,5	100
15 à 19	27,0	6,8 ^E	52,1	85,9	5,8 ^E	3,6 ^E	4,7 ^E	14,1	100
20 à 24	x	x	17,5	36,3	39,2	12,4	12,0	63,7	100
25 à 29	5,2 ^E	x	x	10,4 ^E	60,0	16,7	13,0	89,6	100
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 29	19,1	1,6 ^E	21,0	41,8	41,3	9,4	7,5	58,2	100
15 à 19	31,9	3,1 ^E	46,1	81,1	8,3 ^E	6,9 ^E	3,7 ^E	18,9	100
20 à 24	21,7	x	x	37,5	40,6	12,6	9,3 ^E	62,5	100
25 à 29	3,3 ^E	x	F	6,6 ^E	75,6	8,4 ^E	9,4 ^E	93,4	100
Nouvelle-Écosse									
15 à 29	16,3	2,9	24,7	43,8	41,6	6,5	8,1	56,2	100
15 à 19	25,7	7,8	52,4	85,9	7,6 ^E	2,2 ^E	4,3 ^E	14,1	100
20 à 24	18,3	1,4 ^F	21,2	40,8	43,8	7,4 ^F	8,0 ^E	59,2	100
25 à 29	6,1 ^E	x	x	10,6 ^E	68,8	9,2	11,3	89,4	100
Nouveau-Brunswick									
15 à 29	13,2	2,2 ^E	24,9	40,3	42,8	6,1	10,8	59,7	100
15 à 19	26,2	5,7 ^E	50,0	81,9	9,7	3,2 ^E	5,2 ^E	18,1	100
20 à 24	x	x	19,1	31,0	48,9	7,7 ^E	12,4	69,0	100
25 à 29	x	x	6,6 ^E	9,8 ^E	68,4	7,1 ^E	14,6	90,2	100
Québec									
15 à 29	23,1	2,6	21,7	47,4	42,2	4,2	6,2	52,6	100
15 à 19	32,2	5,5	46,9	84,7	9,4	2,1	3,9	15,3	100
20 à 24	29,4	2,3 ^E	19,4	51,0	38,7	4,8	5,4	49,0	100
25 à 29	10,3	F	4,8	15,7	70,4	5,2	8,6	84,3	100
Ontario									
15 à 29	16,4	2,8	26,7	45,8	42,0	4,8	7,3	54,2	100
15 à 19	25,5	6,1	56,0	87,7	7,2	2,2	2,9	12,3	100
20 à 24	19,6	2,4	22,9	45,0	41,7	5,8	7,5	55,0	100
25 à 29	5,4	0,4 ^F	5,9	11,7	71,5	5,9	10,9	88,3	100
Manitoba									
15 à 29	16,8	2,4	21,7	40,9	46,0	4,7	8,4	59,1	100
15 à 19	26,7	5,6	48,4	80,6	13,2	2,2 ^E	4,0	19,4	100
20 à 24	18,4	1,4 ^E	14,5	34,3	48,7	7,0	10,0	65,7	100
25 à 29	6,5	x	x	12,0	72,6	4,7	10,7	88,0	100
Saskatchewan									
15 à 29	15,6	1,6	20,8	38,0	48,5	5,7	7,8	62,0	100
15 à 19	30,4	4,2	45,2	79,8	12,5	3,4 ^F	4,3	20,2	100
20 à 24	13,4	0,9 ^F	18,6	32,9	51,7	6,7	8,7	67,1	100
25 à 29	6,1	x	x	9,9	73,9	6,5	9,7	90,1	100
Alberta									
15 à 29	16,4	2,5	20,0	38,9	47,7	6,2	7,2	61,1	100
15 à 19	29,8	6,8	46,3	82,9	11,0	2,4 ^F	3,7 ^E	17,1	100
20 à 24	16,3	0,9 ^F	16,5	33,7	51,3	7,8	7,2	66,3	100
25 à 29	7,1	F	4,6 ^F	12,4	70,4	7,5	9,6	87,6	100
Colombie-Britannique									
15 à 29	16,9	2,0	22,0	40,9	47,8	3,7	7,5	59,1	100
15 à 19	27,3	4,4	49,9	81,6	12,4	1,6 ^F	4,4	18,4	100
20 à 24	19,7	1,9 ^F	16,0	37,6	50,6	4,4	7,3	62,4	100
25 à 29	5,3	x	x	9,7	74,9	4,8	10,5	90,3	100
Yukon									
15 à 29	x	x	20,7	37,0	47,7	4,5 ^F	10,8 ^E	63,0	100
15 à 19	x	x	44,5	78,8	14,6 ^F	x	x	21,2 ^E	100
20 à 24	x	x	11,2 ^E	18,7 ^E	59,5	x	x	81,3	100
25 à 29	x	x	x	x	73,0	x	x	91,4	100

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Aux études				Pas aux études				Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, pas aux études	
pourcentage									
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 29	x	x	26,0	36,0	43,9	5,8	14,3	64,0	100
15 à 19	x	x	57,0	85,2	x	x	x	14,8 ^F	100
20 à 24	x	x	21,6 ^F	24,1 ^E	46,5	8,6 ^F	20,8	75,9	100
25 à 29	x	x	F	11,0 ^E	68,6	x	x	89,0	100
Nunavut									
15 à 29	x	x	20,6	26,5	37,7	11,1	24,7	73,5	100
15 à 19	x	x	49,8	62,0	x	x	17,8	38,0	100
20 à 24	x	x	x	7,9 ^E	48,1	12,9	31,1	92,1	100
25 à 29	x	x	x	x	55,1	x	26,0	x	100

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C.5.2, « Évolution du pourcentage de jeunes adultes scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon l'âge (2000, 2005, 2010, 2015 et 2016) » qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.
5. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Aux études				Pas aux études					Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)					
					Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Sous-total, sans emploi ⁴	Total, pas aux études	
pourcentage										
Moyenne de l'OCDE⁵										
Les deux sexes	12,7	1,8	32,9	47,5	38,5	5,8	8,2	13,9	52,5	100
Hommes	12,1	1,9	34,3	46,3	42,1	6,7	5,2	11,5	53,7	100
Femmes	13,4	1,8	35,3	48,7	34,9	5,6	11,3	16,5	51,3	100
Canada⁶										
Les deux sexes	17,8	2,5	23,7	44,0	43,8	4,9	7,3	12,2	56,0	100
Hommes	15,0	2,9	24,0	41,8	45,7	6,2	6,3	12,5	58,2	100
Femmes	20,8	2,2	23,4	46,3	41,9	3,5	8,3	11,8	53,7	100
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	15,9	2,8 ^E	23,7	42,5	36,2	11,2	10,1	21,3	57,5	100
Hommes	14,0	2,8 ^E	24,3	41,2	34,2	15,5	9,2	24,7	58,8	100
Femmes	17,9	2,8 ^E	23,1	43,9	38,4	6,7	11,0	17,7	56,1	100
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	19,1	1,6 ^E	21,0	41,8	41,3	9,4	7,5	16,9	58,2	100
Hommes	16,4	2,4 ^E	21,8	40,6	40,4	12,4	6,6 ^E	19,0	59,4	100
Femmes	21,9	x	x	42,9	42,3	6,3	8,5 ^E	14,8	57,1	100
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	16,3	2,9	24,7	43,8	41,6	6,5	8,1	14,6	56,2	100
Hommes	13,4	3,1 ^E	25,2	41,6	42,0	9,8	6,7	16,4	58,4	100
Femmes	19,3	2,7 ^E	24,2	46,1	41,2	3,1	9,5	12,6	53,9	100
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	13,2	2,2 ^E	24,9	40,3	42,8	6,1	10,8	16,9	59,7	100
Hommes	9,4	2,7 ^E	26,4	38,4	42,8	8,2	10,5	18,8	61,6	100
Femmes	17,2	1,7 ^E	23,4	42,3	42,7	3,8	11,1	15,0	57,7	100
Québec										
Les deux sexes	23,1	2,6	21,7	47,4	42,2	4,2	6,2	10,4	52,6	100
Hommes	17,9	3,0	22,3	43,3	45,1	5,8	5,9	11,7	56,7	100
Femmes	28,5	2,1	21,1	51,6	39,3	2,6	6,4	9,1	48,4	100
Ontario										
Les deux sexes	16,4	2,8	26,7	45,8	42,0	4,8	7,3	12,1	54,2	100
Hommes	15,0	3,1	26,8	44,9	43,0	5,6	6,5	12,1	55,1	100
Femmes	17,7	2,5	26,6	46,8	41,1	4,0	8,2	12,2	53,2	100
Manitoba										
Les deux sexes	16,8	2,4	21,7	40,9	46,0	4,7	8,4	13,1	59,1	100
Hommes	14,0	2,5	22,3	38,9	49,1	6,1	6,0	12,0	61,1	100
Femmes	19,8	2,2	21,0	43,0	42,8	3,3	10,9	14,2	57,0	100
Saskatchewan										
Les deux sexes	15,6	1,6	20,8	38,0	48,5	5,7	7,8	13,5	62,0	100
Hommes	12,1	1,5 ^E	21,3	35,0	52,3	7,3	5,4	12,7	65,0	100
Femmes	19,4	1,7 ^E	20,2	41,3	44,4	3,8	10,4	14,3	58,7	100
Alberta										
Les deux sexes	16,4	2,5	20,0	38,9	47,7	6,2	7,2	13,4	61,1	100
Hommes	12,8	2,8	20,2	35,8	50,9	8,2	5,1	13,3	64,2	100
Femmes	20,2	2,1 ^E	19,9	42,1	44,4	4,0	9,4	13,5	57,9	100
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	16,9	2,0	22,0	40,9	47,8	3,7	7,5	11,3	59,1	100
Hommes	14,3	2,3 ^E	22,2	38,8	49,8	4,6	6,8	11,4	61,2	100
Femmes	19,7	1,8	21,7	43,1	45,8	2,8	8,3	11,1	56,9	100
Yukon										
Les deux sexes	x	x	20,7	37,0	47,7	4,5	10,8 ^E	15,3	63,0	100
Hommes	x	x	25,3	39,7	50,7	x	x	9,6 ^E	60,3	100
Femmes	18,3 ^E	x	x	34,0	44,3	x	x	21,6	66,0	100
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	x	x	26,0	36,0	43,9	5,8	14,3	20,1	64,0	100
Hommes	x	x	25,4 ^F	34,3	42,0	8,8	15,0 ^E	23,7	65,7	100
Femmes	x	x	26,6	37,7	45,9	x	x	16,3	62,3	100

Tableau C.2.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Aux études				Pas aux études					Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)					
					Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Sous-total, sans emploi ⁴	Total, pas aux études	
pourcentage										
Nunavut										
Les deux sexes	x	x	20,6	26,5	37,7	11,1	24,7	35,8	73,5	100
Hommes	x	x	22,0	26,3	37,2	14,8	21,7	36,5	73,7	100
Femmes	x	x	19,2	26,6	38,3	7,1	28,0	35,1	73,4	100

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

⁵ à utiliser avec prudence

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.

2. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

3. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).

5. Ces moyennes proviennent de l'OCDE (2017), *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET) (Indicateur)* qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), (2017), *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET) (Indicateur)*. doi:10.1787/a7da6fc2-fr (Consulté le 04 octobre 2017).

Tableau C.2.3

Pourcentage de la population âgée de 25 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Pas aux études						Total
	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				Total, pas aux études	Total	
	Total, aux études	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³			
pourcentage							
Moyenne de l'OCDE⁵							
Total, tous les niveaux d'éducation	47,5	12,4	6,2	8,4	14,6	52,5	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	70,4	11,7	5,0	9,3	14,3	29,6	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	41,9	13,6	6,8	8,4	15,2	58,1	100
Tertiaire	24,8	12,3	6,9	6,1	13,0	75,9	100
Canada⁶							
Total, tous les niveaux d'éducation	12,3	71,4	6,1	10,2	16,3	87,7	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	3,8 ^E	51,5	11,9	32,8	44,7	96,2	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	11,5	68,4	7,2	12,8	20,1	88,5	100
Tertiaire	13,8	75,7	4,7	5,8	10,5	86,2	100
Terre-Neuve-et-Labrador							
Total, tous les niveaux d'éducation	10,4 ^E	60	16,7	13	29,6	89,6	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	F	x	x	57,6 ^E	x	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	10,8 ^E	54,9	19,8 ^E	14,5 ^E	34,3	89,2	100
Tertiaire	10,6 ^E	69,1	10,9 ^E	9,4 ^E	20,3 ^E	89,4	100
Île-du-Prince-Édouard							
Total, tous les niveaux d'éducation	6,6 ^E	75,6	8,4 ^E	9,4 ^E	17,8	93,4	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	x	x	x	x	x	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	x	x	15 ^E	19,8 ^E	34,8	x	100
Tertiaire	6,8 ^E	86,5	F	x	6,7 ^E	93,2	100
Nouvelle-Écosse							
Total, tous les niveaux d'éducation	10,6	68,8	9,2	11,3	20,6	89,4	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	47,1 ^F	x	x	x	x	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	10,2 ^E	60,4	12,8 ^E	16,6	29,4	89,8	100
Tertiaire	11,2 ^E	75,6	7,2 ^E	5,9 ^E	13,2	88,8	100
Nouveau-Brunswick							
Total, tous les niveaux d'éducation	9,8	68,4	7,1 ^E	14,6	21,8	90,2	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	x	x	x	57,9 ^F	100	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	10,6 ^E	55	10,2 ^E	24,1	34,3	89,4	100
Tertiaire	10,2 ^E	79,2	4,8 ^E	5,8 ^E	10,6 ^E	89,8	100
Québec							
Total, tous les niveaux d'éducation	15,7	70,4	5,2	8,6	13,8	84,3	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	F	53,3	12,2 ^E	30,6	42,8	96,1	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	9,1	76,2	4,9 ^E	9,8	14,7	90,9	100
Tertiaire	21,7	70,4	4,1 ^E	3,8 ^E	7,9	78,3	100
Ontario							
Total, tous les niveaux d'éducation	11,7	71,5	5,9	10,9	16,8	88,3	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	F	47,6	11 ^E	36,7	47,7	95,3	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	13,3	63,8	7,7	15,2	22,9	86,7	100
Tertiaire	11,8	77,2	4,6	6,3	10,9	88,2	100
Manitoba							
Total, tous les niveaux d'éducation	12	72,6	4,7	10,7	15,4	88	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	56,1	F	31,6 ^E	x	x	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	13,2	66,7	5,8 ^E	14,3	20,1	86,8	100
Tertiaire	12,4	79,5	3,3 ^E	4,8 ^E	8,1	87,6	100
Saskatchewan							
Total, tous les niveaux d'éducation	9,9	73,9	6,5	9,7	16,2	90,1	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	x	17 ^E	38,7	55,8	x	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	7,7	75,8	8,5 ^E	7,9 ^E	16,4	92,3	100
Tertiaire	13,2	77,9	2,7 ^E	6,1 ^E	8,8 ^E	86,8	100
Alberta							
Total, tous les niveaux d'éducation	12,4	70,4	7,5	9,6	17,1	87,6	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	x	16,5 ^E	25,9 ^E	42,3	x	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	14,1	65,5	8,2	12,2	20,4	85,9	100
Tertiaire	12,1	77,3	5,6 ^E	4,9 ^E	10,6	87,9	100
Colombie-Britannique							
Total, tous les niveaux d'éducation	9,7	74,9	4,8	10,5	15,3	90,3	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	64,3	x	x	x	x	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	9,1 ^E	74,3	5,2 ^E	11,4	16,6	90,9	100
Tertiaire	10,9	76,2	4,6 ^E	8,3	12,9	89,1	100

Tableau C.2.3

Pourcentage de la population âgée de 25 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Pas aux études						Total
	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				Sous-total, Sans emploi ⁴	Total, pas aux études	
	Total, aux études	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³			
	pourcentage						
Yukon							
Total, tous les niveaux d'éducation	x	73	x	x	x	x	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	x	x	x	x	x	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	x	62,1	x	x	x	x	100
Tertiaire	x	85,1	x	x	x	x	100
Territoires du Nord-Ouest							
Total, tous les niveaux d'éducation	11 ^E	68,6	x	x	20,5 ^E	89	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	41,2 ^E	x	36,1 ^E	x	x	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	x	73	x	x	F	x	100
Tertiaire	x	81	x	x	x	x	100
Nunavut							
Total, tous les niveaux d'éducation	x	x	15,3	26	41,4	x	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	43,6	x	39,1	x	x	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	x	54,9	x	x	x	x	100
Tertiaire	x	79,9	x	x	x	x	100

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure ou plus moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.

3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).

5. Ces moyennes proviennent de l'OCDE (2017), Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET) (Indicateur) qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2017), *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET)*

(Indicateur). doi:10.1787/a7da6fc2-fr (Consulté le 04 octobre 2017).

Tableau C.2.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2017

	2000			2005		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE²						
15 à 29	40,9	43,3	15,8	44,8	40,3	14,9
15 à 19	80,0	11,0	9,0	83,6	8,5	8,0
20 à 24	34,0	47,9	18,1	40,0	42,7	17,3
25 à 29	11,4	68,5	20,0	13,6	67,4	19,0
Canada³						
15 à 29	42,5	43,9	13,7	44,1	43,5	12,4
15 à 19	80,6	11,2	8,2	80,3	12,7	7,0
20 à 24	35,8	48,5	15,7	39,2	46,4	14,4
25 à 29	10,6	72,2	17,2	12,4	71,8	15,8
Terre-Neuve-et-Labrador						
15 à 29	46,3	29,9	23,7	47,3	33,2	19,5
15 à 19	88,7	4,0 ^E	7,2 ^E	85,7	6,8 ^E	7,4
20 à 24	34,5	33,9	31,6	40,7	37,6	21,6
25 à 29	8,7 ^E	56,4	34,9	10,1 ^E	58,8	31,1
Île-du-Prince-Édouard						
15 à 29	40,6	42,3	17,0	44,1	39,2	16,8
15 à 19	81,0	11,2	7,9 ^F	82,7	8,8 ^E	8,5 ^F
20 à 24	27,0	54,7	18,3	34,7	42,1	23,2
25 à 29	7,8 ^E	65,7	26,5	6,3 ^E	74,0	19,8 ^F
Nouvelle-Écosse						
15 à 29	45,1	40,3	14,6	43,3	41,0	15,8
15 à 19	82,9	9,1	8,0	79,3	12,1	8,5
20 à 24	39,4	42,7	17,9	35,7	46,2	18,1
25 à 29	11,2	70,6	18,2	10,6	68,0	21,4
Nouveau-Brunswick						
15 à 29	39,6	41,6	18,9	42,1	42,4	15,5
15 à 19	82,9	9,7	7,4	79,1	12,5	8,4
20 à 24	28,9	46,4	24,7	35,2	46,6	18,2
25 à 29	5,8 ^E	69,3	24,9	10,0 ^E	69,8	20,1
Québec						
15 à 29	42,4	41,1	16,5	42,1	44,4	13,5
15 à 19	78,7	10,9	10,4	78,0	13,7	8,2
20 à 24	36,3	44,4	19,2	38,2	46,0	15,8
25 à 29	11,3	68,7	19,9	13,7	70,3	16,0
Ontario						
15 à 29	43,7	44,4	11,8	47,2	41,0	11,8
15 à 19	82,2	9,8	8,0	82,8	10,5	6,6
20 à 24	39,9	47,5	12,6	44,9	41,5	13,6
25 à 29	10,0	75,1	14,8	12,6	72,1	15,3
Manitoba						
15 à 29	39,1	47,9	13,0	42,7	45,2	12,1
15 à 19	76,3	15,8	7,9	78,4	14,7	6,9
20 à 24	27,5	57,9	14,6	33,8	52,2	14,0
25 à 29	11,6	71,6	16,8	12,2	71,8	16,0
Saskatchewan						
15 à 29	41,2	45,3	13,5	40,9	47,7	11,4
15 à 19	77,7	14,4	7,9	77,1	14,9	8,0
20 à 24	28,4	54,2	17,4	29,8	56,9	13,3
25 à 29	9,7	74,0	16,3	9,7	76,9	13,4
Alberta						
15 à 29	37,9	50,2	11,8	39,5	50,1	10,4
15 à 19	75,5	17,3	7,2	76,8	18,1	5,1
20 à 24	27,5	60,3	12,3	31,3	56,5	12,2
25 à 29	11,0	73,0	16,0	11,6	74,7	13,6
Colombie-Britannique						
15 à 29	43,3	43,8	12,9	43,2	44,7	12,1
15 à 19	83,7	10,3	6,1	80,2	13,1	6,7
20 à 24	35,0	48,8	16,3	36,1	49,6	14,3
25 à 29	11,6	72,1	16,3	12,1	72,5	15,4
Yukon						
15 à 29	42,8	39,0	18,2	38,7	47,0	14,3
15 à 19	69,1	13,7 ^E	17,2	72,9	x	x
20 à 24	33,2 ^E	45,0	21,8	22,7 ^E	57,5	19,8 ^F
25 à 29	x	72,5	x	x	75,7	x

Tableau C.2.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2017

	2000			2005		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
pourcentage						
Territoires du Nord-Ouest						
15 à 29	34,4	46,3	19,3
15 à 19	73,8	10,7 ^E	15,5 ^E
20 à 24	16,5 ^E	56,6	26,9 ^E
25 à 29	F	75,5	16,6 ^E
Numavut						
15 à 29	32,2	36,5	31,4
15 à 19	66,8	10,7 ^E	22,5
20 à 24	F	43,0	39,6
25 à 29	x	59,9	x
pourcentage						
	2010			2015		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
pourcentage						
Moyenne de l'OCDE²						
15 à 29	46,8	37,3	15,9	47,6	37,9	14,5
15 à 19	85,7	6,4	7,9	87,3	6,4	6,3
20 à 24	43,4	37,9	18,7	45,1	38,0	16,9
25 à 29	15,0	64,7	20,3	16,3	64,4	19,3
Canada³						
15 à 29	44,1	42,2	13,7	44,0	42,8	13,2
15 à 19	81,5	10,2	8,3	83,0	10,3	6,8
20 à 24	39,4	45,1	15,6	41,6	44,0	14,4
25 à 29	12,8	70,2	16,9	12,8	69,5	17,7
Terre-Neuve-et-Labrador						
15 à 29	43,6	34,7	21,7	45,1	37,5	17,4
15 à 19	80,2	8,0 ^E	11,7	85,4	7,6 ^E	7,1 ^E
20 à 24	37,8	34,6	27,6	37,3	43,1	19,6
25 à 29	11,9	62,4	25,6	16,3	59,1	24,6
Île-du-Prince-Édouard						
15 à 29	47,5	38,1	14,4	44,5	40,2	15,3
15 à 19	85,7	8,5 ^E	5,8 ^E	83,4	8,8 ^E	7,8 ^E
20 à 24	37,3	43,9	18,8	38,3	43,2	18,5
25 à 29	12,2 ^E	67,8	20,0	7,9 ^E	72,3	19,8
Nouvelle-Écosse						
15 à 29	43,5	41,0	15,6	42,6	44,0	13,4
15 à 19	83,2	8,1	8,7	81,7	9,0	9,2
20 à 24	35,5	44,4	20,1	36,9	49,9	13,1
25 à 29	9,2	72,8	17,9	12,6	69,9	17,5
Nouveau-Brunswick						
15 à 29	42,6	42,3	15,1	40,4	43,0	16,6
15 à 19	84,8	8,3	7,0 ^E	83,9	8,2	7,9
20 à 24	31,9	48,0	20,0	29,3	50,2	20,5
25 à 29	8,4 ^E	72,8	18,8	8,7 ^E	70,4	21,0
Québec						
15 à 29	45,0	41,2	13,8	46,7	39,7	13,6
15 à 19	77,4	12,5	10,1	81,7	11,2	7,2
20 à 24	43,1	42,4	14,5	47,4	37,9	14,8
25 à 29	15,8	67,4	16,8	16,9	65,3	17,8
Ontario						
15 à 29	47,1	38,8	14,1	46,5	40,4	13,0
15 à 19	84,2	7,8	8,0	86,0	8,1	5,9
20 à 24	43,2	39,6	17,2	45,3	40,5	14,2
25 à 29	13,3	69,6	17,1	12,2	69,5	18,2
Manitoba						
15 à 29	41,6	45,7	12,6	40,4	47,6	12,0
15 à 19	79,1	13,5	7,4	78,4	15,3	6,3
20 à 24	31,6	54,0	14,4	32,2	53,0	14,9
25 à 29	12,4	71,2	16,4	13,3	72,4	14,3
Saskatchewan						
15 à 29	38,9	49,0	12,0	37,3	49,9	12,8
15 à 19	78,4	14,6	7,0	78,4	15,1	6,4
20 à 24	28,3	57,5	14,2	31,2	53,1	15,7
25 à 29	10,9	74,3	14,8	10,5	74,3	15,2

Tableau C.2.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2017

	2010			2015		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	pourcentage					
Alberta						
15 à 29	36,1	51,8	12,1	35,6	52,6	11,9
15 à 19	80,0	12,1	7,9	81,2	13,3	5,4
20 à 24	29,7	59,0	11,3	28,6	58,3	13,1
25 à 29	7,5	76,4	16,1	9,3	75,4	15,3
Colombie-Britannique						
15 à 29	43,1	44,1	12,8	42,7	43,1	14,2
15 à 19	81,9	11,5	6,6	79,4	11,2	9,4
20 à 24	37,6	48,2	14,2	40,2	46,0	13,8
25 à 29	13,8	69,3	16,9	12,7	68,5	18,8
Yukon						
15 à 29	36,0	44,5	19,4	38,7	49,9	11,4
15 à 19	69,1	17,0 ^E	13,9 ^F	78,1	x	x
20 à 24	16,2 ^E	59,2	24,5 ^E	27,8 ^E	56,8	15,4 ^F
25 à 29	x	69,7	x	x	81,2	x
Territoires du Nord-Ouest						
15 à 29	39,3	40,4	20,3	39,0	43,3	17,8
15 à 19	76,8	8,0 ^E	15,2	75,9	11,1 ^E	13,0 ^F
20 à 24	23,5 ^E	50,3	26,1 ^E	31,1	46,9	22,0 ^F
25 à 29	8,0 ^E	71,1	20,9 ^E	8,7 ^E	72,8	18,5 ^E
Nunavut						
15 à 29	33,8	31,6	34,6	28,4	32,2	39,4
15 à 19	66,9	10,0	23,1	63,1	10,1	26,9
20 à 24	18,3	34,9	46,8	11,5 ^E	36,6	51,9
25 à 29	x	57,7	x	x	54,5	x
				2017		
	Aux études	Pas aux études				
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹			
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE²						
15 à 29	47,5	38,5	14,0			
15 à 19	87,3	6,9	6,1			
20 à 24	45,1	38,7	16,2			
25 à 29	15,8	65,4	18,8			
Canada³						
15 à 29	44,0	43,8	12,2			
15 à 19	84,9	9,2	5,8			
20 à 24	42,8	44,1	13,2			
25 à 29	12,3	71,4	16,3			
Terre-Neuve-et-Labrador						
15 à 29	42,5	36,2	21,3			
15 à 19	85,9	5,8 ^E	8,3 ^F			
20 à 24	36,3	39,2	24,5			
25 à 29	10,4 ^E	60,0	29,6			
Île-du-Prince-Édouard						
15 à 29	41,8	41,3	16,9			
15 à 19	81,1	8,3 ^E	10,6 ^F			
20 à 24	37,5	40,6	21,8			
25 à 29	6,6 ^E	75,6	17,8			
Nouvelle-Écosse						
15 à 29	43,8	41,6	14,6			
15 à 19	85,9	7,6 ^E	6,6			
20 à 24	40,8	43,8	15,4			
25 à 29	10,6	68,8	20,6			
Nouveau-Brunswick						
15 à 29	40,3	42,8	16,9			
15 à 19	81,9	9,7	8,4			
20 à 24	31,0	48,9	20,1			
25 à 29	9,8	68,4	21,8			
Québec						
15 à 29	47,4	42,2	10,4			
15 à 19	84,7	9,4	6,0			
20 à 24	51,0	38,7	10,3			
25 à 29	15,7	70,4	13,8			

Tableau C.2.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2017

	2017		
	Aux études	Pas aux études	
		Total	Actifs occupés
pourcentage			
Ontario			
15 à 29	45,8	42,0	12,1
15 à 19	87,7	7,2	5,1
20 à 24	45,0	41,7	13,3
25 à 29	11,7	71,5	16,8
Manitoba			
15 à 29	40,9	46,0	13,1
15 à 19	80,6	13,2	6,1
20 à 24	34,3	48,7	17,0
25 à 29	12,0	72,6	15,4
Saskatchewan			
15 à 29	38,0	48,5	13,5
15 à 19	79,8	12,5	7,7
20 à 24	32,9	51,7	15,5
25 à 29	9,9	73,9	16,2
Alberta			
15 à 29	38,9	47,7	13,4
15 à 19	82,9	11,0	6,1
20 à 24	33,7	51,3	15,0
25 à 29	12,4	70,4	17,1
Colombie-Britannique			
15 à 29	40,9	47,8	11,3
15 à 19	81,6	12,4	6,0
20 à 24	37,6	50,6	11,7
25 à 29	9,7	74,9	15,3
Yukon			
15 à 29	37,0	47,7	15,3
15 à 19	78,8	x	x
20 à 24	18,7 ^E	59,5	21,8 ^F
25 à 29	x	73,0	x
Territoires du Nord-Ouest			
15 à 29	36,0	43,9	20,1
15 à 19	85,2	x	x
20 à 24	24,1 ^E	46,5	29,4
25 à 29	11,0 ^E	68,6	20,5 ^F
Nunavut			
15 à 29	26,5	37,7	35,8
15 à 19	62,0	14,1 ^E	23,9
20 à 24	7,9 ^E	48,1	44,0
25 à 29	x	55,1	x

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Correspond à ceux qui sont soit "chômeurs" ou "inactifs." Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).

2. Ces moyennes proviennent de l'OCDE (2017), *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET)* (Indicateur) qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2017), *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET)* (Indicateur). doi:10.1787/a7da6fc2-fr (Consulté le 04 octobre 2017).

Chapitre D

Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

Contexte

Cet indicateur évalue le temps, tel qu'il est fixé par la réglementation publique, que les élèves canadiens âgés de 6 à 17 ans doivent passer en classe. De façon un peu plus précise, cet indicateur présente le nombre annuel d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves par année d'âge (de 6 à 17 ans) dans les établissements publics canadiens pour l'année scolaire 2016-2017. Les temps d'instruction pour chacune des matières enseignées au primaire ainsi qu'au premier cycle et au deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont également présentés. Les données sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires¹.

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le temps d'instruction est le temps que les élèves passent en classe, ce qui détermine les possibilités d'apprentissage. C'est un facteur qui est au cœur de la politique de l'éducation. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constituent un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le déploiement et l'utilisation du corps enseignant, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources requises représentent les principales dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves est donc un facteur important qui influence le budget de l'éducation.

De pair avec l'information sur les salaires présentée dans l'[indicateur D2](#) et sur le temps de travail des enseignants dans l'[indicateur D3](#), cet indicateur sur le temps d'instruction contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques. Ces mesures contribuent à leur tour à élargir le contexte de la discussion sur la qualité de l'instruction et à comprendre certains aspects des processus d'éducation.

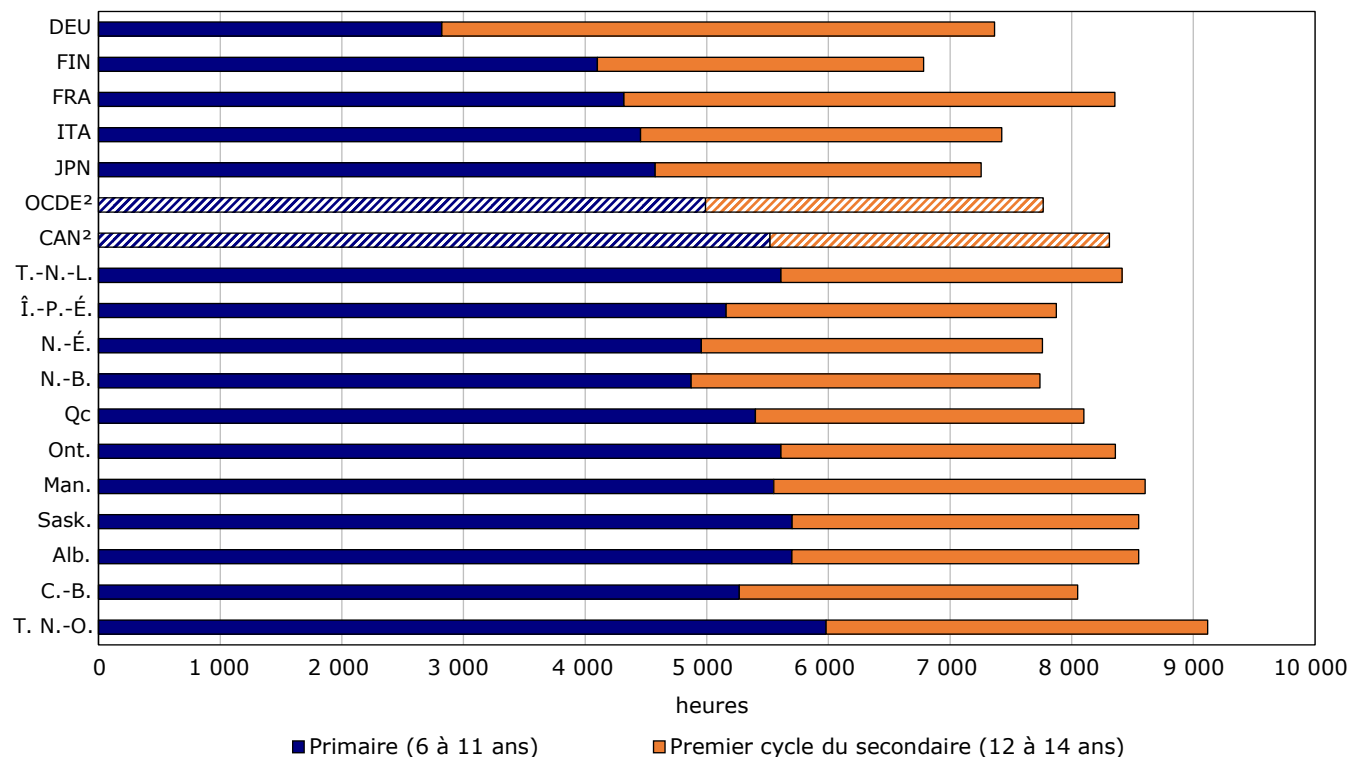
1. Comprend seulement les provinces et territoires qui ont déclaré le temps d'instruction prévu pour tous les âges. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles pour l'année scolaire de 2016-2017.

Observations

Temps total d'instruction prévu selon le niveau scolaire

Graphique D.1.1

Nombre cumulé d'heures d'instruction prévues¹ dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés, provinces et territoires, 2016-2017



1. Par temps d'instruction prévu, on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoire et non obligatoire du programme confondues, que les élèves sont censés suivre dans les établissements publics.

2. Les moyennes relatives au deuxième cycle du secondaire pour les pays de l'OCDE et le Canada ne sont pas disponibles, pour des raisons de comparabilité, ce niveau n'est pas présenté dans le graphique.

Notes : Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre ascendant à l'éducation primaire et incluent le Groupe des Sept, mais la Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires (les données pour les États-Unis et l'Angleterre (RU) ne sont pas disponibles).

Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau D.1.1 et Regards sur l'éducation 2017 : indicateurs de l'OCDE, Tableau D1.1, Temps d'instruction en filière générale de l'enseignement obligatoire (2017).

- Au Canada², le nombre cumulé d'heures d'instruction prévues par année était le plus élevé pour l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les Territoires du Nord-Ouest avec 9 117 heures et le plus bas au Nouveau-Brunswick avec 7 739 heures.
- Dans l'ensemble, le nombre cumulé moyen d'heures d'instruction prévues s'établissait à 5 521 heures de classe au niveau primaire (enfants de 6 à 11 ans) et à 2 790 heures au premier cycle du secondaire (enfants de 12 à 14 ans).

2. Les données concernant les élèves de 16 et 17 ans de l'Alberta et de la Colombie-Britannique n'étaient pas disponibles pour 2016-2017.

- En comparaison, le nombre total moyen d'heures d'instruction prévues était moindre pour les pays de l'OCDE avec 4 990 heures au niveau primaire et 2 775 heures au premier cycle du secondaire. Avec 5 521 heures, le temps d'instruction au primaire pour le Canada dépassait celui des autres pays du G7 et de la Finlande. Par contre, pour le premier cycle du secondaire, le Canada, avec 2 790 heures d'instruction, ne dépassait que le Japon (2 680 heures) et la Finlande (2 683 heures).

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2016-2017 et proviennent de la Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE sur le temps d'instruction 2016 de l'OCDE-INES. Le temps d'instruction des élèves âgés de 6 à 17 ans correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensés par les établissements pour des activités d'enseignement en classe pendant l'année scolaire 2016-2017. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements lors des jours fériés ne sont pas prises en compte.

Par **temps d'instruction prévu**, on entend le nombre annuel d'heures de cours, incluant les parties obligatoires (soit le temps d'instruction que tous les établissements publics doivent dispenser et auquel tous les élèves du secteur public doivent assister) et facultatives du programme. Le **temps d'instruction obligatoire total** comprend la partie obligatoire du programme ainsi que les matières à option obligatoires et facultatives du programme. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires par la population des enfants au 1^{er} juillet 2016 par année d'âge (6 à 17 ans) dans chaque province et territoire. Toutes les provinces et les territoires, sauf le Yukon et le Nunavut, sont pris en compte dans la moyenne canadienne.

Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires

Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Terre-Neuve-et-Labrador	La <i>Schools Act</i> (loi sur l'éducation) fixe le nombre minimal d'heures d'instruction par jour (soit deux heures et demie à la maternelle (5 ans), et cinq heures de la 1 ^{re} à la 12 ^e année (6 à 17 ans)). La convention collective conclue entre la province et l'association des enseignantes et enseignants permet aux écoles d'offrir au maximum cinq heures d'instruction par jour de la 1 ^{re} à la 3 ^e année. Le temps d'instruction obligatoire et prévu totalise cinq heures par jour, multipliées par le nombre de jours d'instruction (187) dans une année.
Île-du-Prince-Édouard	Le temps d'instruction pour les élèves de 5 à 14 ans équivaut au total de minutes par jour consacrées à une matière, multiplié par 181 (le nombre de jours d'instruction en 2015-2016). Le nombre de minutes par jour pour chaque matière est fixé dans les documents provinciaux suivants : <i>Elementary Program of Studies and Authorized Materials</i> , <i>Intermediate Program of Studies and Authorized Materials</i> , et <i>Minister's Directive No. MD 99-05: Intermediate School Subject Time Allotments</i> . Le temps d'instruction pour les élèves de 15 ans équivaut à huit crédits de 110 heures chacun, par année, conformément au document <i>Minister's Directive No. MD 11-02</i> et le <i>Senior High Program of Studies and Authorized Materials</i> .
Nouvelle-Écosse	Le document <i>Ministerial Education Act Regulations</i> (règlements de la loi ministérielle sur l'éducation) établit le minimum quotidien du temps d'instruction à quatre heures en 1 ^{re} et 2 ^e année et à cinq heures de la 3 ^e à la 12 ^e année. De la 1 ^{re} à la 6 ^e année, le temps d'instruction minimum selon les règlements comprend le temps consacré à la récréation. Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé sur la base du temps minimum d'instruction par jour (moins 15 minutes par jour pour la récréation des élèves âgés de 6 à 11 ans) multiplié par le nombre de jours d'instruction (187) par année.
Nouveau-Brunswick	Le nombre minimal d'heures d'instruction par jour est fixé dans le <i>Règlement du Nouveau-Brunswick 97-150 pris en vertu de la Loi sur l'éducation</i> (soit quatre heures par jour de la maternelle à la 2 ^e année, cinq heures par jour de la 3 ^e à la 8 ^e année et cinq heures et demie par jour de la 9 ^e à la 12 ^e année). Le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut au nombre minimal d'heures d'instruction par jour, moins 20 minutes de récréation par jour pour les âges de 6 à 10 ans et 16 minutes par jour de temps flexible de changement de classe ou d'horaire pour les élèves âgés de 11 à 15 ans, multiplié par le nombre de jours d'instruction (185) par année.
Québec	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du nombre d'heures prévu à titre indicatif dans le <i>Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire</i> pour les matières obligatoires au primaire et au secondaire.
Ontario	Le <i>Règlement de l'Ontario 298</i> stipule que la durée du programme d'enseignement des élèves ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire ne doit pas être inférieure à 5 heures par jour de classe, sans compter les périodes d'interruption ou de repos. Pour les élèves de 6 à 13 ans, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut à cinq heures d'instruction par jour, multipliées par 188 jours d'instruction tel que stipulé dans le <i>Règlement de l'Ontario 304</i> . Le <i>Règlement 304, Calendrier scolaire, journées pédagogiques</i> , en vertu de la Loi sur l'éducation, stipule qu'une année scolaire doit comporter 194 jours de classe au minimum. Pour l'année 2014-2015, les conseils scolaires pouvaient désigner jusqu'à six jours de classe en tant que journées pédagogiques. Tous les jours de classe non désignés en tant que journées pédagogiques étaient des jours d'instruction. Les conseils scolaires peuvent aussi désigner jusqu'à 10 jours d'instruction en tant que journées d'examen. En outre, 21 jours fériés ou congés scolaires sont inclus dans le nombre total de jours d'instruction. Durant les journées d'examen, les congés scolaires et les jours fériés, aucun cours n'est donné dans les écoles de l'Ontario. Selon l' <i>Ontario Schools, Kindergarten to Grade 12 : Policy and Program requirement, 2011 (OS)</i> , pour les élèves de 14 et 15 ans, le temps d'instruction est calculé en fonction de 8 crédits de 110 heures chacun. À compter de 2016-2017, l'Ontario déclare le temps d'instruction obligatoire et non obligatoire pour les élèves âgés de 17 ans. Pour l'année 2015-2016, la province ne déclarait que le temps d'instruction obligatoire pour ces élèves.
Manitoba	Le <i>Règlement 101/95 du Manitoba</i> énonce que la journée d'instruction dans une école ne doit pas être moins de cinq heures et demie, récréations comprises, sauf la pause du midi. De la 1 ^{re} à la 6 ^e année, la journée d'instruction est de cinq heures. De la 7 ^e à la 12 ^e année, la journée d'instruction est de cinq heures et demie. Le total du temps d'instruction obligatoire et prévu sont les heures d'instruction multipliées par le nombre moyen de 185 jours d'instruction dans une année scolaire.
Saskatchewan	Le document <i>Time and Credit Allocations - Core Curriculum: Principles, Time Allocations, and Credit Policy (mis à jour en juin 2011)</i> donne les minutes requises par semaine pour chaque sujet à chaque niveau scolaire. Celles-ci ont été divisées par 60 pour calculer (à la deuxième décimale près) le nombre d'heures par semaine. Le résultat a été multiplié par 38 (nombre de semaines par année scolaire) pour obtenir les heures par année.

Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Alberta	Conformément à la section 39(1)(c) du <i>School Act</i> (loi sur l'éducation), le document <i>Guide to Education</i> (guide de l'éducation) stipule que les écoles doivent garantir aux élèves de la 1 ^{re} à la 9 ^e année accès à un minimum de 950 heures d'instruction par année à chaque année. Les écoles doivent aussi garantir aux élèves de la 10 ^e à la 12 ^e année accès à un minimum de 1 000 heures d'instruction par année scolaire.
Colombie-Britannique	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du <i>School Act Regulation</i> (règlement de la loi sur l'éducation), qui fixe le nombre total d'heures d'instruction par année.
Territoires du Nord-Ouest	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction de la <i>Loi sur l'éducation des Territoires du Nord-Ouest</i> , qui stipule que l'année scolaire doit totaliser 997 heures au minimum pour les élèves de la 1 ^{re} à la 6 ^e année et 1 045 heures au minimum pour les élèves de la 7 ^e à la 12 ^e année.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D1, *Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?*

Tableau D.1.1

Temps d'instruction prévu^{1,2,3} dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016-2017

	Temps total d'instruction prévu											
	Âgé de 6 ans	Âgé de 7 ans	Âgé de 8 ans	Âgé de 9 ans	Âgé de 10 ans	Âgé de 11 ans	Âgé de 12 ans	Âgé de 13 ans	Âgé de 14 ans	Âgé de 15 ans	Âgé de 16 ans	Âgé de 17 ans
	nombre d'heures par année											
Moyenne de l'OCDE⁴	821	801	814	827	858	871	908	932	935	965
Canada⁵	915	916	922	922	922	923	928	937	925	940
Terre-Neuve-et-Labrador	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935
Île-du-Prince-Édouard	860	860	860	860	860	860	905	905	905	880	990	880
Nouvelle-Écosse	701	701	888	888	888	888	935	935	935	935	935	935
Nouveau-Brunswick	678	678	863	863	863	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018
Québec	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	..
Ontario ⁶	935	935	935	935	935	935	935	935	880	880	880	880
Manitoba	925	925	925	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018
Saskatchewan	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	925	825
Alberta	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000
Colombie-Britannique	878	878	878	878	878	878	878	952	952	952
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	997	997	997	997	997	997	1 045	1 045	1 045	1 045	1 045	1 045
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. A moins d'avis contraire, le temps d'instruction est basé sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans les lois, règlements ou politiques provinciales ou territoriales.

2. Le « temps d'instruction prévu » correspond au nombre annuel d'heures de cours auxquelles les élèves/étudiants ont droit dans le cadre de leur programme.

3. L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D1.4 (sur le web uniquement), Temps d'instruction en filière générale de l'enseignement obligatoire, selon l'âge (2017) qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

5. La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires selon la taille de la population (estimée au 1^{er} janvier 2016) dans les provinces et territoires pour chaque âge entre 6 et 15 ans, inclusivement. À l'exception du Yukon et du Nunavut, toutes les provinces et tous les territoires sont pris en compte dans le calcul de la moyenne canadienne.

6. En Ontario, les chiffres rapportés pour les 6 à 13 ans sont basés sur les dispositions énoncées dans les règlements provinciaux.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes d'éducation (INES), Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE de 2016 sur le temps d'instruction.

D2 Salaires des enseignants

Contexte

Cet indicateur présente les salaires statutaires annuels des enseignants au début de leur carrière, après 10 ans d'ancienneté, et une fois qu'ils ont atteint le sommet de l'échelle salariale. Ces catégories représentent les salaires des enseignants ayant le niveau le plus courant ou typique de la formation requise pour la certification dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire publiques. Toutes les données sur les salaires sont présentées pour les enseignants qui enseignent aux trois niveaux suivants de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : enseignement primaire (CITE 1); premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2); et enseignement secondaire (deuxième cycle) (CITE 3)¹.

Les salaires des enseignants représentent la plus importante dépense en éducation (voir l'[indicateur B3](#) dans le présent rapport). Une comparaison des salaires à différents moments fournit des renseignements utiles sur les structures salariales de base et les points de progression salariale dans la carrière des enseignants. Les salaires et les conditions de travail connexes contribuent à la formation, au recrutement et au maintien en poste d'enseignants qualifiés. Par conséquent, les problèmes de rémunération devraient représenter une considération de premier plan pour les décideurs ou d'autres intervenants du domaine de l'éducation qui souhaitent et doivent maintenir la qualité de l'enseignement, tout en équilibrant les budgets consacrés à l'éducation. En même temps, toute interprétation de comparaisons internationales de la rémunération des enseignants, incluant les salaires, devrait tenir compte d'un ensemble de facteurs. Alors que les données sur les salaires présentées dans cet indicateur tiennent compte des différences de coût de la vie au Canada et dans les autres pays membres de l'OCDE, il est impossible de saisir les différences au niveau de la fiscalité, des bénéfices et avantages sociaux, ou de tout autre paiement additionnel que les enseignants peuvent recevoir.

De pair avec l'information sur le temps d'instruction et le temps de travail des enseignants présentés dans les [indicateurs D1](#) et [D3](#), respectivement, respectivement, cet indicateur sur les salaires des enseignants contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte de la discussion sur la qualité de l'instruction et à comprendre certains aspects des processus d'éducation.

1. Voir la section « Classifications et descriptions de la CITE » dans les [Notes aux lecteurs](#) du présent rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

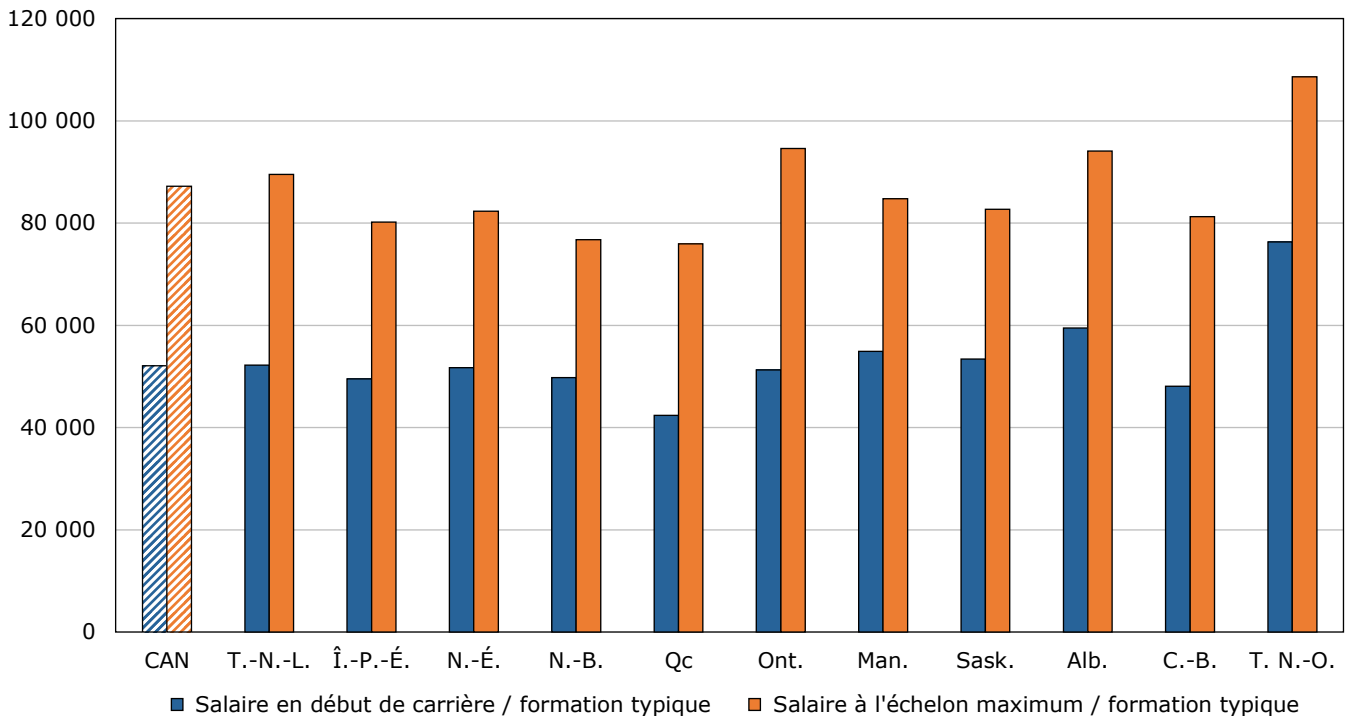
Observations

Salaires selon le niveau de CITE

Graphique D.2.1

Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire, premier et deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2014-2015

dollars canadiens



Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques aux niveaux primaire, premier et deuxième cycle du secondaire, pour l'année scolaire 2014-2015. Dans la plupart des provinces et des territoires, sauf au Québec et, dans une moindre mesure au Nouveau-Brunswick et en Alberta, les enseignants atteignent leur salaire maximal au bout de 10 ans. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau D.2.1.

- Au Canada, les salaires des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires ne varient pas d'un niveau d'enseignement à l'autre, les enseignants recevant le même salaire indépendamment du fait qu'ils enseignent au niveau du primaire ou du premier ou du deuxième cycle du secondaire.
- Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'OCDE, les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter en fonction du niveau d'enseignement et après plus de dix années d'expérience (voir tableau D.2.2).

Salaires selon les années d'expérience

- Le salaire de début de carrière des enseignants à temps plein au niveau du primaire ainsi que du premier et du deuxième cycle du secondaire s'établissait à 52 064 \$ au Canada, pour atteindre 87 202 \$ au sommet de leur échelle salariale. Leur salaire, à ce moment-là, correspondait à environ une fois et demie leur salaire de début de carrière, qui variait de 42 407 \$ au Québec à 76 311 \$ dans les Territoires du Nord-Ouest. Par comparaison, le salaire moyen de l'ensemble des travailleurs à temps plein d'âge adulte (de 25 à 64 ans) titulaires d'un baccalauréat s'établissait à 76 834 \$ au Canada en 2015².
- Au Canada, les enseignants dans la plupart des provinces et territoires atteignaient le sommet de l'échelle salariale après dix ans d'ancienneté, ce qui, de façon générale, représente une progression plus rapide que celle des enseignants de l'ensemble des pays de l'OCDE dont les salaires continuaient d'augmenter après 10 et 15 ans d'ancienneté.
- Au Québec, les enseignants n'atteignaient l'échelon salarial supérieur qu'après avoir acquis 15 années de service. Contrairement aux autres provinces et territoires, au Québec, le salaire correspondant à 15 années de service était d'environ 10 740\$ supérieur à celui des enseignants qui avaient cumulé dix ans d'expérience.

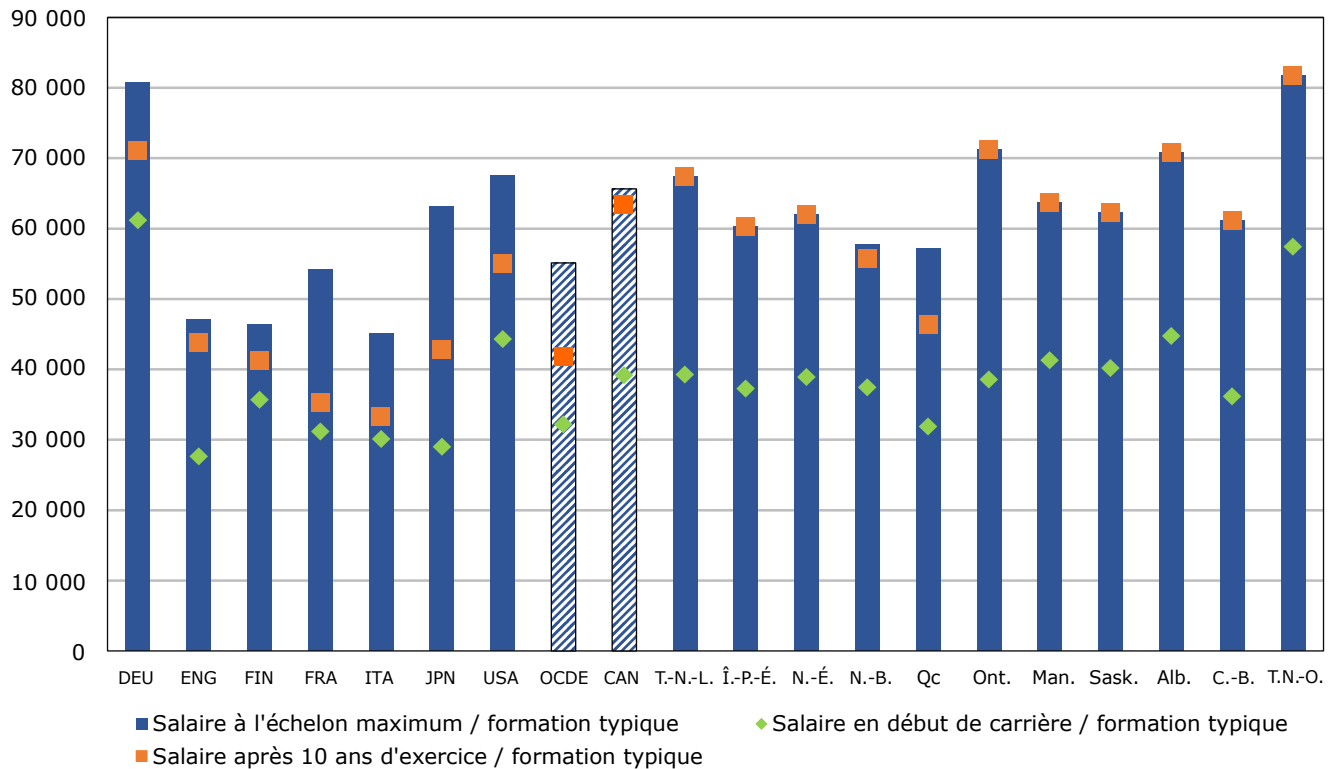
² Enquête canadienne sur le revenu (ECR), Statistique Canada. Site internet de Statistique Canada, enquête numéro 5200.

Comparaison internationale des niveaux de salaire

Graphique D.2.2

Salairé statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars US, OCDE et les pays sélectionnés, provinces et territoires, 2014-2015

dollars US



Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 2 (premier cycle du secondaire), en dollars US, convertis en utilisant la parité de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2014-2015. La Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau D.2.2 et Regards sur l'éducation 2017 : indicateurs de l'OCDE, Tableau D3.1a, Salairé statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques, à différentes étapes de leur carrière (2015).

- Les enseignants à temps plein dans les établissements publics au Canada reçoivent des salaires généralement plus élevés que ceux de la plupart des pays de l'OCDE.
- Le salairé moyen des enseignants canadiens du premier cycle du secondaire ayant un salairé à l'échelon maximum était le troisième plus élevé (65 621 \$US) parmi les pays du G7, après l'Allemagne (80 694 \$US) et les États-Unis (67 542 \$US). Au Canada, pour ce groupe particulier d'enseignants, les salaires dans les Territoires-du-Nord-Ouest (81 741 \$US), en Ontario (71 197 \$US), en Alberta (70 814 \$US), et à Terre-Neuve-et-Labrador (67 386 \$US) étaient plus élevés que la moyenne canadienne.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur les salaires annuels de base des enseignants ont été tirées de l'enquête INES de l'OCDE de 2016 sur les traitements et le temps de travail et portent sur l'année scolaire 2014-2015. Toutes les données ont été déclarées en conformité avec les politiques officielles s'appliquant aux établissements publics d'enseignement.

Par « salaires statutaires » on entend les salaires versés selon les échelles et barèmes officiels de rémunération. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les salaires statutaires annuels sont basés sur les échelles salariales de 2014-2015, celles-ci provenant des conventions collectives négociées entre les syndicats/ associations/ fédérations d'enseignants de chaque province et territoire et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans certaines provinces cependant, à savoir l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ces échelles de rémunération sont établies au niveau du conseil scolaire, étant donné qu'il n'y a pas de négociations collectives à l'échelle de la province³.

Les salaires déclarés sont bruts (somme totale versée par l'employeur selon les échelles salariales en place), c.-à-d. qu'ils n'incluent pas la contribution de l'employeur à la sécurité sociale et au régime de pension. Les salaires sont bruts du point de vue de l'employé, c.-à-d. qu'ils incluent les cotisations de sécurité sociale et de pensions des employés (même si elles sont automatiquement déduites du salaire brut payé par l'employeur). Les salaires sont « avant impôts » (avant retenues). Les salaires bruts des enseignants sont présentés en dollars canadiens courants, afin de pouvoir être comparés aux moyennes pour le Canada, qui ont été calculées à partir des valeurs provinciales (tableau D.2.1). Le salaire moyen pour le Canada a été calculé comme la moyenne pondérée de toutes les provinces (les Territoires du Nord-Ouest⁴, Yukon⁵ et Nunavut⁵ ne sont pas inclus). Les poids utilisés dépendent du salaire calculé. Dans le cas des enseignants en début de carrière, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de moins de 30 ans. Dans le cas des enseignants ayant 10 ans d'ancienneté, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 35 à 44 ans. Par ailleurs, dans le cas des enseignants ayant 15 ans d'ancienneté, ainsi que de ceux au sommet de l'échelle salariale, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 45 ans et plus. Les Territoires du Nord-Ouest ont été exclus du calcul de la moyenne canadienne parce que l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein pour cette région. Les salaires ont aussi été convertis en dollars US (tableau D.2.2) au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée⁶ tirés de la base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

Le « salaire en début de carrière » comprend le salaire brut annuel prévu pour un enseignant à temps plein ayant atteint le niveau de formation type ou le plus courant au début de la carrière d'enseignement. Les salaires après 10 et 15 années d'expérience représentent les salaires annuels prévus pour les enseignants à temps plein, ayant le niveau de formation le plus commun ou typique pour être dûment qualifié, après avoir accumulé 10 ou 15 ans d'expérience. Les salaires en début de carrière et ceux des enseignants ayant 10 et 15 ans d'expérience déclarés pour l'Ontario sont différents de ceux des autres provinces et territoires. Les chiffres de l'Ontario constituent le point central de l'échelle salariale financée par la province. Ils représentent les salaires financés en fonction du niveau de qualifications le plus courant chez les enseignants en Ontario, selon le niveau d'expérience approprié.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D3, *Quel est le niveau de salaire des enseignants?*

3. En Ontario, les estimations se situent au centre de l'échelle qui est financée par la province. Au Manitoba et en Alberta, les estimations correspondent aux moyennes pondérées selon le nombre d'élèves dans chaque conseil scolaire.
4. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les enseignants à temps plein.
5. Les données relatives à l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles pour le Yukon et Nunavut.
6. Pour le Canada, le facteur d'ajustement de PPA pour 2014-2015 est de 1,329 \$US/\$CAN, qui tient compte des différences dans le coût de la vie entre les pays. Un ajustement similaire permettant des comparaisons entre les provinces et les territoires n'a pas pu être effectué car il nécessite des données de PPA provinciales/territoriales, qui ne sont pas encore développées pour le moment.

Tableau D.2.1

Salaires statutaires annuels des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2014-2015

	CITE 1 (Primaire)					CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	
Canada²	52 064	84 228	87 202	87 202	1,67	52 064	84 228	87 202	87 202	1,67	11
Terre-Neuve-et-Labrador	52 189	89 548	89 548	89 548	1,72	52 189	89 548	89 548	89 548	1,72	9
Île-du-Prince-Édouard	49 535	80 175	80 175	80 175	1,62	49 535	80 175	80 175	80 175	1,62	10
Nouvelle-Écosse	51 711	82 335	82 335	82 335	1,59	51 711	82 335	82 335	82 335	1,59	9
Nouveau-Brunswick	49 774	74 053	76 753	76 753	1,54	49 774	74 053	76 753	76 753	1,54	11
Québec	42 407	61 684	75 956	75 956	1,79	42 407	61 684	75 956	75 956	1,79	15
Ontario	51 263	94 612	94 612	94 612	1,85	51 263	94 612	94 612	94 612	1,85	10
Manitoba	54 891	84 753	84 753	84 753	1,54	54 891	84 753	84 753	84 753	1,54	10
Saskatchewan	53 424	82 723	82 723	82 723	1,55	53 424	82 723	82 723	82 723	1,55	10
Alberta	59 488	94 072	94 103	94 103	1,58	59 488	94 072	94 103	94 103	1,58	10
Colombie-Britannique	48 102	81 277	81 277	81 277	1,69	48 102	81 277	81 277	81 277	1,69	10
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	76 311	108 624	108 624	108 624	1,42	76 311	108 624	108 624	108 624	1,42	10
Nunavut

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
Canada²	52 064	84 228	87 202	87 202	1,67
Terre-Neuve-et-Labrador	52 189	89 548	89 548	89 548	1,72
Île-du-Prince-Édouard	49 535	80 175	80 175	80 175	1,62
Nouvelle-Écosse	51 711	82 335	82 335	82 335	1,59
Nouveau-Brunswick	49 774	74 053	76 753	76 753	1,54
Québec	42 407	61 684	75 956	75 956	1,79
Ontario	51 263	94 612	94 612	94 612	1,85
Manitoba	54 891	84 753	84 753	84 753	1,54
Saskatchewan	53 424	82 723	82 723	82 723	1,55
Alberta	59 488	94 072	94 103	94 103	1,58
Colombie-Britannique	48 102	81 277	81 277	81 277	1,69
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	76 311	108 624	108 624	108 624	1,42
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les salaires statutaires annuels sont présentés en dollars canadiens courants sans ajustement pour les différences dans le coût de la vie entre les provinces. Le salaire statutaire annuel est en fonction de l'échelle salariale pour 2014-2015 prévue dans les conventions collectives.

2. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation typique »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation typique »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation typique » et « Salaire à l'échelon maximum/formation typique »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2014-2015. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas fourni de données, donc, ils sont exclus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni de répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), Enquête de 2016 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014-2015

	CITE 1 (Primaire)					CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire maximum (premier cycle du secondaire)
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	
					ratio					ratio	
	dollars US					dollars US					années
Moyenne de l'OCDE²	31 028	39 673	42 675	51 254	1,70	32 485	41 613	44 407	53 557	1,70	25
Canada³	39 492	63 157	65 511	65 511	1,66	39 492	63 157	65 511	65 511	1,66	11
Terre-Neuve- et-Labrador	39 585	67 922	67 922	67 922	1,72	39 585	67 922	67 922	67 922	1,72	9
Île-du-Prince- Édouard	37 944	54 836	54 836	54 836	1,45	37 944	54 836	54 836	54 836	1,45	10
Nouvelle- Écosse	43 441	61 844	61 844	61 844	1,42	43 441	61 844	61 844	61 844	1,42	10
Nouveau- Brunswick	37 749	56 163	58 211	58 211	1,54	37 749	56 163	58 211	58 211	1,54	11
Québec	32 262	46 927	57 785	57 785	1,79	32 262	46 927	57 785	57 785	1,79	15
Ontario	38 670	71 369	71 369	71 369	1,85	38 670	71 369	71 369	71 369	1,85	10
Manitoba	42 206	64 844	64 844	64 844	1,54	42 206	64 844	64 844	64 844	1,54	10
Saskatchewan	40 562	62 807	62 807	62 807	1,55	40 562	62 807	62 807	62 807	1,55	10
Alberta	45 049	69 514	71 258	71 258	1,58	45 049	69 514	71 258	71 258	1,58	11
Colombie- Britannique	35 906	57 688	57 688	57 688	1,61	35 906	57 688	57 688	57 688	1,61	10
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	57 319	81 591	81 591	81 591	1,42	57 319	81 591	81 591	81 591	1,42	10
Nunavut

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014-2015

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière ratio
	Salaires en début de carrière / formation typique	Salaires après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaires après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaires à l'échelon maximum / formation typique	
	dollars US				
Moyenne de l'OCDE²	33 824	44 240	46 631	57 815	1,71
Canada³	39 179	63 383	65 621	65 621	1,67
Terre-Neuve-et-Labrador	39 273	67 386	67 386	67 386	1,72
Île-du-Prince-Édouard	37 276	60 333	60 333	60 333	1,62
Nouvelle-Écosse	38 913	61 959	61 959	61 959	1,59
Nouveau-Brunswick	37 456	55 726	57 758	57 758	1,54
Québec	31 912	46 418	57 158	57 158	1,79
Ontario	38 576	71 197	71 197	71 197	1,85
Manitoba	41 306	63 778	63 778	63 778	1,54
Saskatchewan	40 203	62 251	62 251	62 251	1,55
Alberta	44 766	70 791	70 814	70 814	1,58
Colombie-Britannique	36 198	61 162	61 162	61 162	1,69
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	57 425	81 741	81 741	81 741	1,42
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Le salaire statutaire annuel est en fonction de l'échelle salariale pour 2014-2015 prévue dans les conventions collectives. Les salaires ont été convertis en dollars US, selon la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée 2014-2015 pour le Canada, provenant de la base de données des comptes nationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La PPA tient compte des différences du coût de la vie entre les pays, mais elle ne tient pas compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires.

2. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2017 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D3.1a, Salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques, à différentes étapes de leur carrière (2015) et Tableau D.3.3a, Comparaison du salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques (2015), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

3. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation typique »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation typique »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation typique » et « Salaire à l'échelon maximum/formation typique »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2014-2015. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas fourni des données, donc, ils sont exclus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), Enquête de 2016 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

D3 Temps de travail des enseignants

Contexte

Cet indicateur porte sur le temps de travail et sur le temps d'enseignement des enseignants dans les établissements publics selon le niveau enseigné durant l'année scolaire 2014-2015. Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement ne permettent de déterminer que partiellement la charge de travail des enseignants, cette information donne un aperçu utile des différentes demandes des administrations provinciales et territoriales à l'endroit des enseignants. Combiné avec le salaire des enseignants (voir l'[indicateur D2](#)), cet indicateur décrit des aspects essentiels des conditions de travail des enseignants. Les données sont présentées pour l'ensemble du Canada ainsi que pour les provinces et les territoires¹.

Tout comme le temps d'instruction prévu pour les élèves (voir l'indicateur D1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), la somme de temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit a une incidence sur les budgets de l'éducation. De plus, le nombre d'heures d'enseignement et l'importance des tâches autres que l'enseignement représentent des éléments majeurs de leurs conditions de travail et peuvent influencer de façon déterminante sur l'attrait de la profession d'enseignant.

Bien sûr, les enseignants consacrent une partie de leur temps de travail à des activités autres que l'enseignement comme, par exemple, à la préparation des cours, à la correction, à la formation en cours d'emploi et aux réunions du personnel.

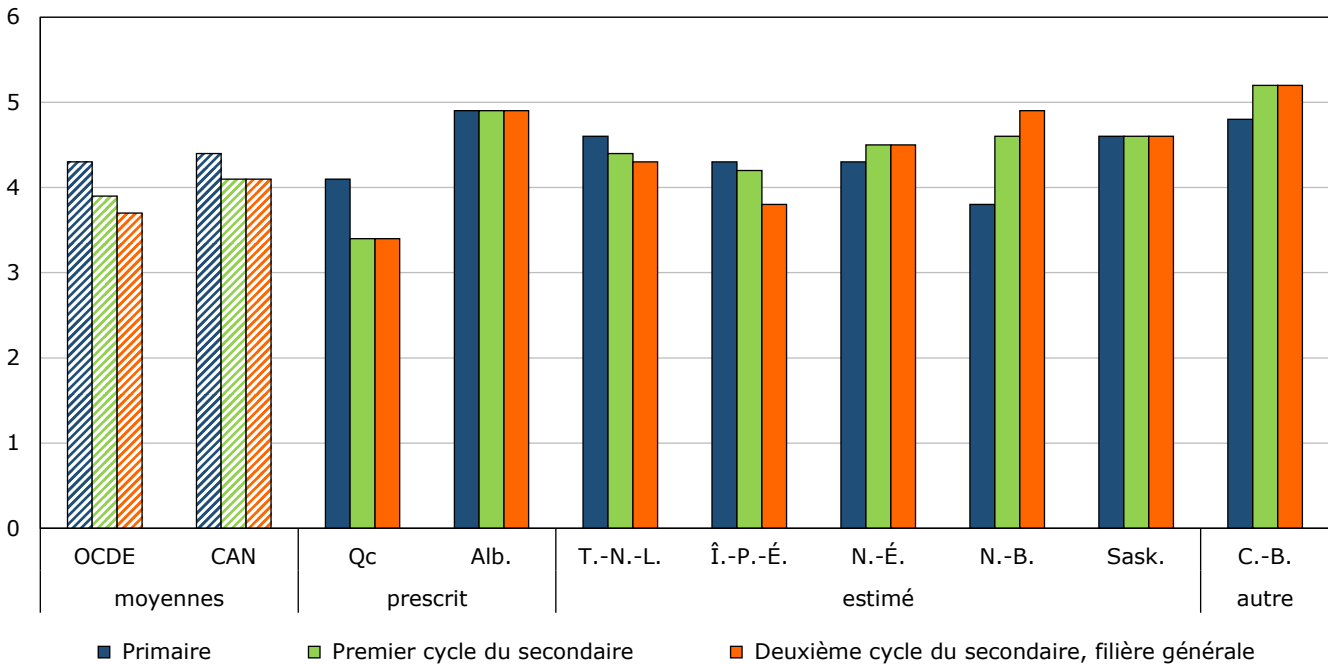
1. Les données concernant l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles pour le Yukon et le Nunavut.

Observations

Graphique D.3.1

Temps d'enseignement par jour¹, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada et provinces, 2014-2015

heures



1. Le temps d'enseignement est calculé selon le temps net consacré à l'instruction en classe, c. à-d. à l'exclusion du temps accordé aux pauses dîner et aux courtes pauses du matin ou de l'après midi, et à l'exclusion des jours où l'école est fermée pour les vacances (à la fois les jours fériés et les vacances saisonnières).

Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sont dérivées du tableau D.3.1 et sont présentées pour les provinces et territoires pour lesquelles le temps d'enseignement est soit prescrit ou estimé; les « autres » sont les provinces et territoires pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ». Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau D.3.1.

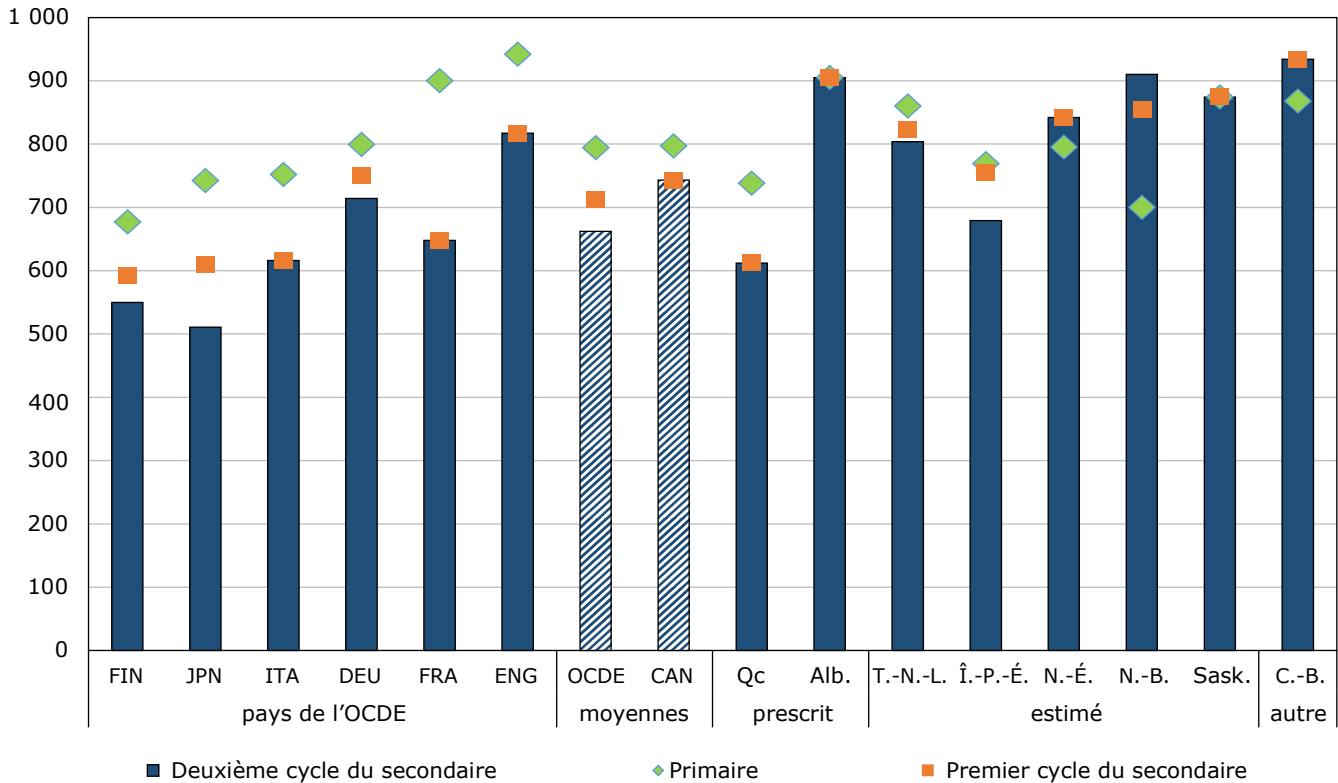
Temps d'enseignement et temps de travail à l'école

- Au Canada, en 2014-2015, le nombre total d'heures d'enseignement par jour était de 4,4 heures au primaire et était légèrement plus bas, soit 4,1 heures, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire.
- Le nombre d'heures d'enseignement par jour au Canada était légèrement supérieur aux moyennes de l'OCDE de 4,3 heures au primaire, de 3,9 heures au premier cycle du secondaire et de 3,7 heures au deuxième cycle du secondaire.

Graphique D.3.2

Temps d'enseignement net, selon le niveau d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés et provinces, 2014-2015

heures



Note : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre ascendant à l'éducation primaire et incluent le Groupe des Sept. La Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau D.3.1., Regards sur l'éducation 2017 : indicateurs de l'OCDE, Tableau D4.1, Organisation du temps de travail des enseignants (2015).

- Au Canada, les enseignants du primaire ont enseigné 797 heures en moyenne par année en 2014-2015, à comparer à la moyenne de l'OCDE de 794 heures. Les enseignants du premier cycle du secondaire ont enseigné 742 heures en moyenne en 2014-2015, comparativement à 712 heures pour l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Alors que le temps d'enseignement net annuel pour le deuxième cycle du secondaire des pays de l'OCDE (662 heures en moyenne) était nettement plus bas que celui du niveau primaire et du premier cycle du secondaire, la moyenne canadienne des heures enseignées au deuxième cycle du secondaire était assez proche de celle du premier cycle du secondaire, avec 743 heures.
- Au niveau primaire, le temps d'enseignement net annuel variait de 700 heures au Nouveau-Brunswick à 905 heures en Alberta. L'étendue de ces temps était similaire à celle enregistrée par la Finlande et d'autres pays du G7.
- Au premier et au deuxième cycle du secondaire, la Colombie-Britannique a déclaré le nombre d'heures d'enseignement le plus élevé, soit 934 heures. Alors que le Québec a signalé le nombre le moins élevé, soit 612 heures.
- Le temps d'enseignement annuel net au premier et au deuxième cycle du secondaire au Canada (742 et 743 heures respectivement) était très proche des temps mesurés en Allemagne, mais était nettement plus élevé que ceux enregistrés en Finlande, au Japon, en Italie et en France.

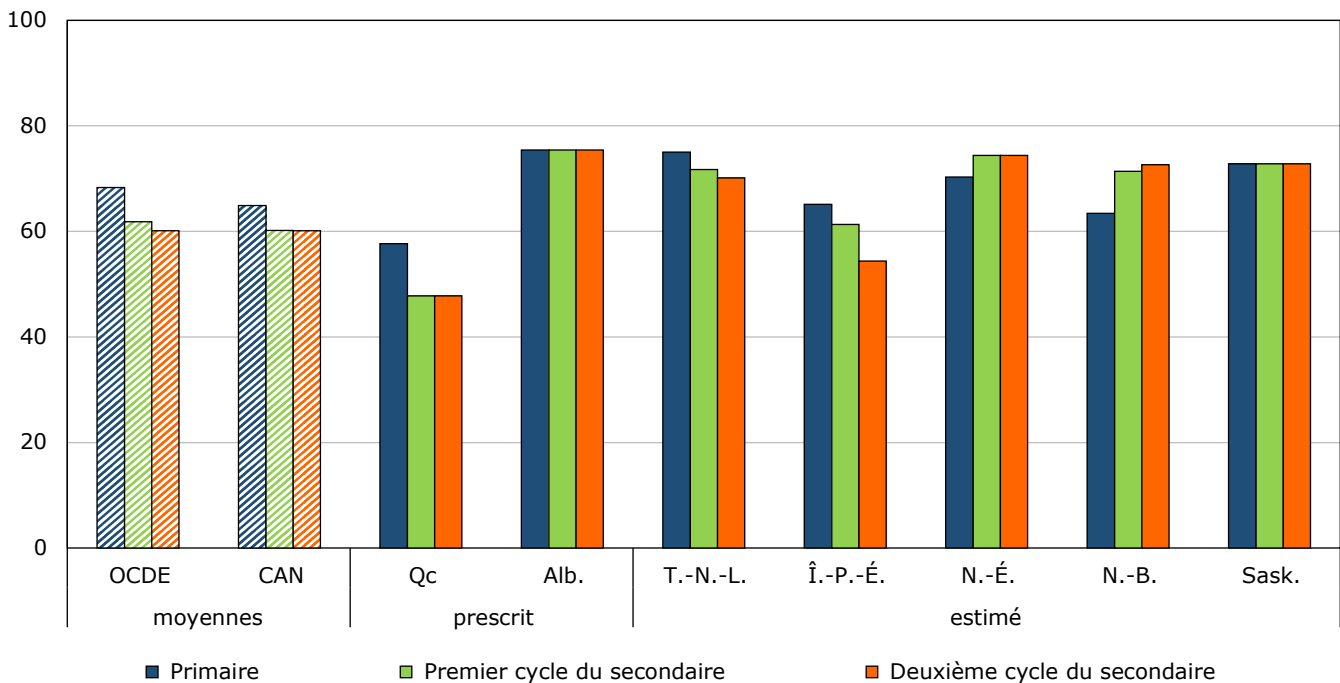
- Le temps d'enseignement net en Finlande a été indiqué à titre de comparaison, en raison du niveau élevé que ce pays obtient aux évaluations scolaires internationales. Le temps d'enseignement net des enseignants en Finlande au primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire était inférieur à celui de tous les pays du G7 (677 et 592 heures), y compris le Canada.

Proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement

Graphique D.3.3

Temps d'enseignement comme pourcentage du temps total de travail à l'école, OCDE, Canada et provinces, 2014-2015

pourcentage



Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. La moyenne pour le Canada inclut les provinces des catégories « prescrit » et « estimé ». Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau D.3.1., Regards sur l'éducation 2017 : indicateurs de l'OCDE, Tableau D4.1, Organisation du temps de travail des enseignants (2015).

- Au Canada en 2014-2015, le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total (64,9 % pour le primaire, 60,2 % pour le premier cycle du secondaire et 60,1 % pour le deuxième cycle du secondaire) était assez proche des moyennes de l'OCDE (68,3 % pour le primaire, 61,8 % pour le premier cycle du secondaire et 60,1 % pour le deuxième cycle du secondaire).
- Le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total variait beaucoup d'une province et d'un territoire à l'autre. En 2014-2015, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire, la proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement allait de 48 % au Québec à 75 % en Alberta.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2014-2015 et proviennent de l'enquête INES de l'OCDE de 2016 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Toutes les administrations provinciales et territoriales ont fait état du temps d'enseignement exprimé en semaines et en jours. Le « nombre de semaines d'enseignement » et le « nombre de jours d'enseignement » n'incluent pas le nombre de jours durant l'année scolaire où l'école est fermée (jours fériés et vacances saisonnières).

Seuls le Québec et l'Alberta ont indiqué le temps de travail légal. Dans le cas de ces deux provinces, les chiffres relatifs au temps d'enseignement net à l'école sont énoncés dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives conclues avec les syndicats/les associations/les fédérations d'enseignement provinciaux et territoriaux. Pour les autres provinces et territoires, les chiffres concernant le temps d'enseignement des enseignants ont été estimés à partir du temps d'instruction prescrit dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives dans chaque province ou territoire.

Le « temps d'enseignement net » correspond au nombre quotidien ou annuel d'heures de cours qu'un enseignant à temps plein donne à un groupe ou à une classe d'élèves conformément aux politiques en vigueur. Il exclut le temps consacré aux activités autres que l'enseignement en classe, telles que la préparation de cours, les corrections, les formations en cours d'emploi et les réunions du personnel. En règle générale, le temps d'enseignement net exprimé sous forme d'heures par année est égal au produit du nombre annuel de jours d'enseignement multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (à l'exclusion du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps. Sauf dans le cas du Québec et de l'Alberta, le temps d'enseignement net a été estimé en soustrayant du temps d'instruction prescrit (tel que défini dans l'indicateur D1), le temps accordé aux enseignants durant la journée scolaire pour la correction et la préparation des cours, de même que les récréations, si ces dernières étaient incluses dans le temps d'instruction et si la surveillance des élèves n'était pas obligatoire.

Le « temps de travail à l'école » correspond à l'horaire de travail normal d'un enseignant à temps plein. Le temps de travail peut comprendre les heures directement consacrées à l'enseignement et les heures consacrées à des activités connexes, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de perfectionnement professionnel, les rencontres avec les parents, les réunions du personnel et les tâches scolaires de nature générale. Le temps de travail ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Dans les administrations où il n'est pas prescrit, le temps de travail a été estimé en faisant la somme du temps d'instruction prescrit, du temps de surveillance et du temps consacré aux réunions et rencontres ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

Le « temps de travail légal » correspond au temps que les enseignants sont tenus de consacrer au travail, ce qui inclut le temps d'enseignement et le temps passé à d'autres tâches, conformément à la réglementation ou aux conventions collectives en vigueur.

Relativement à toutes les variables, la moyenne canadienne est pondérée selon le nombre d'enseignants à temps plein, tous niveaux confondus², pour toutes les administrations ayant fourni des données à la fois sur le temps d'enseignement et sur le temps de travail.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D4, *Quel est le temps de travail des enseignants?*.

2. Les données proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). Nous utilisons le nombre d'éducateurs à temps plein tous niveaux confondus parce que l'EEPS ne fournit pas de données sur le nombre d'enseignants par niveau d'enseignement CITE.

Tableau D.3.1

Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2013-2014

	Nombres de semaines d'enseignement ¹			Nombres de jours d'enseignement ¹			Temps d'enseignement net ²		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴
Moyenne de l'OCDE⁵	38	37	37	183	181	180	776	694	644
Canada⁶	37	37	37	183	183	183	796	743	744
Temps de travail et d'enseignement prescrits									
Québec	36	36	36	180	180	180	738	612	612
Alberta ⁷	37	37	37	184	184	184	905	905	905
Temps d'enseignement et de travail estimés⁸									
Terre-Neuve-et-Labrador	37	37	37	187	187	187	860	823	804
Île-du-Prince-Édouard	36	36	36	181	181	181	769	755	679
Nouvelle-Écosse	37	37	37	187	187	187	795	842	842
Nouveau-Brunswick	37	37	37	185	185	185	700	854	910
Saskatchewan	38	38	38	190	190	190	874	874	874
Yukon
Autres⁹									
Ontario	38	38	38	188	188	188
Manitoba	37	37	37	185	185	185
Colombie-Britannique	37	37	37	180	180	180	868	934	934
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut
				Temps de travail à l'école³			Temps de travail légal		
				Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale⁴	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale⁴
				heures					
Moyenne de l'OCDE⁵				1 178	1 160	1 115	1 585	1 609	1 588
Canada⁶				1 227	1 233	1 236
Temps de travail et d'enseignement prescrits									
Québec				1 280	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280
Alberta ⁷				1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Temps d'enseignement et de travail estimés⁸									
Terre-Neuve-et-Labrador				1 147	1 147	1 147
Île-du-Prince-Édouard				1 170	1 219	1 234
Nouvelle-Écosse				1 130	1 130	1 130
Nouveau-Brunswick				1 105	1 197	1 253
Saskatchewan				1 200	1 200	1 200
Yukon			
Autres⁹									
Ontario			
Manitoba				1 073	1 073	1 073
Colombie-Britannique			
Territoires du Nord-Ouest			
Nunavut			

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le nombre de semaines et de jours d'enseignement sont définis dans toutes les provinces et territoires qui ont rapporté des données; c'est-à-dire qu'il est établi dans des conventions collectives ou des règlements ou lois des provinces et territoires.

2. « Temps d'enseignement net » renvoie au nombre d'heures par année qu'enseigne un enseignant à temps plein.

3. « Temps de travail à l'école » fait référence au nombre d'heures qu'un enseignant à temps plein doit travailler, excluant les heures supplémentaires, le temps de préparation non spécifié et les jours où l'école est fermée pour les vacances (à la fois les jours fériés et les vacances saisonnières).

4. La filière générale couvre l'éducation qui n'a pas la fonction explicite de préparer les participants pour une classe particulière de professions ou de métiers, ou pour l'entrée dans des programmes permettant de poursuivre la formation d'une technique ou d'un métier.

5. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2017 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D4.1, Organisation du temps de travail des enseignants (2015), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

6. Les chiffres pour le Canada sont des moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein, et reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2014-2015. Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas prises en compte dans la moyenne canadienne.

7. En Alberta, le temps d'enseignement net et le temps de travail à l'école reflètent le maximum d'heures qu'on peut assigner à un enseignant à temps plein et ne sont pas nécessairement les heures assignées à un enseignant.

8. Pour ces provinces et territoires, le temps d'enseignement net et le temps total de travail ne sont pas mandatés dans des conventions collectives ou des règlements ou lois. Ces provinces et ces territoires ont estimé le temps d'enseignement par année en se basant sur le temps d'instruction obligatoire (voir l'indicateur D1) de la façon suivante : le temps d'instruction obligatoire moins le temps pour la correction et pour la préparation est égal au « temps d'enseignement net »; le temps d'instruction obligatoire plus le temps pour la supervision et les réunions plus le temps pour le développement professionnel est égal au « temps de travail à l'école ».

9. Les « autres » provinces et territoires n'ont pas pu rapporter dans toutes les catégories et ne sont donc pas inclus dans la moyenne du Canada, ce qui est conséquent avec ce que le Canada a rapporté à l'OCDE. Au Manitoba et en Colombie-Britannique, le temps d'enseignement net et le temps de travail requis à l'école sont estimés avec la même méthode que pour les provinces et territoires qui ont rapporté les deux mesures (voir note 8).

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2016 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Chapitre E

Participation à une éducation formelle ou non formelle



Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Contexte

Cet indicateur est fondé sur les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), une étude sur les ménages menée sous le patronage de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans l'édition de *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE* et d'autres publications de l'OCDE, le PEICA est aussi appelé l'« Enquête sur les compétences des adultes ».

Le PEICA vise à évaluer les habiletés et compétences qui sont essentielles à une participation fructueuse à la société et à l'économie mondiale du XXI^e siècle. Plus précisément, il mesure les compétences cognitives en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques. L'enquête a également utilisé un questionnaire contextuel exhaustif fournissant de l'information sur un bon nombre d'autres compétences et caractéristiques personnelles qui sont importantes pour la réussite.

La formation des adultes peut jouer un rôle important dans l'acquisition et le maintien de compétences clés de traitement de l'information et dans l'acquisition d'autres connaissances et compétences tout au long de la vie. Il est essentiel d'offrir et d'assurer un accès à des possibilités d'apprentissage organisé aux adultes au delà de leur éducation formelle, en particulier aux travailleurs qui doivent s'adapter aux changements tout au long de leur carrière et qui éprouvent de la difficulté à atteindre des résultats élevés sur le marché du travail (OCDE, 2013).

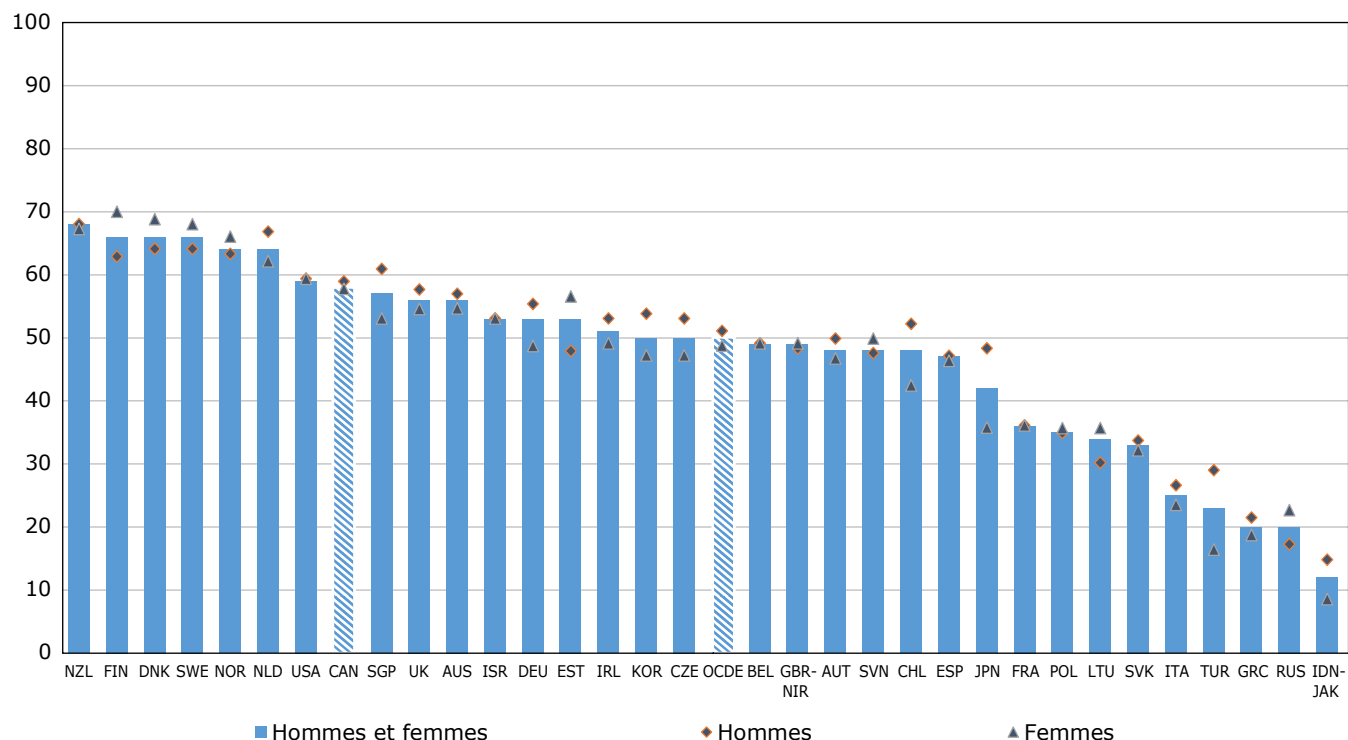
L'apprentissage continu peut également contribuer à des objectifs non économiques, tels que l'épanouissement personnel, une meilleure santé, la participation communautaire et l'inclusion sociale. L'intégration sociale requiert que les personnes aient les compétences et les connaissances nécessaires pour exercer leurs droits et assumer leurs responsabilités de citoyen, tout en profitant des avantages qu'offre la vie en communauté. L'écart important dans les activités d'apprentissage et la participation des adultes parmi les pays de l'OCDE à des niveaux semblables de développement économique semble indiquer qu'il existe des différences notables touchant les cultures d'apprentissage, les occasions d'apprendre au travail et les systèmes d'éducation pour les adultes (Borkowsky, 2013).

Observations

Graphique E.1.1

Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le sexe, OCDE et les pays sélectionnés, 2012-2015

pourcentage



1. Voir la note concernant les données de la Fédération de Russie dans la section « méthodologie ».

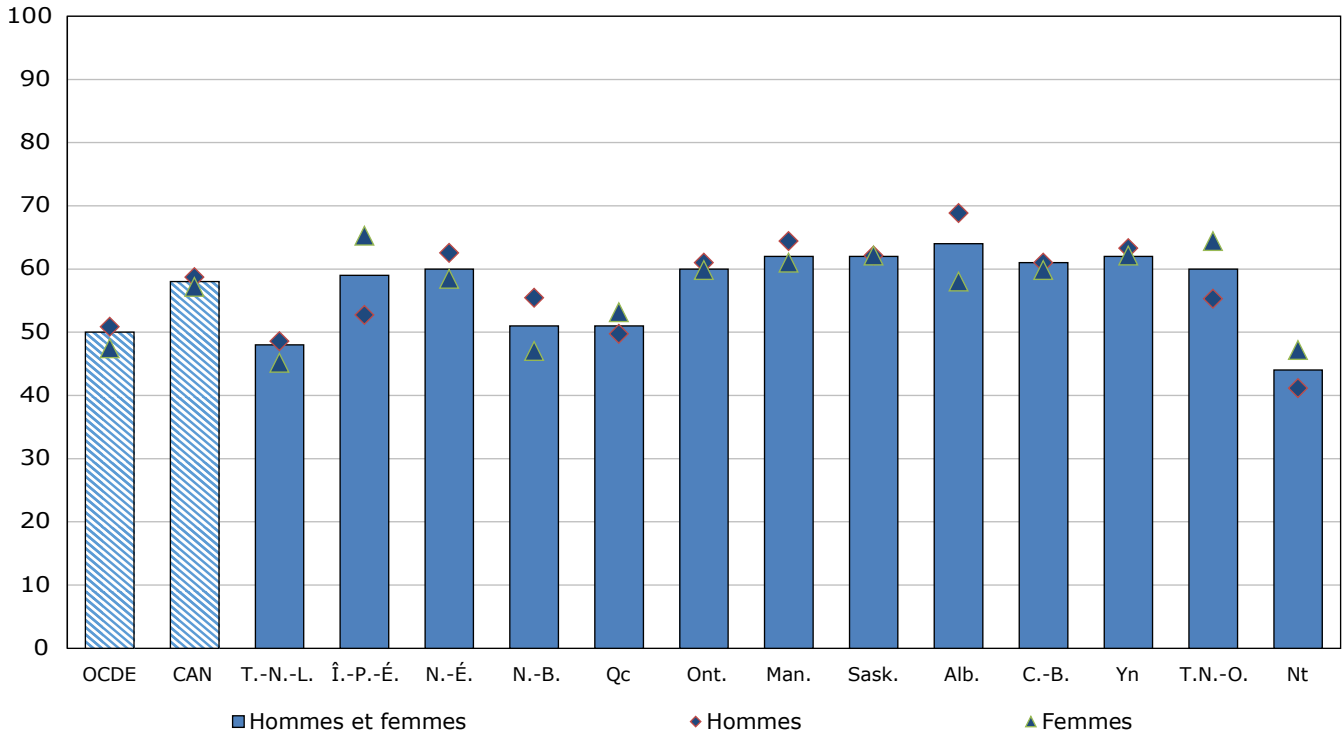
Notes : Chili, Grèce, Israël, Djakarta (Indonésie), Lituanie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Slovaquie, Turquie : année de référence : 2015. Tous les autres pays : année de référence : 2012. Les pays sont classés selon l'ordre décroissant de pourcentage de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes âgés de 25 à 64 ans selon le sexe. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau E.1.1 et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- Parmi tous les pays de l'OCDE qui ont participé au PEICA, 50 % de tous les adultes en moyenne avaient reçu une éducation formelle ou non formelle pendant la période de 2012-2015. Le Canada avait un taux de participation moyen de 58 % à une éducation formelle ou non formelle, ce qui était plus élevé que la moyenne de l'OCDE. Les taux de participation vont de plus de 60 % au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande, en Norvège et en Suède, jusqu'à moins de 30 % en Grèce, en Italie, à Jakarta (Indonésie), dans la Fédération de Russie et en Turquie.
- Le taux de participation était semblable pour les femmes (58 %) et les hommes (59 %) de 25 à 64 ans au Canada, ce qui est plus haut que les moyennes de l'OCDE (48% et 51%, respectivement).

Graphique E.1.2
Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015

pourcentage



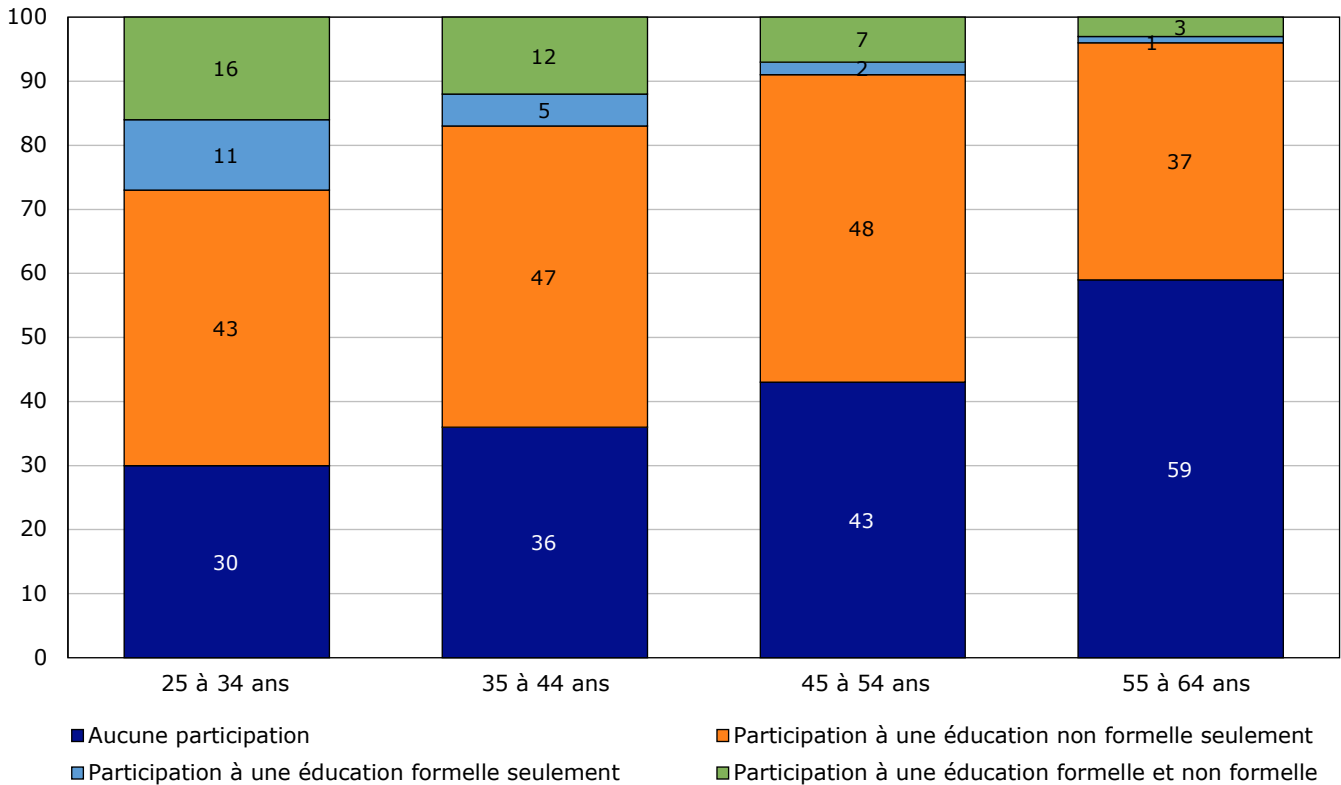
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau E.1.2, et Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE.

- Le taux de participation moyen à une éducation formelle ou non formelle variait de 44 % à 64 % entre les provinces et les territoires pour les hommes et les femmes, soit de 41 % à 69 % pour les hommes et de 46 % à 64 % pour les femmes.
- Les taux de participation à l'éducation formelle ou non formelle pour les hommes et les femmes étaient inférieurs à la moyenne canadienne (58 %) à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Nunavut. Cependant dans la plupart des provinces et des territoires, les taux de participation pour les hommes et les femmes étaient supérieurs à la moyenne canadienne.

Graphique E.1.3**Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, 2012**

pourcentage



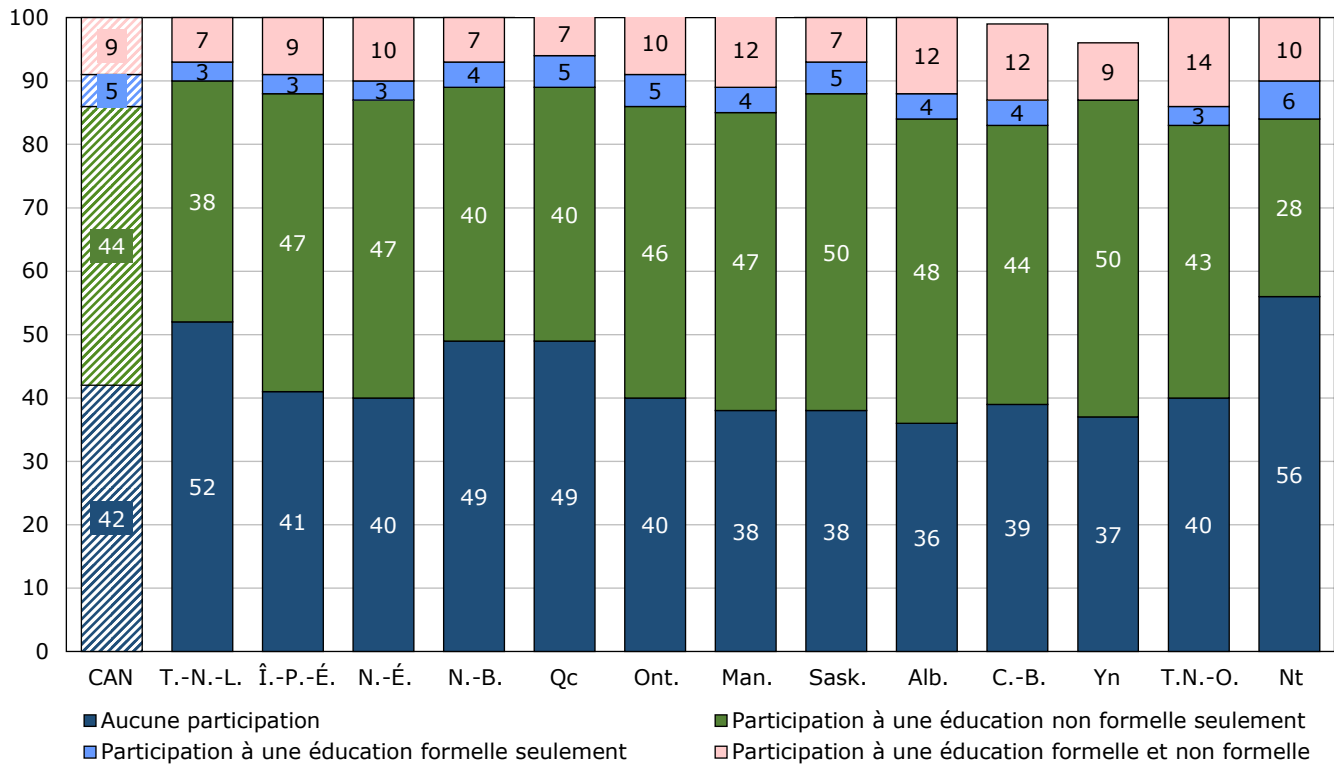
Sources : Tableau E.1.3, et Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE.

- Au Canada, les taux de participation à une éducation formelle ou non formelle diminuaient avec l'âge, c'est à dire que les adultes de 25 à 34 ans possédaient les taux les plus élevés (70 %) et les adultes de 55 à 64 ans les taux les plus faibles (41 %).
- Bien que les taux de participation à une éducation non formelle soient semblables pour les adultes de 25 à 34 ans et les adultes de 45 à 54 ans (varient de 43 % à 48 %, respectivement), les taux de participation à une éducation formelle ainsi qu'à une éducation formelle et non formelle connaissait une baisse continue à mesure que l'âge augmentait, du groupe d'adultes de 25 à 34 ans au groupe d'adultes de 55 à 64 ans (de 11 % à 1 % et de 16 % à 3 %, respectivement).

Graphique E.1.3.1

Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le type d'éducation, Canada, provinces et territoires, 2012

pourcentage



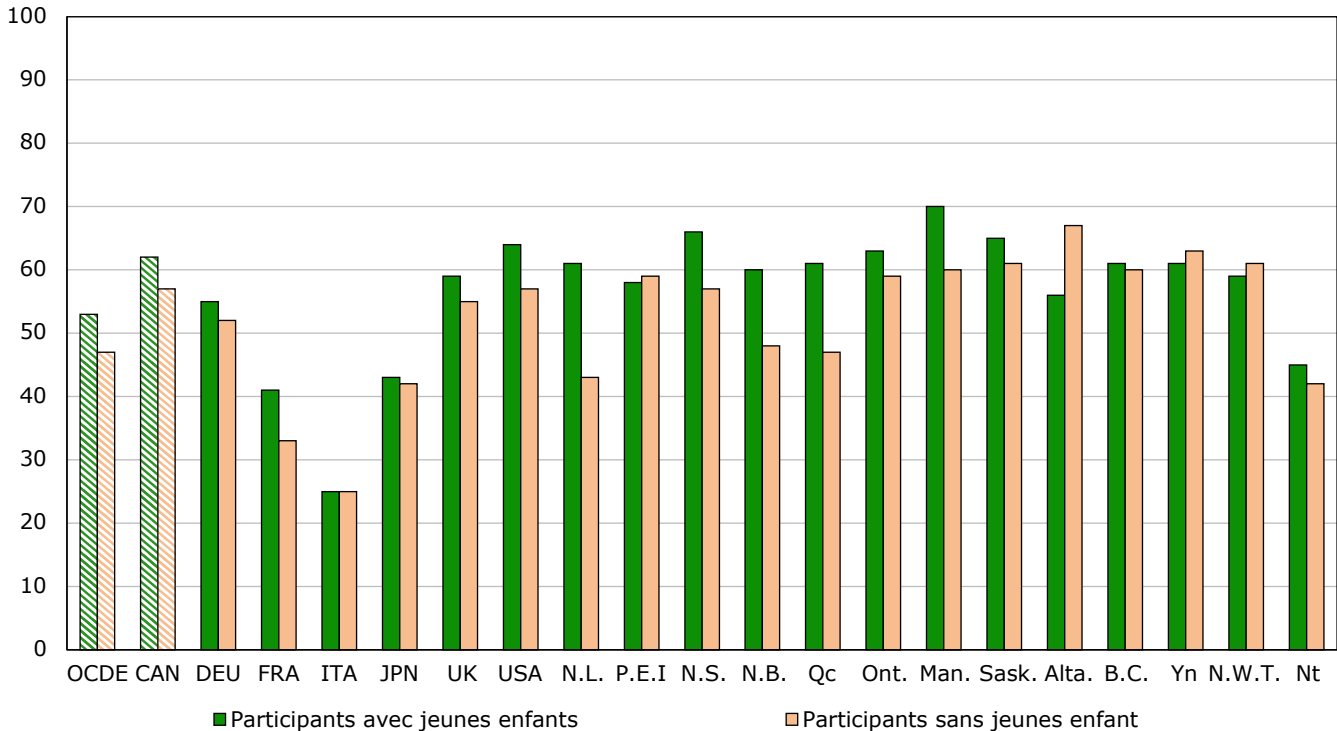
Note : Quelques données du Yukon ne sont pas disponibles car elles sont trop peu fiables pour être publiées, voir le tableau E.1.3 pour plus de détails. La barre représentant le Canada est hachurée diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Tableau E.1.3.

- Des 58 % d'adultes canadiens qui ont participé à une éducation formelle ou non formelle, la plupart (44 %) ont participé à une éducation non formelle seulement, 9 % ont participé aux deux formes d'apprentissage pour adulte et 5 % ont participé à une éducation formelle seulement.
- Dans l'ensemble des provinces et des territoires, le taux de participation moyen à l'éducation non formelle variait de 28 % à 50 % tandis que les tranches étaient plus faibles pour l'éducation formelle et non formelle (de 7 % à 14 %) et pour l'éducation formelle seulement (de 3 % à 6 %).
- Au Canada, 42 % des adultes de 25 à 64 ans n'avaient pas participé à une éducation formelle ou non formelle. Ces taux de non-participation étaient les plus élevés au Nunavut (56 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (52 %), au Nouveau-Brunswick (49 %) et au Québec (49 %), mais les plus faibles au Manitoba (38 %), en Saskatchewan (38 %), au Yukon (37 %) et en Alberta (36 %).

Graphique E.1.4**Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes 25 à 64 ans dont le ménage comprend de jeunes enfants¹, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015**

pourcentage



1. Enfants de moins de 13 ans.

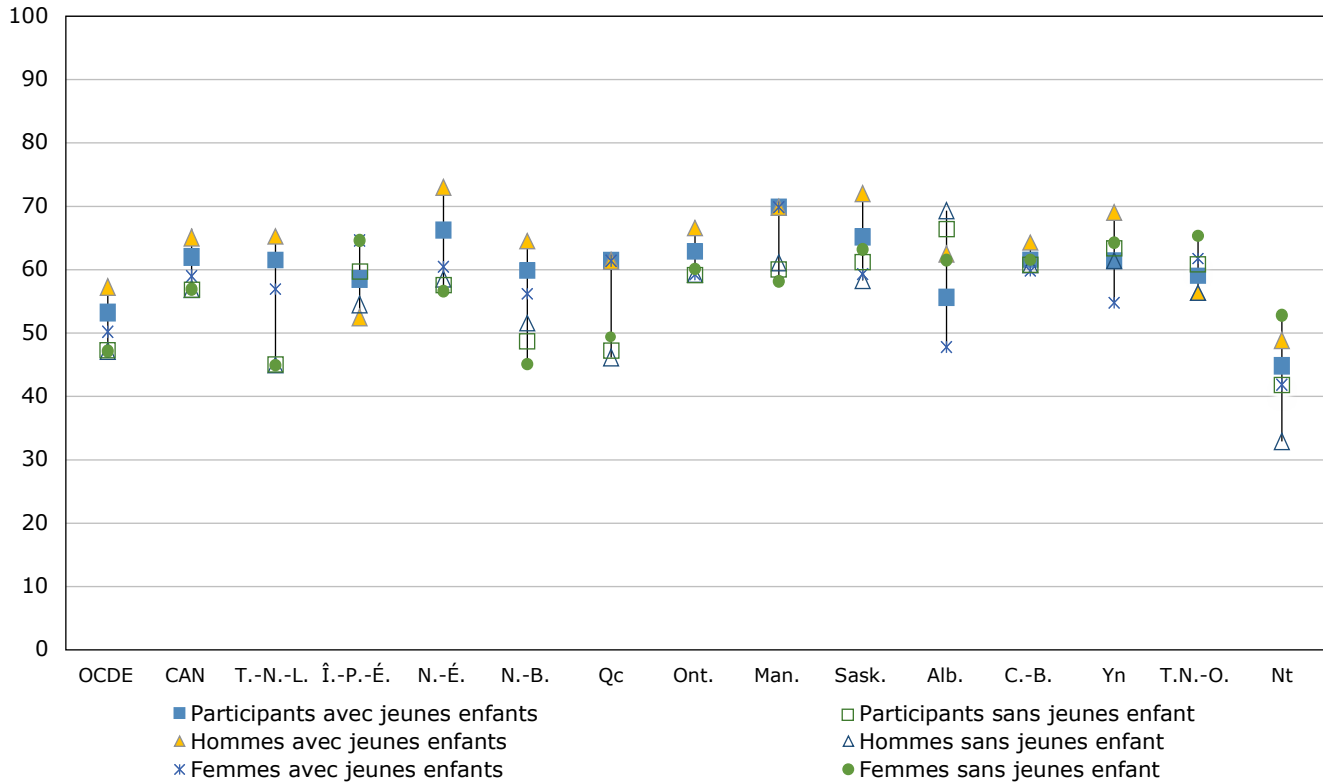
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.**Sources :** Tableau E.1.4, et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- La présence de jeunes enfants de moins de 13 ans semblait être associée à des différences dans le taux de participation à un apprentissage formel et non formel. Au Canada, les taux de participation moyens à une éducation formelle ou non formelle pour les adultes de 25 à 64 ans étaient plus élevés pour ceux avec jeunes enfants (62 %)– que pour ceux sans enfant (57 %). Ces deux moyennes étaient supérieures à la moyenne de l'OCDE (53 % et 47 %, respectivement) et de tous les pays du G7 à l'exception des États-Unis.
- Dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Alberta, du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les adultes de 25 à 64 ans avec jeunes enfants étaient plus enclins à participer à une éducation formelle ou non formelle que les adultes de 25 à 64 ans sans jeune enfant. Cette tendance était uniforme parmi les pays du G7 et de l'OCDE.
- Parmi toutes les provinces et les territoires, la plus grande différence dans les taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans avec et sans jeune enfant était observé à Terre-Neuve-et-Labrador, à 18 %.

Graphique E.1.4.1

Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans dont le ménage comprend de jeunes enfants¹, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015

pourcentage



1. Enfants de moins de 13 ans.

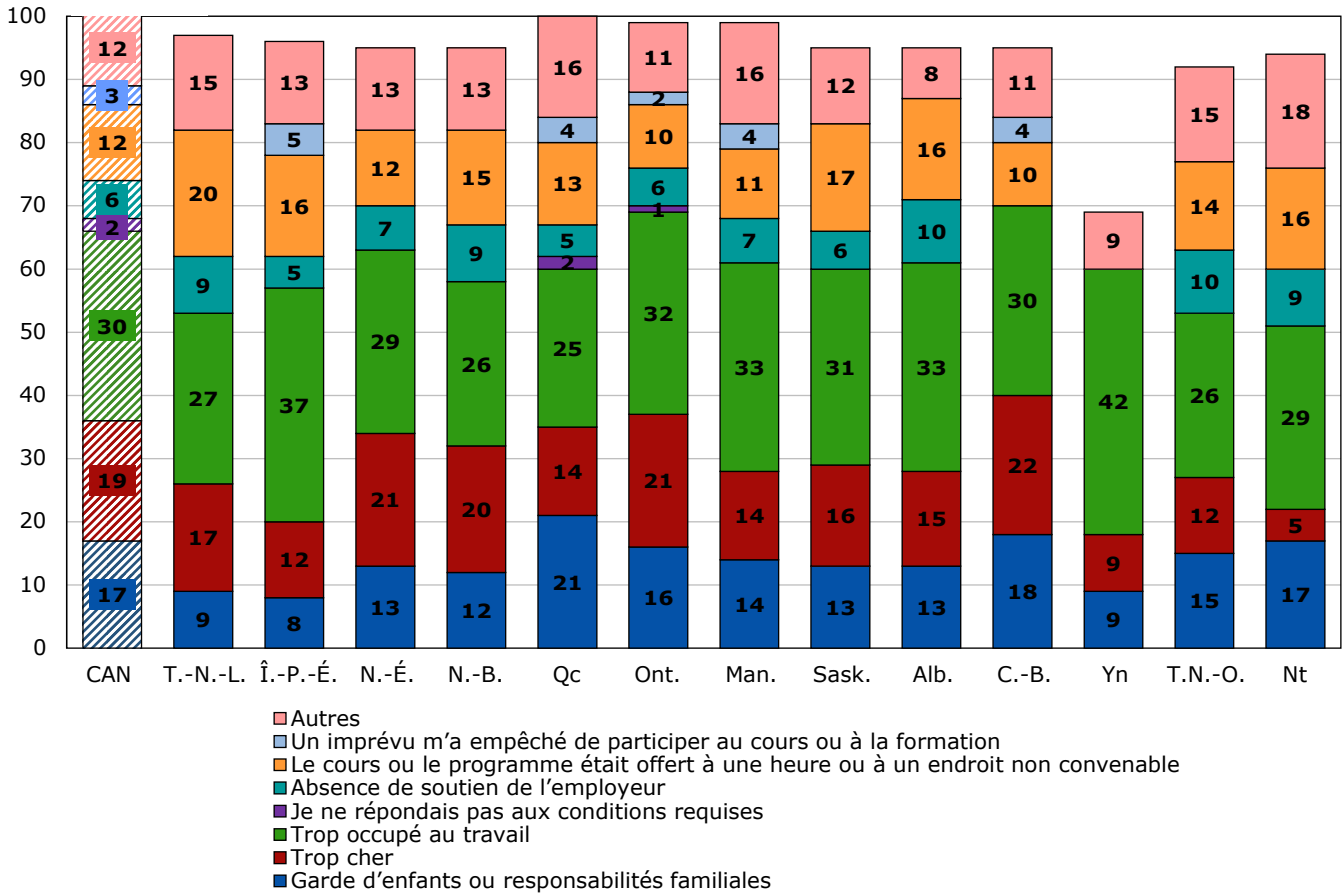
Sources : Tableau E.1.4, et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- Au Canada, le taux de participation à une éducation formelle ou non formelle était plus élevé chez les hommes de 25 à 64 ans sans jeune enfant (65 %) que chez les femmes avec jeunes enfants (59 %). Toutefois, ce taux était semblable pour les hommes et les femmes sans jeune enfant (57 %).
- Au Canada, les taux de participation à une éducation formelle ou non formelle entre les femmes de 25 à 64 ans avec jeunes enfants (59 %) et les hommes sans jeune enfant (57 %) étaient semblables.
- Dans sept secteurs de compétence (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ontario, Saskatchewan, Colombie-Britannique et Yukon), les hommes avec jeunes enfants présentaient les taux les plus élevés de participation à une éducation formelle ou non formelle (soit une variation de 64 % à 73 %).
- Dans deux secteurs de compétence (Terre-Neuve-et-Labrador et Québec), les hommes et les femmes sans jeunes enfants présentaient les taux les plus faibles de participation à une éducation formelle ou non formelle (soit une variation de 43 % à 49 %).

Graphique E.1.5

Obstacles à la participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, Canada, provinces et territoires, 2012

pourcentage



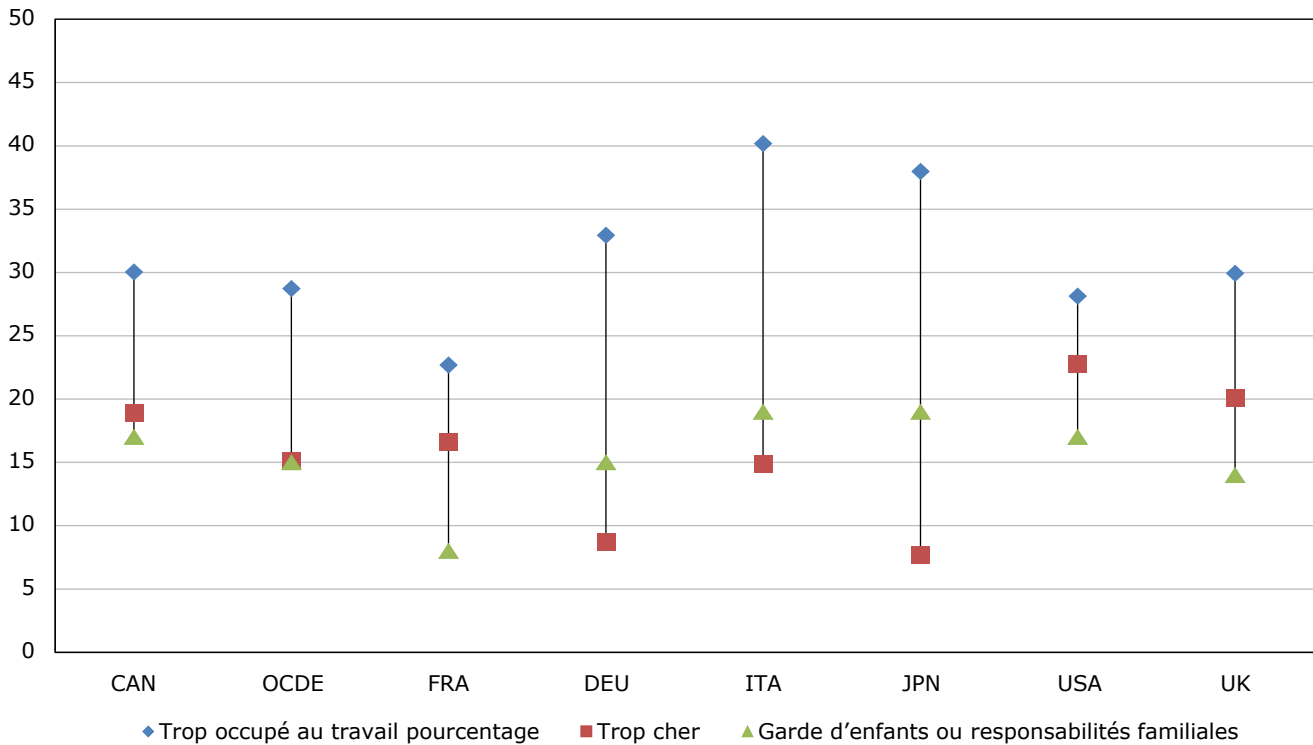
Notes : Quelques données ne sont pas disponibles car elles sont trop peu fiables pour être publiées, voir le tableau E.1.5 pour plus de détails. La représentant le Canada est hachurée diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Tableau E.1.5.

- Parmi l'ensemble des provinces et des territoires, l'obstacle le plus souvent cité à la participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans était le fait d'être trop occupé au travail, la participation variant de 25 % au Québec à 37 % à l'Île-du-Prince-Édouard.
- Le deuxième obstacle le plus souvent cité à la participation à une éducation formelle ou non formelle était le coût, variant de 5 % au Nunavut à 22 % en Colombie-Britannique.
- Au Canada, les adultes de 25 à 64 ans ont mentionné que la garde d'enfants ou les responsabilités familiales constituaient un obstacle à la participation à une éducation formelle ou non formelle. Ces taux étaient plus élevés au Québec (21 %) et en Colombie-Britannique (18 %), mais plus faibles à l'Île-du-Prince-Édouard (8 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (9 %) et au Yukon (9 %).

Graphique E.1.5.1 Pourcentage d'obstacles à la participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, OCDE et les pays du G7, 2012/2015

pourcentage



Sources : Tableau E.1.5, et Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE.

- Pour l'ensemble du Canada, les pays du G7 et de l'OCDE, l'obstacle à la participation à une éducation formelle ou non formelle le plus souvent cité par les adultes de 25 à 64 ans était le fait d'être trop occupé par le travail, ce qui représentait une variation de 23 % en France à 40 % en Italie.
- Le deuxième obstacle à la participation à une éducation formelle ou non formelle le plus souvent cité par les adultes de 25 à 64 ans était le coût aux États-Unis (23 %), au Royaume-Uni (20 %), et au Canada (19 %).
- En ce qui a trait à la garde d'enfants ou aux responsabilités familiales mentionnées comme un obstacle à la participation à une éducation formelle ou non formelle parmi les pays du G7, ces taux étaient les plus élevés en Italie (19 %), au Japon (19 %), aux États-Unis (17 %) et au Canada (17 %).

Définitions, sources et méthodologie

Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Au Canada, l'étude PEICA a été réalisée par Statistique Canada et a été rendue possible par le travail collaboratif des ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation, par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], et du gouvernement du Canada, mené par Emploi et Développement social Canada. La collecte des données a eu lieu de novembre 2011 à juin 2012. La taille de l'échantillon du Canada était exceptionnellement importante; 27 285 personnes ont répondu à l'enquête. Cette taille était nécessaire pour permettre d'obtenir des résultats statistiquement fiables à l'échelle des provinces et des territoires, ainsi qu'à l'échelle de certaines populations au sein de ces instances.

Les résultats du PEICA présentés dans *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE* sont tirés des données des pays de la vague I (2012) et de la vague II (2015). Les pays de l'OCDE qui ont participé à la vague I du PEICA sont l'Allemagne, l'Angleterre (R.-U.), l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la Flandre (Belgique), la France, l'Irlande, l'Irlande du Nord (R.-U.), l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Suède. Les pays de l'OCDE qui ont participé à la vague II du PEICA sont le Chili, la Grèce, Israël, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie et la Turquie. Pour cette raison, la composition de la moyenne pour les pays de l'OCDE présentée dans le PEICA a changé depuis les premières publications des ouvrages *Regards sur l'éducation et Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*.

Dans le présent rapport, les tableaux qui sont fondés sur les données du PEICA sont organisés en un seul indicateur, soit l'indicateur E1. Les tableaux et les graphiques représentent une sélection de résultats obtenus à partir du PEICA qui sont inclus dans *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE* et *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les tableaux de *Regards sur l'éducation* n'ont pas tous été reproduits.

Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur le PEICA au Canada, veuillez vous reporter au document *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)* ou visiter le site Web du PEICA à l'adresse www.peicacda.ca.

Pour l'analyse de certaines données, l'échantillon était petit, ce qui explique pourquoi les erreurs types sont légèrement plus élevées que d'habitude. Il faudrait, par conséquent, faire preuve de prudence dans l'interprétation des données.

Groupes d'âge : On entend par « adultes » des personnes de 25 à 64 ans.

Éducation et formation : L'éducation formelle correspond à l'éducation planifiée fournie dans les écoles, les collèges, les universités et d'autres établissements scolaires formels, et constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps plein pour les enfants et les jeunes. Les fournisseurs peuvent être de nature publique ou privée. **L'éducation non formelle** représente une activité éducative institutionnalisée et soutenue qui ne correspond pas exactement à la définition d'éducation formelle ci-dessus. L'éducation non formelle peut donc être fournie dans les établissements scolaires ou en dehors de ceux-ci et s'adresser à des personnes de tout âge. Selon les contextes des pays, l'éducation non formelle peut couvrir les programmes éducatifs en alphabétisation des adultes, l'éducation de base pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école, les habiletés nécessaires à la vie courante, les habiletés langagières et la culture générale. L'Enquête sur les compétences des adultes utilise une liste d'activités possibles d'éducation non formelles, y compris des cours d'apprentissage ouverts ou à distance, des cours particuliers, des séances organisées de formation en cours d'emploi et des ateliers ou des séminaires demandant aux répondants de dresser une liste de toutes les activités d'apprentissage qu'ils ont suivies au cours des 12 derniers mois. Certaines de ces activités peuvent être de courte durée.

Ampleur de la participation à une éducation non formelle : On a demandé aux répondants d'estimer le nombre total d'heures consacrées à des activités éducatives non formelles au cours des 12 derniers mois, par nombre de semaines, de jours ou d'heures. Les semaines et les jours ont été convertis en heures.

Tableau E.1.1

Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon sexe et par pays, 2012/2015¹

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
La moyenne de l'OCDE	50	0,2	51	0,2	48	0,2
Canada	58	0,6	59	0,8	58	0,7
Australie	56	0,7	57	0,9	54	1,0
Autriche	48	0,7	50	1,2	47	1,1
Chili	48	1,9	53	2,3	42	1,9
République tchèque	50	1,2	53	1,7	46	1,3
Danemark	66	0,6	64	1,0	69	0,9
Angleterre (RU)	56	0,9	58	1,4	54	1,0
Estonie	53	0,7	48	1,0	57	0,9
Finlande	66	0,7	63	1,0	70	1,1
Flandre (Belgique)	49	0,8	49	1,3	49	1,1
France	36	0,6	36	0,8	36	0,8
Allemagne	53	1,1	56	1,2	49	1,3
Grèce	20	0,8	22	1,1	19	1,0
Irlande	51	0,7	53	1,1	49	0,9
Israël	53	0,8	53	1,1	53	1,2
Italie	25	1,0	27	1,4	23	0,9
Japon	42	0,8	48	1,1	35	0,9
Corée	50	0,8	54	1,1	46	1,0
Pays-Bas	64	0,6	67	1,1	62	1,0
Nouvelle-Zélande	68	0,8	68	1,1	67	1,2
Irlande du Nord (RU)	49	0,9	48	1,5	49	1,2
Norvège	64	0,7	63	1,0	66	1,1
Pologne	35	0,8	35	1,1	36	1,1
République Slovaque	33	0,8	34	1,2	32	1,1
Slovénie	48	0,8	47	1,1	50	1,0
Espagne	47	0,7	47	0,9	46	1,1
Suède	66	0,8	64	1,2	68	1,1
Turquie	23	0,8	29	1,1	16	0,9
États-Unis	59	1,1	59	1,6	59	1,4
Partenaires						
Djakarta (Indonésie)	12	0,6	15	1,1	8	0,5
Lituanie	34	0,8	30	1,4	36	1,3
Fédération de Russie ²	20	1,6	16	1,7	23	1,9
Singapour	57	0,7	61	0,9	53	0,9

1. La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la vague I (2012) et la vague II (2015) de PEICA. Le Chili, la Grèce, l'Israël, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie, la Turquie, Djakarta (Indonésie), la Lituanie et Singapour ont participé à la vague II (2015) de PEICA.

2. Voir la remarque sur les données pour la Fédération de Russie dans la section sur la méthodologie de l'ouvrage intitulé *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE, tableau C6.2.

Tableau E.1.2

Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015¹

	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
La moyenne de l'OCDE	50	0,2	51	0,2	48	0,2
Canada	58	0,6	59	0,8	58	0,7
Terre-Neuve-et-Labrador	48	1,6	49	2,0	46	1,9
Île-du-Prince-Édouard	59	1,9	53	3,1	64	1,9
Nouvelle-Écosse	60	1,5	62	2,5	58	2,1
Nouveau-Brunswick	51	1,4	55	2,0	48	2,1
Québec	51	0,8	50	1,1	53	1,1
Ontario	60	1,1	61	1,5	60	1,5
Manitoba	62	1,3	64	2,1	61	2,0
Saskatchewan	62	2,0	62	2,4	62	2,5
Alberta	64	1,9	69	2,7	58	2,4
Colombie-Britannique	61	2,0	61	2,8	60	2,4
Yukon	62	5,3	63	6,7	62	6,1
Territoires du Nord-Ouest	60	2,2	56	3,5	64	3,5
Nunavut	44	2,5	41	3,3	47	3,4

1. La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la vague I (2012) et la vague II (2015) de PEICA. Le Chili, la Grèce, l'Israël, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie, la Turquie, Djakarta (Indonésie), la Lituanie et Singapour ont participé à la vague II (2015) de PEICA.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE, tableau C6.2.

Tableau E.1.3

Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2012

	Participation à une éducation formelle seulement		Participation à une éducation non formelle seulement		Participation à une éducation formelle et non formelle		Aucune participation	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Canada								
25-34	11	0,8	43	1,2	16	0,9	30	1,1
35-44	5	0,6	47	1,2	12	0,7	36	1,1
45-54	2	0,3	48	1,0	7	0,6	43	1,1
55-64	1 ^E	0,2	37	1,1	3	0,3	59	1,2
Total	5	0,3	44	0,6	9	0,4	42	0,6
Terre-Neuve-et-Labrador								
25-34	8 ^E	1,8	44	4,1	15 ^E	2,8	33	3,5
35-44	F	0,7	44	3,5	9 ^E	1,8	45	3,5
45-54	F	0,7	41	3,1	5 ^E	1,2	52	2,9
55-64	x	x	24	2,4	x	x	72	2,7
Total	3	0,4	38	1,5	7	0,8	52	1,6
Île-du-Prince-Édouard								
25-34	F	1,9	44	5,3	17 ^E	3,7	34	4,3
35-44	F	1,3	45	3,9	14 ^E	3,1	38	3,3
45-54	4 ^E	1,3	54	3,3	6 ^E	1,6	36	3,3
55-64	x	x	42	3,3	x	x	57	3,1
Total	3^E	0,6	47	1,9	9	1,1	41	1,9
Nouvelle-Écosse								
25-34	8 ^E	2,1	43	3,8	17 ^E	2,9	32	3,4
35-44	F	1,1	57	3,5	10 ^E	2,3	30	3,1
45-54	x	x	51	2,8	x	x	39	2,8
55-64	x	x	38	2,6	x	x	56	2,6
Total	3^E	0,5	47	1,8	10	1,0	40	1,5
Nouveau-Brunswick								
25-34	6 ^E	1,9	41	4,1	16 ^E	3,6	37	3,2
35-44	7 ^E	1,7	48	3,4	7 ^E	1,9	37	3,1
45-54	F	1,1	41	2,7	6 ^E	1,4	51	2,6
55-64	x	x	33	2,5	x	x	65	2,5
Total	4	0,6	40	1,5	7	0,9	49	1,4
Québec								
25-34	11	1,1	38	1,7	15	1,3	37	1,6
35-44	6	0,7	46	1,6	8	1,0	40	1,6
45-54	2 ^E	0,3	45	1,5	3	0,5	50	1,5
55-64	1 ^E	0,2	30	1,4	1 ^E	0,4	67	1,5
Total	5	0,3	40	0,8	7	0,5	49	0,8
Ontario								
25-34	13	1,6	42	2,4	16	2,0	30	2,1
35-44	4 ^E	1,0	50	2,1	12	1,3	34	1,9
45-54	3 ^E	0,7	49	1,7	7	1,0	41	2,0
55-64	F	0,3	41	2,1	3 ^E	0,7	56	2,2
Total	5	0,5	46	1,1	10	0,7	40	1,1
Manitoba								
25-34	9 ^E	2,4	50	3,5	18 ^E	3,2	23	3,3
35-44	F	1,6	46	3,2	18 ^E	3,0	32	3,3
45-54	F	1,1	49	3,1	10 ^E	1,9	38	2,9
55-64	x	x	40	3,5	x	x	57	3,4
Total	4^E	0,7	47	1,8	12	1,2	38	1,3
Saskatchewan								
25-34	12 ^E	3,1	46	3,5	13 ^E	2,4	29	3,4
35-44	F	1,6	59	3,8	7 ^E	1,8	30	3,2
45-54	F	1,3	55	3,7	F	1,3	38	3,2
55-64	x	x	43	4,2	x	x	55	3,6
Total	5^E	1,0	50	2,1	7	0,9	38	1,9
Alberta								
25-34	8 ^E	2,4	49	4,5	15 ^E	3,0	28	3,2
35-44	F	1,7	48	3,5	11 ^E	2,2	36	3,5
45-54	F	0,6	50	3,9	14 ^E	2,7	35	3,5
55-64	x	x	43	5,3	x	x	51	5,3
Total	4^E	0,9	48	2,3	12	1,4	36	1,9
Colombie-Britannique								
25-34	9 ^E	2,0	51	4,2	18 ^E	3,7	22 ^E	3,7
35-44	F	1,7	39	4,2	18 ^E	3,1	38	4,3
45-54	F	0,9	48	3,4	8 ^E	1,7	42	3,1
55-64	F	0,7	38	4,1	5 ^E	1,6	55	4,1
Total	4	0,7	44	1,9	12	1,3	39	2,0

Tableau E.1.3

Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2012

	Participation à une éducation formelle seulement		Participation à une éducation non formelle seulement		Participation à une éducation formelle et non formelle		Aucune participation	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Yukon								
25-34	F	5,3	F	18,4	F	5,4	F	19,8
35-44	F	1,0	45 ^E	11,1	F	6,5	36 ^E	9,4
45-54	F	0,3	54	8,9	F	2,8	40 ^E	9,8
55-64	x	x	59	7,6	x	x	37 ^E	6,8
Total	F	1,2	50	5,3	9^E	2,2	37	5,3
Territoires du Nord-Ouest								
25-34	5 ^E	1,4	41	4,1	23	2,9	30	4,0
35-44	F	1,8	48	4,2	11 ^E	3,1	36	5,4
45-54	x	x	43	3,5	x	x	42	4,3
55-64	x	x	38	5,2	x	x	58	4,7
Total	3	0,5	43	2,2	14	1,2	40	2,2
Nunavut								
25-34	6 ^E	2,1	30	4,8	16 ^E	4,1	47	5,1
35-44	F	2,2	29	3,1	8 ^E	1,8	57	3,8
45-54	x	x	29	4,8	x	x	63	4,7
55-64	F	3,8	21 ^E	4,6	F	2,1	65	6,4
Total	6^E	1,0	28	2,2	10^E	1,7	56	2,5

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE, tableau C6.1a.

Tableau E.1.4

Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans dont le ménage comprend de jeunes enfants, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015

	Hommes et femmes				Hommes				Femmes			
	Enfants de moins de 13 ans dans le ménage		Aucun enfant de moins de 13 ans dans le ménage		Enfants de moins de 13 ans dans le ménage		Aucun enfant de moins de 13 ans dans le ménage		Enfants de moins de 13 ans dans le ménage		Aucun enfant de moins de 13 ans dans le ménage	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
La moyenne de l'OCDE¹	53	0,3	47	0,2	57	0,4	47	0,3	50	0,4	47	0,3
Angleterre (RU)	59	1,4	55	1,0	62	2,2	56	1,5	56	1,6	54	1,3
France	41	1,0	33	0,8	43	1,7	32	1,0	39	1,2	34	1,0
Allemagne	55	1,5	52	1,2	62	2,2	54	1,4	48	2,0	50	1,6
Italie	25	1,4	25	1,1	28	2,4	26	1,5	22	1,7	23	1,2
Japon	43	1,2	42	1,0	59	2,0	45	1,3	30	1,8	38	1,1
États-Unis	64	1,6	57	1,3	66	2,7	56	1,6	63	1,9	58	1,7
Canada	62	1,0	57	0,7	65	1,5	57	1,0	59	1,4	57	0,9
Terre-Neuve-et-Labrador	61	3,0	43	1,9	65	3,8	43	2,2	56	4,1	43	2,4
Île-du-Prince-Édouard	58	3,8	59	2,3	52	5,7	54	3,6	64	4,5	64	2,4
Nouvelle-Écosse	66	3,0	57	1,9	73	4,9	58	2,7	60	3,7	56	2,4
Nouveau-Brunswick	60	2,8	48	1,7	65	4,2	51	2,8	56	4,1	44	2,5
Québec	61	1,5	47	1,0	61	2,0	46	1,4	61	2,1	49	1,3
Ontario	63	2,0	59	1,3	67	2,9	59	1,8	59	2,6	60	1,9
Manitoba	70	3,7	60	1,6	70	5,2	61	2,6	70	4,2	58	2,5
Saskatchewan	65	3,0	61	2,0	72	3,9	58	2,9	59	4,1	63	2,6
Alberta	56	3,3	67	2,2	63	4,8	70	3,0	48	4,0	62	3,1
Colombie-Britannique	61	3,4	60	2,3	64	4,5	60	3,6	59	5,0	61	2,6
Yukon	61	9,0	63	5,8	69 ^E	12,3	61	8,7	54 ^E	14,4	64	9,1
Territoires du Nord-Ouest	59	3,9	61	2,4	56	4,9	56	4,3	62	7,1	66	3,8
Nunavut	45	3,8	42	3,0	49	4,7	33	3,9	42	5,1	53	4,8

^E à utiliser avec prudence

1. La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la vague I (2012) et la vague II (2015) de PEICA.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Regards sur l'Éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE, tableau C6.2b.

Tableau E.1.5

Obstacles à la participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes de 25 à 64 ans, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015

	Raisons de ne pas participer à une éducation formelle ou non formelle							
	Garde d'enfants ou responsabilités familiales		Trop cher		Trop occupé au travail		Je ne répondais pas aux conditions requises	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
La moyenne de l'OCDE¹	15	0,2	15	0,3	29	0,3
Angleterre (RU)	14	0,9	20	1,4	30	1,6
France	8	0,7	17	1,1	23	1,3
Allemagne	15	1,2	9	0,9	33	1,5
Italie	19	1,8	15	1,6	40	2,3
Japon	19	1,4	8	1,0	38	1,9
États-Unis	17	1,1	23	1,3	28	1,5
Canada	17	1,0	19	0,9	30	0,9	2^E	0,3
Terre-Neuve-et-Labrador	9 ^E	1,7	17	2,5	27	2,8	F	0,6
Île-du-Prince-Édouard	8 ^E	1,9	12	2,0	37	3,8	F	1,6
Nouvelle-Écosse	13	1,7	21	2,0	29	3,0	F	0,6
Nouveau-Brunswick	12	1,8	20	2,6	26	2,7	F	0,7
Québec	21	1,4	14	1,1	25	1,4	2 ^E	0,5
Ontario	16	1,4	21	1,6	32	1,4	1 ^E	0,4
Manitoba	14 ^E	2,5	14	2,0	33	3,0	F	0,7
Saskatchewan	13 ^E	2,4	16	2,2	31	3,2	F	1,4
Alberta	13 ^E	2,3	15 ^E	2,6	33	3,2	F ^E	1,2
Colombie-Britannique	18	2,5	22	2,6	30	2,9	F	1,0
Yukon	9 ^E	3,0	9 ^E	2,2	42 ^E	9,0	F	1,9
Territoires du Nord-Ouest	15 ^E	3,2	12 ^E	2,5	26	3,5	F	1,2
Nunavut	17 ^E	3,3	5 ^E	1,6	29	3,6	F	1,1

	Raisons de ne pas participer à une éducation formelle ou non formelle							
	Absence de soutien de l'employeur		Le cours ou le programme était offert à une heure ou à un endroit non convenable		Un imprévu m'a empêché de participer au cours ou à la formation		Autres	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
La moyenne de l'OCDE¹
Angleterre (RU)
France
Allemagne
Italie
Japon
États-Unis
Canada	6	0,5	12	0,7	3	0,4	12	0,6
Terre-Neuve-et-Labrador	9 ^E	1,9	20	2,6	F	0,9	15	2,2
Île-du-Prince-Édouard	5 ^E	1,5	16	2,6	5 ^E	1,5	13	2,1
Nouvelle-Écosse	7 ^E	1,7	12	1,9	F	1,4	13	1,8
Nouveau-Brunswick	9 ^E	2,1	15 ^E	2,5	F	1,2	13 ^E	2,1
Québec	5	0,7	13	1,1	4	0,7	16	1,3
Ontario	6	0,9	10	1,1	2 ^E	0,5	11	1,0
Manitoba	7 ^E	1,7	11	1,7	4 ^E	1,2	16	2,6
Saskatchewan	6 ^E	1,5	17	2,7	F	1,0	12 ^E	2,1
Alberta	10 ^F	2,1	16	2,4	F	1,0	8 ^E	1,7
Colombie-Britannique	F	1,1	10 ^E	1,8	4 ^E	1,1	11 ^E	1,9
Yukon	F	2,1	F	8,2	F	1,8	9 ^E	2,9
Territoires du Nord-Ouest	10	1,5	14	2,1	F	2,0	15 ^E	3,4
Nunavut	9 ^E	2,7	16	2,7	F	1,3	18 ^E	3,5

.. indisponible pour une période de référence précise

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la vague I (2012) et la vague II (2015) de PEICA.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2017* :

Les indicateurs de l'OCDE, tableau C6.1b.

Comités et organismes

Le présent rapport a été préparé conjointement par Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] en partenariat avec les ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation et de la formation professionnelle. Deux comités intergouvernementaux et un sous-comité ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), le Comité de gestion stratégique du CSCE et le Réseau chargé de collecter et de diffuser des information descriptives sur les structures, les politiques et les pratiques en matière d'éducation à l'échelon des systèmes (NESLI) sous-comité. Les membres de l'équipe du projet du CMEC et de Statistique Canada sont également mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Nom	Province/Territoire	Ministère
Genevieve Dooling	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées
Robert Gardiner	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Brad Colwill	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de la main-d'œuvre et des études supérieures
Susan Willis	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture
Duff Montgomerie	Nouvelle-Écosse	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire
Sandra McKenzie	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Jean-Marc Dupuis	Nouveau- Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
John McLaughlin	Nouveau- Brunswick	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Gérald Richard	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Sylvie Barcelo	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Greg Orencsak	Ontario	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Bruce Rodrigues	Ontario	Ministère de l'Éducation
James Wilson	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba
J. Robert Currie	Saskatchewan	Ministère de l'Éducation
Mark McLoughlin	Saskatchewan	Ministère de l'Enseignement supérieur
Steve MacDonald	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Rod Skura	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Dr. Curtis Clarke	Alberta	Ministère de l'Éducation
Scott MacDonald	Colombie-Britannique	Ministère de l'Éducation
Shannon Baskerville	Colombie-Britannique	Ministère de l'Enseignement supérieur, des Compétences avancées et de la Formation
Rob Wood	Yukon	Ministère de l'Éducation
Sylvia Haener	Territoires du Nord-Ouest	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
John MacDonald	Nunavut	Ministère de l'Éducation
Anil Anora	Canada	Statistique Canada

Comité de gestion stratégique

Nom	Province/Territoire	Ministère
Ron Smith	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation
Brad Colwill	Île-du-Prince-Édouard	Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur
Robin Phillips	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation, Développement préscolaire et Culture
Sara Halliday	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Scott Lewin	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Greg Ells	Nouvelle-Écosse	Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur
Monica LeBlanc	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Hope Brewer	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
Dawn Gordon	Nouveau-Brunswick	Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM)
Richard Royer	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Kouadio Antoine N'Zué	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Eric Ward	Ontario	Ministère de l'Éducation
Kristie Pratt	Ontario	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Dallas Morrow	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba
Rhonda Shaw	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba
Rick Johnson	Saskatchewan	Ministère de l'Éducation
Andrew Lawn	Saskatchewan	Ministère de l'Enseignement supérieur
Janusz Zieminski	Alberta	Ministère de l'Éducation
Catherine Gutwin	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Annik Foreman	Alberta	Ministère de l'Enseignement supérieur
Brett Wilmer	Colombie-Britannique	Ministère de l'Éducation
Martin Young	Colombie-Britannique	Ministère de l'Enseignement supérieur, des Compétences avancées et de la Formation
Simon Blakesley	Yukon	Ministère de l'Éducation
Kuthula Matshazi	Nunavut	Ministère de l'Éducation
Jennifer Young	Territoires du Nord-Ouest	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
Karen Mihorean	Canada	Statistique Canada
Heather Dryburgh	Canada	Statistique Canada
Louise Marmen	Canada	Statistique Canada
Chantal C. Beaulieu	Canada	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Amanda Hodgkinson	Canada	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada

NESLI sous-comité

Nom	Province ou territoire
Ron Smith	Terre-Neuve-et-Labrador
Mark DeMone	Île-du-Prince-Édouard
Sara Halliday	Nouvelle-Écosse
Monica LeBlanc	Nouveau-Brunswick
Esther Létourneau	Québec
Eric Ward	Ontario
Rhonda Shaw	Manitoba
Rick Johnson	Saskatchewan
Janusz Zieminski	Alberta

Brett Wilmer	Colombie-Britannique
James McCullough	Yukon
Jennifer Young	Territoires du Nord-Ouest
Joan Wamiti	Nunavut
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Jolie Lemmon	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Richard Franz	Représentant du Canada, provinces et territoires
Michael Martin	Représentant du Canada, Statistique Canada

Équipe du projet¹

Nom	Statistique Canada et le Conseil de Ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Robin Liu Hopson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Jolie Lemmon	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Jeffrey Cherubin	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Shiong-En Chan	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Patric Blouin	Statistique Canada
Sylvie Brunet	Statistique Canada
Kathleen Byrne	Statistique Canada
Gregory Christ	Statistique Canada
Heather Dryburgh	Statistique Canada
Pradeep Essurredeen	Statistique Canada
Parvin Fahr	Statistique Canada
Simone Greenberg	Statistique Canada
Louise Marmen	Statistique Canada
Michael Martin	Statistique Canada
David McBride	Statistique Canada
Donna Towns	Statistique Canada
Klarka Zeman	Statistique Canada

1. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation (en particulier la section de la diffusion pour les données fournies) de Statistique Canada pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et de la Division des langues officielles et de la traduction de Statistique Canada.